



**MÉTÉO**  
Aujourd'hui: les stratus persisteront en plaine; sommet autour de 900 m se dissipant l'après-midi. Au-dessus ensoleillé.  
Demain: nébulosité changeante. Jeudi stratus en plaine, ensoleillé en montagne. Moins doux. Vendredi ensoleillé.

Lac des Brenets 750,60 m	Lac de Neuchâtel 428,98 m	8°	0°	900 m	Lever 8 h 13	Coucher 17 h 11
Fête à souhaiter: Antoine					12 h 46	4 h 34

**CEAUCESCU, MARCOS, MOBUTU, MÉFIANCE!**  
Les grandes banques filtent les chefs d'Etat ▶ 4

**PUBLICITÉ DES ISVESTIA**  
Publicitas rime aussi avec perestroïka ▶ 6

**POUR LE PLAISIR DE LA BALADE**  
Le plan directeur neuchâtelois des sentiers pédestres ▶ 15

**LA PREMIÈRE MANCHE AUX OPPOSANTS**  
Un référendum aboutit au Locle ▶ 15

# L'Impartial

**OPINION**

## Humilité touristique

Troisième plus important fournisseur de devises, contribuant pour 10% des recettes d'exportation et pour un tiers à la couverture du déficit commercial suisse, employeur de 260.000 personnes avec un chiffre d'affaires de 16,5 milliards de francs, représentant 7% du produit intérieur brut, le tourisme n'est pas un secteur économique négligeable.  
Ce qui ne veut pas dire qu'il se porte comme un charme et que l'avenir est à lui!  
Fortement dépendant de l'étranger, que ce soit pour la clientèle ou pour la main-d'œuvre, avec une concentration spatiale et géographique de la demande, le tourisme enregistre quelques signes de saturation. Et comme le relève la Revue économique franco-suisse, la marge entre ce qu'il est encore possible de faire, du point de vue écologique et la rentabilité économique, se rétrécit.  
Dans le contexte actuel, la Fédération suisse du tourisme prône la croissance qualitative. Son vœu pieux est que l'on puisse offrir des installations de sports et de loisirs de qualité, un hébergement moderne, tout cela, bien entendu, dans un paysage et un environnement aussi peu perturbés que possible!  
Dans une réflexion essentiellement économique, ladite Fédération emploie un ton très politique. A force de vouloir ménager tous les partis, elle prend le risque de ne pas trouver la solution de la savante équation qui se pose à elle. A l'évidence, ce n'est pas le marketing qui dicte ses choix. Et c'est regrettable.  
Le client est roi. Aujourd'hui, en Suisse, l'Etat et les écologistes ont oublié cette maxime. Ils oublient que le tourisme ne peut vivre en autarcie, qu'il doit séduire les étrangers et leur offrir une prestation.  
C'est une attitude typiquement helvétique que de se regarder le nombril et de mépriser nos voisins. Sous le couvert de la neutralité et du plus fort pouvoir d'achat, on dédaigne la Communauté européenne, on snobe l'ONU, on ferme nos frontières, persuadé d'être les créanciers du globe.  
Après avoir perdu une bonne part de notre compétitivité technologique et alors qu'un supermarché se construit autour de nous, il est impératif de retrouver rapidement un peu d'humilité. Nom d'un pétard!  
Jacques HOURIET

## De l'eau dans le gaz

### Rabta: Bonn se rallie à la thèse américaine

Le gouvernement de Bonn est parvenu à la conclusion que l'usine libyenne de Rabta, construite avec l'aide de firmes ouest-allemandes, pouvait produire des armes chimiques, a déclaré hier le ministre des Finances Gerhard Stoltenberg.  
C'est la première fois que Bonn, après avoir affiché pendant des semaines son scepticisme, se rallie au point de vue américain selon lequel l'usine de Rabta, à 80 km au sud de Tripoli, est destinée à fabriquer des armes chimiques.  
duction de produits pharmaceutiques.  
Stoltenberg a refusé de dire quand et sur quelle base Bonn avait changé d'avis. Il a en revanche confirmé que des documents saisis dans les bureaux aujourd'hui fermés de la société Ihsan Barbouti International à Francfort avaient «suggéré l'implication possible ou présumée de firmes allemandes dans des activités illégales en Libye».  
EN AOÛT DÉJÀ  
Il a ajouté que Bonn avait eu vent de la participation de sociétés ouest-allemandes à la construction de l'usine de Rabta dès août dernier, mais que ces informations étaient alors encore trop vagues pour ordonner une enquête.  
La société Imhausen-Chemie, accusée par Washington d'avoir joué un rôle-clé dans la construction de l'usine libyenne, fait actuellement l'objet d'une enquête criminelle. Selon un communiqué du ministère des Finances, le gouvernement a également entrepris des enquêtes sur plusieurs compagnies de Munich et de Hambourg. (ats, reuter)

## Le Père Noël a encore frappé

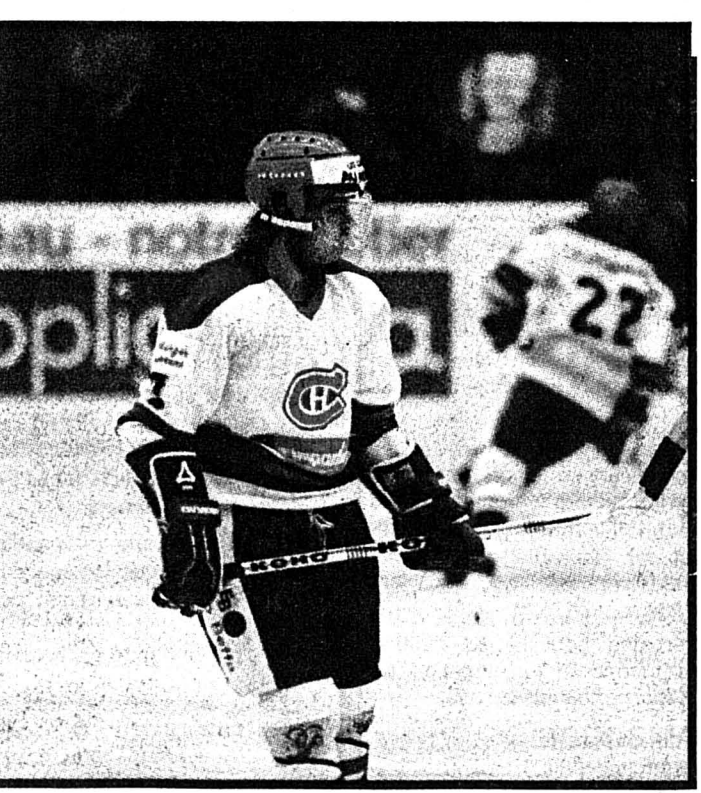
### Virus parti de Neuchâtel: le réseau s'est assez bien défendu



Signé par le Père Noël, le message qui est parti de l'Université de Neuchâtel dans la nuit du 22 au 23 décembre ressemble beaucoup à celui qui avait paralysé le réseau mondial d'IBM il y a un an: c'était déjà une histoire de bons vœux. Cette fois les dégâts sont moins importants. En Suisse 53 ordinateurs sur les 500 que compte le réseau CHADNET ont été infectés. Aux Etats-Unis la NASA, chatouillée, n'a sans doute pas été contaminée. Quant au FBI, il veut surtout connaître l'auteur du message. Mais celui-ci sera très difficile à identifier.  
● LIRE EN PAGE 20

## Le HCC joue gros

### Derby neuchâtelois ce soir



Pour le HCC et Nicolas Stehlin il s'agira de retrouver la confiance. (Schneider-a)

**SPORTS 9 - 11 - 13 - 14**

## Un procureur élu par l'assemblée

### Le Ministère public de la Confédération sous pression

L'Assemblée fédérale élira-t-elle un jour le procureur général de la Confédération, comme c'est le cas pour les juges fédéraux et dans les cantons? Avec la démission d'Elisabeth Kopp, ce pourrait être l'une des conséquences des affaires de blanchissage d'argent et de trafic de drogue dans lesquelles le ministère public de la Confédération est accusé de passivité.  
Hier, un porte-parole du ministère public a reconnu qu'il existe bel et bien un rapport du Bureau central de police de janvier 1988 décrivant la Suisse comme une plaque tournante du trafic d'armes et de drogue, par le biais de la Shakarchi notamment.  
Un porte-parole du ministère public de la Confédération, M. Joseph Hermann, a confirmé hier l'existence d'un rapport, daté de janvier 1988, du Bureau central de police, qui dépend du ministère public, sur le trafic international d'armes et de drogue à travers la Suisse. Le porte-parole n'a toutefois pas pu confirmer que c'est bien sur la base de ce document que la presse dominicale allemande, en particulier la «Sonntagszeitung», a pu accuser le procureur général d'avoir fermé les yeux durant de nombreuses années.  
Le ministère public de la Confédération se retranche pour ne pas s'exprimer davantage, derrière le fait que le Conseil fédéral a désigné un ancien juge fédéral, Arthur Häfliger, pour mener une enquête administrative.  
Les résultats de cette enquête devraient servir de base de travail aux deux commissions qui devraient être désignées dès le mois de mars par les Chambres fédérales afin d'examiner le fonctionnement des services de Justice et Police.  
Une des conséquences pourrait en être la restructuration du ministère public de la Confédération. Actuellement, le procureur général est un haut fonctionnaire à double, voire à triple casquette, nommé par le Conseil fédéral. Placé sous la surveillance et la direction du gouvernement, il dépend du chef du DFJP pour les enquêtes de police. Juge d'instruction, chef de la police fédérale et du contre-espionnage, il est aussi chargé de l'ouverture des procédures judiciaires au niveau fédéral et de recourir devant le Tribunal fédéral. Il est donc à la fois chef de police, patron des services secrets et magistrat judiciaire.  
Pourquoi ne pas restructurer ses fonctions, qui, dans des Etats modernes, sont distincts et élire le procureur, en tant que magistrat, par l'Assemblée fédérale? Celui-ci aurait ainsi rang de magistrat et toute autonomie politique pour veiller au respect des lois au niveau fédéral.  
«Bonne idée, estime le professeur de droit Gilles Petitpierre, il faudra étudier sérieusement la question et notamment ne pas confondre les implications personnelles et l'institution. Mais il faudra étudier la raison pour laquelle la Confédération en est arrivée à ce cumul».  
«On peut très bien pratiquer comme dans les cantons, admet le professeur Jean Guinand. Mais il faudra alors distinguer entre les fonctions de magistrat et celles de chef de la police où le Conseil fédéral doit garder la direction». Avocat et conseiller aux Etats, le Jurassien Jean-François Roth pense qu'effectivement la subordination du procureur au DFJP n'est pas la meilleure chose et qu'une des conséquences des enquêtes pourrait être de repenser le rôle du ministère public et son mode de désignation.  
Yves PETIGNAT



## L'ÉVÉNEMENT

Miracle  
au Brésil?

Gel des prix, gel des salaires au Brésil.

Nouveau saint Georges, le président Sarney proclame: «Nous allons terrasser l'inflation!»

Et d'égrener des mesures «révolutionnaires.»

On applaudit!  
Comment le Brésil pourrait-il continuer en effet à supporter le galop si infernal d'une inflation, qu'on a baptisée maintenant «hyperinflation», tant son allure est étourdissante? On doit approcher d'un taux de 1000 pour cent l'an!...

Même s'il pleut dans les mémoires, certains se souviennent, toutefois, qu'il y a trois ans, le même président Sarney annonçait le même combat.

Dans l'enthousiasme de la démocratie retrouvée, le peuple le suivait alors avec foi et ferveur. Les gens dénonçaient les spéculateurs. Ils faisaient la guérilla aux fraudeurs. Tous unis, des gamins aux petits vieux, dans l'espérance d'avoir enfin quelques billets de banque qui ne se dissiperaient pas en poudre de perlimpinpin.

La foi de naguère renaît-elle aujourd'hui?

M. Sarney possède-t-il des dons de thaumaturge assez abondants pour recommencer son miracle?

Il est peu probable que le peuple lui fasse à nouveau crédit. Mais parce que le chômage est bas et que la situation économique n'est pas mauvaise, il patientera.

L'immense pays d'Amérique du Sud pourra-t-il toutefois supporter encore longtemps l'alternance des emballements et des ralentissements de l'inflation, dans laquelle les masses populaires sont régulièrement grugées?

On a comparé la situation d'avant les mesures prises par M. Sarney à celle de la République de Weimar. Face à la débâcle de leur monnaie, les Brésiliens qui avaient quelque épargne ne la transformaient-ils pas sur-le-champ en dollars ou en or?

Dans de telles circonstances ne risque-t-on pas un coup d'Etat militaire?

Jusqu'à présent, les généraux brésiliens quand ils ont été au pouvoir ne sont pas tombés dans de grands excès. Formés pour la plupart dans les écoles militaires de l'Occident, ils en ont gardé une certaine modération.

Le processus sera-t-il toujours identique?

On peut en douter. Et un putsch, dans un Etat qui est un gros exportateur d'armes de qualité, pourrait réserver des surprises désagréables.

Willy BRANDT

Criminalité  
aux USA

## La résistance paie

Les trois quarts des victimes de crimes violents aux Etats-Unis ont survécu en résistant d'une manière ou d'une autre à leur agresseur, a révélé une étude publiée dimanche.

L'étude menée par le Département fédéral de la justice a porté sur plus de 100.000 victimes d'agressions en tout genre (viol, cambriolage, etc.). Sur ces personnes, 73% ont tenté quelque chose pour échapper à leur agresseur: un tiers environ en résistant voire en tentant d'arrêter le malfaiteur, un quart en prenant la fuite ou en se cachant, et un dernier quart en tentant de calmer l'agresseur.

63% des victimes d'agressions estiment que leur résistance les a aidées à se tirer d'un mauvais pas. Seulement 7% pensent que leur comportement a au contraire aggravé leur cas. (ap)

Belgique: l'enquête piétine  
Toujours sans nouvelle de l'ancien premier ministre

L'enquête pour retrouver Paul Vanden Boeynants a piétiné lundi: des centaines de gendarmes ont fouillé en pure perte un bois du sud du pays, à la suite d'un canular, et les enquêteurs attendaient toujours que les éventuels ravisseurs de l'ancien premier ministre belge se manifestent, a-t-on appris de sources judiciaires.

Environ 500 gendarmes ont passé au peigne fin pendant tout l'après-midi un bois situé à 50 km au sud de Bruxelles, sur la commune de Saint-Ghislain, près de Mons. Dans un appel à la station locale de la radio publique RTBF, un interlocuteur anonyme avait affirmé que le corps de Paul Vanden Boeynants se trouvait quelque part dans le vaste bois de Baudour, d'une superficie d'environ 30 hectares.

L'appel avait visiblement été pris au sérieux par les enquêteurs, sans que l'on sache pour quels motifs, car il semble probable que les coups de téléphone anonymes émanant de mauvais plaisants se soient multipliés dans tout le pays, hier, compte tenu de l'ampleur médiatique de la disparition de l'ancien premier ministre belge, un des hommes les plus connus mais aussi les plus controversés du Royaume de Belgique.

Le magistrat chargé de

l'enquête, André Vandoren, responsable bruxellois de la brigade antiterroriste de la police judiciaire, a reconnu lui-même au cours d'une conférence de presse qu'aucun nouvel élément n'était survenu depuis dimanche soir.

## MENACES

Il semble cependant acquis que Paul Vanden Boeynants, impliqué dans plusieurs scandales, ait été victime récemment de menaces. L'actuel premier ministre belge, M. Martens, l'a lui-même confirmé dans une interview accordée à la chaîne de télévision flamande VTM, ajoutant que l'homme politique bruxellois voulait «probablement» demander une protection particulière au ministre belge de l'Intérieur qu'il devait rencontrer, à sa demande, lundi après-midi.

Les ravisseurs éventuels de Paul Vanden Boeynants - puisque l'enlèvement est toujours «l'hypothèse la plus plausible» - ne se sont plus manifestés depuis leurs revendications du rapt survenues samedi tard dans la nuit et dimanche midi.

## RARES INDICES

Les indices sont rares, à l'exception de la chaussure et de la pipe de la victime retrouvées près de son domicile. Aucun témoin direct ne semble s'être manifesté.

En l'absence d'éléments concrets, les journaux belges se perdaient en conjectures hier, évoquant pêle-mêle toutes les hypothèses possibles, du rapt politique au crime crapuleux.

La piste la plus évidente semblait bien sur être celle d'un enlèvement commis par un groupuscule d'extrême-gauche. L'intitulé des deux organisations ayant revendiqué le rapt - la «Brigade socialiste révolutionnaire» et un certain CCRP, ou CCRP - plaide en faveur de cette thèse.

Mais cet aspect politique pourrait aussi bien n'être qu'une façade, destinée à camoufler un crime crapuleux où un règlement de compte. L'ancien premier ministre belge avait en effet été impliqué dans plusieurs scandales: une fraude fiscale qui lui avait valu trois ans de prison avec sursis, et une affaire de corruption qui pouvait provoquer la levée de son immunité parlementaire.

## UN CLIN D'OEIL

Un dernier élément, enfin, trouble les enquêteurs: le sigle d'une des organisations ayant revendiqué le rapt (BSN), pourrait être un clin d'oeil, car il correspond aussi à la très célèbre Brigade spéciale de recherches de la gendarmerie royale. (ats, afp)



M. Paul Vanden Boeynants.

(Photo Belino ap)

Ciseaux, rubans et chrysanthèmes  
USA: le futur vice-président répète son rôle

Dans une Amérique où le pouvoir présidentiel est exorbitant, la troisième semaine de janvier est tout simplement interminable: c'est à son terme en effet que la Maison-Blanche change de locataire. Et en attendant cette échéance, aucun n'a l'intention de porter ombrage à l'autre ou d'empêcher sur ses prérogatives: c'est qu'on est entre gens du monde, et du même parti surtout!

Le climat n'est plus celui de 1981 et de la transition Carter-Reagan, marquée on s'en souvient par le retour des otages américains de Téhéran: immédiatement après la prestation de serment de Reagan.

George Bush est donc parti pêcher une fois encore en Floride, et Ronald Reagan a pris la route de son ranch de Santa Barbara; loin, bien loin l'un de l'autre. Et cette semaine sera des plus calmes qui verra le président sortant signer des décrets secondaires et quelques recours en grâce. A moins que...

## MANQUE DE PLACARDS

Dan Quayle, le vice-président élu, en a profité pour sortir (un peu) de l'ombre. Il a d'abord demandé une rallonge financière à son parti pour couvrir les frais de ses vacances de ski dans le Colorado, et un autre crédit, gouvernemental cette

fois, pour aménager quelques chambres de ce qui sera sa résidence, «et qui manque de placards» a-t-il expliqué.

De notre correspondant  
à Washington:  
Claude Froidevaux

Pour la première fois depuis trois mois, il est sorti de la réserve qu'il s'était imposée, et a accepté de rencontrer la presse, afin de préciser le rôle qu'il entend jouer auprès du président. Dan Quayle a profité de cette longue pause pour rencontrer plusieurs dizaines de spécialistes et de conseillers, dans les domaines les plus divers, afin de s'informer et de se préparer à son futur rôle.

## UN RÔLE SVP

Quel rôle justement? Remplacer le président d'abord, ou lui succéder, s'il lui arrivait quelque chose, ou s'il venait à mourir. Ce qui n'est pas un vain mot: en un quart de siècle, Lyndon Johnson a pris la place de John Kennedy, et Gerald Ford celle de Richard Nixon, l'un assassiné, et l'autre «démissionné» après l'affaire du Watergate.

George Bush lui-même fut «président» quelques heures, après la

tentative d'assassinat dont fut victime Reagan. Mais c'est à peu près tout; traditionnellement le vice-président coupe des rubans et inaugure des chrysanthèmes; il est une silhouette politique en arrière-plan, rien d'autre.

## VAUT MIEUX PAS

Dan Quayle rêvait d'autres destinées; il pensait d'abord être le «Tsar» de la drogue, ce personnage chargé de mener la lutte contre les trafiquants; peine perdue, c'est à Charles Bennett que George Bush a confié ce rôle. Il s'est ensuite proposé de revivifier la fonction de président du Sénat qui lui revient automatiquement; on lui a clairement fait comprendre... qu'il ne valait mieux pas; il a demandé enfin de se charger de certains dossiers précis, mais sans davantage de succès.

## «PROCHE ET PERMANENT»

Finalement il ne sera que ce que furent ses prédécesseurs: un conseiller «proche et permanent» du président. George Bush s'est très peu usé à ce poste, et il a su en faire le tremplin que l'on sait. Il est vrai aussi qu'il a fallu attendre près de 150 ans pour voir un vice-président élu succéder à son patron; le dernier en date était un certain Martin van Buren, qui s'en souvient? (C. F.)

## L'ordre règne à Prague

Pour la deuxième journée consécutive, les forces de l'ordre tchécoslovaques ont attaqué lundi des manifestants qui entendaient commémorer le 20e anniversaire du suicide de l'étudiant Jan Palach, a-t-on appris à Vienne de source dissidente.

De même source, on indique qu'un groupe d'une dizaine de militants de la Charte 77, principale organisation dissidente du pays, ont déposé une gerbe sur la

place Wenceslas, à l'endroit même où Palach s'était immolé par le feu le 16 janvier 1969 en signe de protestation contre l'écrasement du Printemps de Prague par l'armée soviétique.

Trois canons à eau sont intervenus pour disperser les quelque 500 personnes qui s'étaient regroupées autour de la place Wenceslas, dont tous les accès ont été rapidement bouclés.

(ats, reuter)

## Jaruzelski ouvre la voie

## Pologne: «une terrible excroissance»

Le général Wojciech Jaruzelski, numéro un polonais, a appelé hier à Varsovie le POUF à ouvrir la voie à un accord avec l'opposition modérée, afin de lutter contre les problèmes économiques et sociaux de la Pologne.

Dans un discours à l'ouverture d'une session de deux jours du Comité central du parti ouvrier unifié polonais, Jaruzelski s'est engagé à extirper les restes du sta-

linisme, «cette terrible excroissance», et à permettre une activité publique à tous ceux qui sont prêts à coopérer avec le parti.

Cette session plénière du CC devrait autoriser le Bureau politique du parti à traiter avec le leader de Solidarité Lech Walesa, initiative permettant d'entamer le processus de légalisation du syndicat dissous en décembre 1981, a-t-on indiqué de source proche du POUF. (ats, reuter)

## «Menteur et incompetent»

Paris: Barenboïm réagit  
à son limogeage

Rien ne va plus à l'Opéra Bastille: après le limogeage par son président, Pierre Bergé, de son directeur musical et artistique Daniel Barenboïm, le célèbre chef d'orchestre a réagi violemment hier, en accusant M. Bergé de «mentir», d'être «incompétent», et a appelé le président de la République à trancher le différend.

Ce à quoi Pierre Bergé a répondu un peu plus tard que le fond du problème était «une question de gros sous», Daniel Barenboïm exigeant une rétribution trop élevée.

La crise s'accompagne de démissions en série et de messages de soutien à Daniel Barenboïm, venus de musiciens les plus connus, parmi lesquels Herbert Von Karajan.

Le metteur en scène, Patrice Chéreau, a décidé de se retirer de la programmation du futur opéra Bastille - il devait monter trois opéras de Mozart.

Le compositeur Pierre Boulez, vice-président, devait faire de

même en début de semaine tout en demeurant au Conseil d'administration. (ap)



Daniel Barenboïm lors de sa mise au point devant la presse. (Bélino AP)

## LE MONDE EN BREF

**NICARAGUA.** - Environ 10.000 opposants au gouvernement sandiniste nicaraguayen ont manifesté sans incident dans les principales rues de Managua en réclamant la fin de «la dictature militaire» et «la paix, la liberté et la justice» au Nicaragua.

**ARAFAT.** - Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, est arrivé lundi matin à Helsinki où il doit séjourner jusqu'à mardi à l'invitation du gouvernement finlandais.

**NIGÉRIA.** - Le président nigérian est parti en guerre contre la pratique éhontée du droit de cuissage à l'université, où le terme d'«examineur» est souvent pris dans un sens élargi par les maîtres de conférence.

**AFRIQUE DU SUD.** - L'un des plus importants procès politiques de ces dernières années s'est achevé à Pretoria par la condamnation de trois membres du Congrès national africain (ANC,

mouvement de guérilla clandestin) à des peines allant de 12 à 23 ans de prison pour une série d'attentats à la bombe en 1986.

**ITALIE.** - Le premier ministre iranien, Mir Hossein Mousavi, est arrivé à Rome pour une visite officielle de deux jours en Italie, la première visite qu'il effectue dans un pays occidental.

**DÉCÈS.** - L'écrivain français Pierre Boileau, auteur avec Thomas Narcejac de multiples romans policiers, est décédé à l'âge de 82 ans à son domicile de Beaulieu-sur-Mer.

**NUCLÉAIRE.** - L'URSS a mis en orbite autour de la Terre un nouveau type de réacteur nucléaire et se propose de le vendre à l'Ouest.

**MALOUINES.** - L'arrivée à Montevideo d'un ferry-boat venant des Malouines a entraîné de vives protestations de la part

des péronistes argentins qui ont estimé que cette traversée était une tentative de la Grande-Bretagne de rompre l'isolement des îles Malouines.

**URSS.** - L'Union soviétique commencera à partir du mois d'avril à réduire le nombre de ses unités stationnées en Europe centrale, en application d'une décision unilatérale prise par Moscou.

**IRAQ.** - L'Irak a décidé d'élaborer une nouvelle constitution pour permettre l'instauration du multipartisme dans le pays.

**CAMBODGE.** - Pour la première fois depuis 10 ans, des responsables chinois et vietnamiens se sont rencontrés pour évoquer la question du Cambodge.

**OPA.** - La compagnie pétrolière américaine The Coastal Corp. a annoncé qu'elle allait lancer une offre d'achat de plus de 2,2 milliards de dollars sur Texas Eastern Corp. (pétrole, gaz, immobilier...).



**offres d'emploi**

**Positions supérieures**

**Un/une chef de division**

Organisation et direction de la division «Informatique et Centre de calcul» de l'Institut suisse de météorologie. Planification et coordination des besoins en informatique pour l'ensemble du service et collaboration avec des centres de calcul externes en Suisse et à l'étranger. Donner des directives et des instructions aux sections subordonnées. Qualités de chef et doué de force de persuasion. Etudes universitaires complètes ou formation équivalente. Expérience de plusieurs années en informatique. Des connaissances en météorologie seraient un avantage. Langues: deux langues officielles et bonnes connaissances de l'anglais.

**Lieu de service:** Zurich  
**Adresse:**  
Institut suisse de météorologie,  
services centraux, case postale,  
8044 Zurich

**Un/une chef de section**

Diriger la section des achats comportant les domaines achats, service du matériel et contrôle de la comptabilité. Procurer et gérer le matériel de rechange pour l'entretien des avions, des engins guidés et des installations électroniques ainsi que les machines, les équipements et le matériel de fonctionnement, de consommation et d'installation. Attribuer des travaux et procéder à des liquidations. Hautes études commerciales, compréhension technique. Connaissances et de la pratique dans le domaine de l'achat. Aptitude à négocier et à diriger un grand nombre de collaborateurs. Langues: l'allemand, le français et l'anglais.

**Lieu de service:** Dubendorf  
**Adresse:**  
Office fédéral des aéroports  
militaires, administration centrale,  
service du personnel,  
8600 Dubendorf, ☎ 01/823 20 22

**Ingénieur**

Collaborateur du Service de planification de l'Office fédéral de l'artillerie. Chef de projet pour la réalisation d'un système électronique de conduite et de direction des feux de l'artillerie. Elaboration de programmes d'essai et essais de principe (troupe) en collaboration avec l'état-major essais de l'Office fédéral de l'artillerie. Collaboration à la création des logiciels et préparation d'études et de rapports (essais). Ingénieur diplômé EPF avec expérience dans la direction de projets. Aptitude à s'imposer et connaissances en informatique. Officier. Langues: l'allemand ou le français avec des bonnes connaissances de l'autre langue. Bonnes connaissances de l'anglais.

**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:**  
Office fédéral de l'artillerie, service  
du personnel, 3003 Berne

**Un/une juriste**

de la section droit commercial, procédure civile et exécution forcée (Division principale du droit privé). Assurer le suivi de la révision en cours de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite et établir les procès-verbaux dans les commissions parlementaires. Rédaction d'avis de droit et de rapports. Communication de renseignements juridiques en matière de procédure civile et d'exécution forcée. Collaboration au sein de groupes de travail interdisciplinaires. Etudes de droit complètes. Expérience souhaitée dans le secteur économique, juridique ou administratif. Langues: l'allemand, avec de bonnes connaissances de français.

Poste à temps partiel 70%  
**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:**  
Office fédéral de la justice, services  
centraux, 3003 Berne, ☎ 031/61 41 75

**Un/une économiste**

Collaborateur/trice scientifique de la section statistique des salaires au sein de la division économie et statistique. Le/la titulaire participera à des tâches variées dans le

**EMPLOIS  
FÉDÉRAUX**

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel.  
On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tel. 031/23 23 23), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 28 fr. pour 6 mois et 35 fr. par an.  
Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

cadre du développement d'un système de statistiques des salaires et des conditions de travail. Travaux d'analyses, d'interprétation et de publications de données ressortant du domaine de la statistique économique. Participation à de groupes de travail. Formation universitaire complète en sciences économiques. Compréhension des applications du TED. Langues: l'allemand ou le français; bonnes connaissances de l'autre langue.

**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:**  
Office fédéral de l'industrie, des arts  
et métiers et du travail, service du  
personnel, Bundesgasse 8,  
3003 Berne, ☎ 031/61 29 16

**Un/une analyste,  
chef de projet**

Disposant d'un poste supplémentaire à la centrale ABIM de la Chancellerie fédérale, nous cherchons un collaborateur ou une collaboratrice pour le domaine de l'analyse et de la direction de projets. Cette personne assurera le bon fonctionnement, sur le plan technique, de l'ordinateur du service même ainsi que des installations périphériques; elle sera surtout chargée de tâches liées à la direction de projets. Il est prévu qu'elle participe à l'informatisation du recueil systématique du droit fédéral et à une banque terminologique. Travail en étroite collaboration avec la direction des projets, elle conseillera les utilisateurs, suivra le développement d'applications depuis leur conception jusqu'à leur mise en œuvre. Cette personne s'occupera en outre périodiquement d'operating et de programmation. Elle sera capable de s'adapter, de travailler en équipe, elle disposera de l'expérience nécessaire en informatique et de quelques notions de droit. Connaître les langues serait un avantage. Horaire irrégulier à titre exceptionnel.

**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:**  
Chancellerie fédérale, service du  
personnel, 3003 Berne

**Un/une juriste**

Collaborateur/trice du service juridique. Traitement d'affaires et de questions juridiques de toutes sortes dans le domaine de la législation sur le blé, en particulier: procédures pénales d'après le droit pénal administratif, représentation de l'administration devant les tribunaux, traitement de recours, collaboration aux travaux concernant la législation. Etudes universitaires complètes de droit. Langues: le français, bonnes connaissances de l'allemand.

Poste à temps partiel 50-80%  
**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:**  
Administration fédérale des blés,  
service du personnel, Hallwylstr. 15,  
3000 Berne

**Un/une économiste  
d'entreprise ESCEA**

Traitement de demandes de subventions et de questions techniques, scientifiques et économiques en rapport avec l'encouragement de la recherche axée sur la pratique par la Confédération dans le cadre de la Commission pour l'encouragement de la recherche scientifique. Collaboration administrative pendant les phases de préparation, de décision et de réalisation de projets de re-

cherche et de développement aux niveaux national et international. Activité indépendante au sein d'une petite équipe. Diplôme ESCEA ou formation équivalente. Intérêt pour les problèmes techniques. Connaissances d'informatique souhaitées. Langues: l'allemand et de très bonnes connaissances du français, bonnes notions d'anglais.

**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:**  
Office fédéral de la culture, service  
du personnel, Belpstr. 53,  
3003 Berne, ☎ 031/61 21 27

**Un/une ingénieur ETS en  
électronique**

Un/une spécialiste et chef de projets de la section des installations électriques pour les réseaux locaux de données (LAN). Définition des besoins; élaboration de concepts; mandat des bureaux d'ingénieurs; gérer et surveiller le déroulement de projets. Conseiller les utilisateurs. Elaboration de projets et direction des travaux. Un/une ingénieur ETS (option électronique) avec expérience de la technique haute fréquence, des méthodes et de la technique de mesurage. Connaissance de la compatibilité électromagnétique; si possible expérience en matière d'entretien de matériel informatique.

**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:**  
Office des constructions fédérales,  
service du personnel, 3003 Berne,  
☎ 031/61 81 30

**Conseiller/ère  
d'utilisateurs TED**

Collaboration au service TED. Assurer la formation des utilisateurs TED de l'office. Organiser des cours internes de formation TED dans les domaines de la communication des données et de l'emploi des PC. Un/une spécialiste des différents emplois de PC (IBM et systèmes compatibles, Macintosh avec différents paquets de logiciels standards). Conseiller les utilisateurs pour toutes les questions touchant les applications des PC et des logiciels. Personne de contact pour l'ensemble des collaborateurs de l'office utilisant le TED (hot-line). Collaborer au sein d'une petite équipe à la réalisation des projets TED de l'office. Formation de base technique ou commerciale avec de bonnes aptitudes didactiques. Connaissance approfondie du TED. Expérience dans l'utilisation de PC et de la formation des adultes désirée. Capable de travailler en équipe, souplesse d'esprit, indépendance. Langues: l'allemand ou le français avec de bonnes connaissances de l'autre langue; connaissances d'anglais.

**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:**  
Office fédéral de la santé publique,  
service du personnel, case  
postale 2644, 3001 Berne

**Professions administratives**

**Un/une réviseur**

Collaboration au sein de la section d'estimation des titres de la division principale de l'impôt fédéral direct. Estimer des titres non cotés à partir des bilans, dossiers fiscaux et autres documents. Mener des pourparlers de manière indépendante avec les autorités et les contribuables. Collaborer à

l'édition de la liste officielle des cours fiscaux. Formation bancaire, administrative ou commerciale complète assortie de quelques années de pratique. Bonnes connaissances des bilans et des opérations sur titres en bourse. Expérience du traitement électronique des données souhaitée. Langues: l'allemand ou le français avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:**  
Administration fédérale des  
contributions, service du personnel,  
3003 Berne, ☎ 031/61 71 21

**Collaborateur/trice  
spécialiste**

Service traitant le budget du personnel, la gestion des emplois et la statistique du personnel. Personne effectuant, à l'aide de l'ordinateur personnel, des enquêtes sur les prix pour déterminer le coût de la vie à l'étranger et fixer la compensation du pouvoir d'achat. Etablissement de statistiques et de relevés concernant les effectifs et les dépenses de personnel. Collaboration dans des groupes de travail. Apprentissage complet de commerce ou d'administration ou formation équivalente avec expérience professionnelle. Savoir de préférence utiliser l'ordinateur personnel. Sens de la collaboration et attente pour les chiffres. S'intéresser à l'emploi de l'ordinateur personnel. Entrée en fonctions: immédiatement ou selon entente.

Poste à temps partiel 50%  
**Adresse:**  
Office fédéral du personnel, à l'att.  
de M. Graf, Bundesgasse 32,  
3003 Berne

**Un/une fonctionnaire  
d'administration**

Dactylographe de la correspondance, des rapports et des publications scientifiques en allemand, en français et en anglais. Exécuter des travaux généraux de secrétariat. Diplôme de fin d'apprentissage de commerce ou d'administration ou formation équivalente, avec expérience professionnelle. Expérience de l'utilisation d'ordinateurs personnels (PC) (WORD 4) indispensable. Sens de la collaboration. Langues: le français ou l'allemand avec de très bonnes connaissances de l'autre langue. Connaissance de l'anglais souhaitée.

**Lieu de service:** Liebfeld-Berne  
**Adresse:**  
Station fédérale de recherches  
laitières service du personnel,  
3097 Liebfeld

**Un/une fonctionnaire  
d'administration**

Collaborateur/trice chargé/e de la correspondance, de travaux d'analyse compliqués et de la mise au point de rapports en allemand, français et anglais. Tâches variées de chancellerie. Connaissances des systèmes modernes de traitement de textes. Diplôme d'une école de commerce ou certificat de fin d'apprentissage d'employé/e de commerce. Expérience professionnelle. Personne de confiance et consciencieuse. Rapidité d'assimilation. Aptitude à collaborer et à travailler avec précision. Langues: le français ou l'alle-

mand; très bonnes connaissances de l'autre langue; bonnes connaissances de l'anglais.  
**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:**  
Etat-major du groupement de  
l'état-major, service du personnel,  
3003 Berne

**Employé/e du téléx**

Collaboration au service du téléx du Bureau central suisse de police (transmission de correspondance à des autorités de police suisses et étrangères). Traitement de textes et rapports dans les langues officielles et en anglais ainsi que recherches dans les fichiers et mise à disposition de dossiers de l'enregistrement central des personnes et des objets. Participation occasionnelle au service de la permanence le samedi. Langues: l'allemand ou le français, avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

**Lieu de service:** Berne  
**Adresse:**  
Ministère public de la Confédération,  
service du personnel, Taubenstr. 16,  
3003 Berne

**Professions techniques/  
artisanales/exploitation**

**Collaborateur/trice au  
magasin des métaux  
ferreux**

Exécution de travaux au poste d'oxy-coupage et à la cisaille-guillotine. Préparer les matières premières pour la fabrication. Conduire des grues-automobiles. Jeune collaborateur/trice consciencieux/se. Expérience professionnelle dans le domaine souhaitée.

**Lieu de service:** Thoune  
**Adresse:**  
Ateliers fédéraux de construction,  
service du personnel, 3602 Thoune,  
☎ 033/28 20 28

**Magasinier**

Collaborateur chargé des travaux d'entretien, de réparation, d'emmagasinage et de contrôle au matériel d'instruction, au matériel de montagne et aux réserves. Jeune homme actif ayant de l'expérience dans les travaux d'entretien et de classement du matériel. Apte au service militaire. Formation professionnelle pas nécessaire.

**Lieu de service:** St-Maurice  
**Adresse:**  
Arsenal fédéral, 1890 St-Maurice,  
☎ 025/65 15 21

**Professions diverses**

**Aspirant/e  
mécanicien/ne**

Un apprentissage de quatre ans dans une branche technique terminée avec succès ou en possession d'un diplôme de maturité. Ouvre et vue suffisantes et un sens normal des couleurs.

**Lieu de service:** Lokomotivdepots  
der Kreise I, II, III  
**Adresse:**  
Information professionnelle CFF,  
case postale 345, 1001 Lausanne

**Garde-  
frontière**

Vous intéressez-vous à une activité exigeante, exercée en plein air et en contact avec le public? Demandez notre documentation en envoyant le talon ci-dessous à l'une de nos directions d'arrondissement des douanes à:

- 4010 Bâle
- 8201 Schaffhouse
- 7001 Coire
- 6901 Lugano
- 1001 Lausanne
- 1211 Genève 11

Nom  
 Prénom  
 Adresse  
 F

002018

**FR FACADE RIDEAU**

PAUL STEINER / P.-A. BOZZO  
2300 La Chaux-de-Fonds 2  
☎ 039/28 24 26 - Hôtel-de-Ville 103

cherche pour tout de suite ou date à convenir

**monteurs en façades**

pour l'exécution de chantiers en Suisse romande.

**Cette activité nécessitera:**

- d'éventuels déplacements du lundi au vendredi,
- un travail exclusivement à l'extérieur sur des échafaudages.

**Qualités requises:**

- expérience dans le bâtiment,
- facilité à lire les plans techniques,
- aptitude à effectuer des travaux de mesures et diverses tâches manuelles.

**Avantages offerts:**

- activité au sein de petites équipes de montage,
- ambiance jeune et dynamique,
- prestations de salaire très intéressantes, selon les capacités,
- frais de déplacements.

Uniquement Suisses ou titulaires d'un permis B ou C.

Veillez s.v.p. prendre contact par téléphone pour fixer rendez-vous: ☎ 039/28 24 26. 800

Nous cherchons pour places fixes et temporaires



**Mécaniciens électriciens  
Câbleurs  
Monteurs électriciens**

Excellentes prestations.  
BOVA-service, rue des Marchandises 2  
2502 Bienne, ☎ 032/23 87 17 233

**Flückiger & Huguenin SA**

Département appliques cadrans

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir, une

**découpeuse**

pour travaux fins sur petite presse ou balancier.

Une bonne vue, de la volonté et des aptitudes à exécuter des travaux exigeant du soin sont absolument indispensables à ce poste.

Horaires variables ou à convenir.

Rémunération selon qualifications et expérience.

Formation pouvant être assurée par nos soins.

Ecrire ou prendre rendez-vous chez  
Flückiger & Huguenin SA, rue du Crêt 7,  
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 37 88 012722

**spectacles-loisirs**



**Mercredi 25 janvier à 20 h 30**

1er spectacle de l'abonnement

Les Galas Karsenty-Herbert présentent:

**Danièle Delorme  
Bruno Cremer**

dans

**Léopold le bien-aimé**

de Jean Sarment

Mise en scène de Georges Wilson

Location: Tabatière du Théâtre, tél. 039/23 94 44  
dès mercredi 18 janvier pour les Amis du Théâtre  
et jeudi 19 janvier pour le public. 012085



# Ceausescu, Marcos, Mobutu, méfiance!

## Les grandes banques filtrent les chefs d'Etat

Selon Ion Pacepa, ancien chef des services secrets roumains, Nicolae Ceausescu aurait au moins 400 millions de dollars dans les coffres suisses. Et il y a Marcos, Mobutu et cie. Soucieuses de leur image, les trois plus grandes banques suisses ont instauré un filtre: les puissants de ce monde qui veulent ouvrir un compte à leurs guichets voient leur requête passer obligatoirement par les directions générales. Une initiative prise de leur propre chef, qui ne concerne pas les petites banques et les sociétés financières.

### Une enquête de

Christophe PASSER

La Convention de diligence, passée entre les banquiers suisses, fixe les règles à observer lors de l'acceptation de fonds. Cette convention cherche à dépister l'argent

criminel. Elle ne s'adresse donc pas aux chefs d'Etat et ne fait aucun distinguo, délicat, entre tyrans, despotes ou dirigeants légitimes.

### ZONE GRISE

Les trois principales banques suisses (l'Union de Banques Suisses, le Crédit Suisse et la Société de Banque Suisse) ont toutes édicté de façon interne un règlement destiné à filtrer les dépôts de chefs d'Etat étrangers. Selon Kurt Hauri, de la Commission fédérale des Banques (CFB), «ces directives sont le résultat de l'affaire Marcos. Elles sont laissées à l'initiative des banques, qui ont compris qu'elles n'avaient pas d'intérêt à accepter des dépôts douteux».

Robert Favarger, directeur à l'UBS, confirme que «des instructions systématiques sont données, pour les cas impliquant des

chefs d'Etat, des hommes politiques ou des notables. Ils remplissent un formulaire spécial et la demande de dépôt est étudiée au plus haut niveau». Cette procédure est d'ailleurs antérieure à l'affaire Marcos. Durant cette affaire, l'UBS, faisant ainsi une légère entorse au secret bancaire, avait confirmé le refus par sa direction de fonds appartenant au Zairois Mobutu.

Favarger: «Notre façon d'opérer est restrictive. Mais nous sommes dans une zone grise: c'est difficile de dire non à un chef d'Etat. Nous essayons de juger s'il est légitimement en place ou s'il s'est couronné lui-même. Mais nous ne pouvons pas imposer notre vision politique du monde.» Par ailleurs, la difficulté est la même que pour les affaires d'argent sale: il est difficile de découvrir l'identité réelle d'un client.

De «strictes directives» pour les personnalités politiques existent aussi à la SBS. Il faut l'approbation par un membre de la direction. «Nous acceptons si nous pensons pouvoir prendre la responsabilité de relations d'affaires à long terme». Même son de cloche au Crédit Suisse (CS) où l'on dit faire à peu près comme l'UBS, en restant plus discret sur la procédure. Le CS conclut pourtant: «Il faut savoir que refuser un compte à un chef d'Etat peut poser un problème politique. Le gouvernement pourrait se plaindre au Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE)» Le DFAE aurait-il subi le courroux de chefs d'Etat «refusés»? A Berne, on n'a pas trace de plaintes. Il est d'ailleurs rare que des banques refusent carrément. Robert Favarger nuance: «Il ne s'agit pas forcément de refuser. Si un chef d'Etat veut déposer de l'argent que pourrait plus tard

réclamer son pays, nous pouvons le convaincre d'ouvrir le compte, non pas en son nom propre, mais sous celui d'une officine d'Etat. En cas de problème, les fonds reviennent au pays d'origine».

### PAS DE RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Du côté des banquiers privés, le Genevois Philippe Bordier, de la banque du même nom, n'a pas connaissance de directives émanant de l'Association suisse de banquiers (ASB). Il ne pense pas que l'ASB pourrait imposer à ses membres une réglementation sur les dépôts de chefs d'Etat. A l'ASB, on estime que chaque banque doit prendre les décisions qui s'imposent. Quant à l'avocat Paolo Bernasconi, expert en criminalité économique, il trouve «louables» les efforts des grandes banques. Mais il tempère: «La Commission fédérale des banques ne rate pas

une occasion de rappeler que la Convention de diligence n'est que le minimum auquel doivent se tenir les banquiers».

### LISTE NOIRE

Pourrait-on imaginer une liste noire de personnalités indésirables dans les banques helvétiques? Au moment de l'affaire Marcos, le patron du Crédit Suisse, Robert Jeker, déclarait: «C'est le rôle du gouvernement de désigner les personnes non grata. En décidant d'accepter ou de refuser un compte à un chef d'Etat avec lequel la Suisse entretient des relations suivies, les banques s'arrogeaient des compétences qu'elles n'ont pas».

Au DFAE, on ne voit pas comment établir et tenir à jour une liste noire. Et devrait-on n'y inclure que les gouvernements? Ou aussi leur famille et leurs proches?

(BRRI)

## Quatre candidats du parti radical

### Succession d'Elisabeth Kopp



Les quatre candidats radicaux à la succession de Mme E. Kopp: de g. à dr. en haut, K. Villiger (LU) et F. Steinegger (UR); de g. à dr. en bas, G. Stucky (ZG) et R. Jagmetti (ZH).

Les noms des candidats radicaux à la succession d'Elisabeth Kopp au Conseil fédéral sont désormais connus. Quatre candidats ont été désignés par les sections cantonales du parti radical (prd) qui avaient jusqu'à lundi pour faire leurs propositions. Il s'agit de Kaspar Villiger (Lucerne), Franz Steinegger (Uri), Georg Stucky (Zoug) et Ricardo Jagmetti (Zurich), a indiqué lundi le porte-parole du prd Christoph Beusch.

Le Parlement élira le successeur d'Elisabeth Kopp le 1er février. Cette semaine, le conseil des députés et la direction du prd se réuniront jeudi, et le groupe radical des Chambres et le comité central feront connaître leur choix vendredi. Les groupes des grands partis se réuniront vraisemblablement les 27 et 28 janvier pour prendre leur décision.

Le conseiller aux Etats lucernois Kaspar Villiger, 47 ans, est ingénieur. Il dirige avec son frère une fabrique de cigares et de vélos. Elu en 1972 au Grand Conseil lucernois, il accède au Conseil national dix ans plus tard. Il siège au Conseil des Etats depuis 1987. En cas d'élection, il vendrait à son frère et

partenaire ses parts de l'entreprise familiale, dont il détient la moitié.

L'Uranais Franz Steinegger, 45 ans, député au Conseil national depuis 1980, dirige une étude d'avocat-notaire à Altdorf. Vice-président du Parti radical suisse, il est, depuis 1988, président de la Fédération suisse du tourisme. Depuis le début de l'année, il préside également le Club alpin suisse (CAS). S'il était élu, le canton d'Uri aurait un représentant au Conseil fédéral, ce qui n'a pas été le cas depuis 1848.

Le troisième candidat de Suisse centrale, Georg Stucky, 59 ans, est conseiller national depuis 1979. Docteur en droit, il travaillait dans l'industrie pétrolière avant d'être élu au gouvernement zougnois en 1974. Il dirige le Département cantonal des finances.

Le candidat zurichois Ricardo Jagmetti, 59 ans, est professeur de droit public à l'EPFZ. Il est entré au Conseil des Etats en 1983, après avoir siégé 12 ans au Grand Conseil zurichois. D'origine tessinoise, il est marié à une Neuchâteloise. Avec son élection, la tradition du siège zurichois au Conseil fédéral serait perpétuée. (ats)

## Transports des déchets dangereux

### Sous l'égide de l'ONU: prochaine conférence à Bâle

Une conférence internationale sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies se réunira en mars à Bâle pour signer une convention qui réglementera les mouvements transfrontières des déchets dangereux, a communiqué hier l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEPF). La Suisse joue un rôle important dans la préparation de cette convention. C'est elle qui en a lancé l'idée et c'est un Suisse, Alain Clerc, sous-directeur à l'OFEPF, qui préside le groupe d'experts chargé de la préparation.

Le problème du transport des déchets dangereux s'est brutalement révélé au public lors de l'affaire des fûts de dioxine de Seveso, en 1983. D'autres scandales ont éclaté depuis lors, surtout liés

aux exportations et au stockage dans le tiers monde. La Suisse n'est pas épargnée par ces affaires, constate l'Office fédéral de l'environnement dans son communiqué.

Si, d'une part, l'OFEPF déclare n'avoir jamais autorisé l'exportation de déchets dangereux à destination des pays en voie de développement, d'autre part, les aéroports suisses servent au transit de déchets vendus et achetés par d'autres pays. Or plusieurs cas de détournements de destination opérés aux aéroports de Bâle et Zurich ont été relevés dans la presse.

Par ailleurs, «des intermédiaires domiciliés dans notre pays se livrent à ce genre de trafic», souligne l'OFEPF. Suite à l'affaire de Seveso et à plusieurs autres affaires, la Suisse s'est donc fortement

engagée pour la Conférence qui se tiendra du 20 au 22 mars à Bâle. Cette conférence des Nations Unies sera organisée par le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement), et devrait réunir 160 gouvernements invités.

La convention devrait couvrir les points suivants, déclare l'Office fédéral de l'environnement: définition des déchets dangereux et des modalités de contrôles; réglementation sur les questions de responsabilité civile et d'assurance. Un secrétariat devra contrôler l'application de la convention, s'occupera d'information et de formation, coordonnera les interventions en cas d'accident et réglera les transferts de technologie.

Suivant une proposition de la Commission environnement de la

Communauté européenne, l'exportation vers des pays qui n'ont pas adhéré à la future convention pourrait être interdite. On abordera aussi la question du transit, actuellement soumis exclusivement à des réglementations nationales, qui concerne beaucoup la Suisse.

### LA SUISSE TRÈS INTÉRESSÉE

La Suisse est d'autant plus intéressée aux résultats de la Conférence qu'elle exporte actuellement encore une partie de ses déchets dans les pays de la Communauté européenne, précise l'OFEPF dans son communiqué. Notre pays devra pourtant, à moyen terme, être en mesure de régler lui-même le problème des déchets spéciaux. (ats)

## Déficit record

### Garantie contre les risques à l'exportation

C'est avec un déficit record de quelque 400 millions de francs – supérieur de 240 millions à celui de 1987 – que le Fonds de la Garantie contre les risques à l'exportation (GRE) va clôturer l'exercice 1988. A l'Office fédé-

ral des affaires économiques extérieures, on confirmait hier les chiffres avancés par un quotidien bernois, en précisant qu'ils revêtaient encore un caractère provisoire. (ats)

## Rolle: tribunal sur sa soif

Commencé en avril dernier et renvoyé pour un complément d'enquête, le procès de Séraphin Michaud, 44 ans, ancien responsable indécant des caves Moevenpick de Bursins (VD), s'est rouvert lundi devant le Tribunal correctionnel de Rolle (VD). L'accusé, qui par ses malversations a laissé

un trou estimé entre 15 et 20 millions de francs, a encore une fois brillé par son absence. C'est donc un jugement par défaut que l'on attend pour vendredi prochain, près de cinq ans après l'éclatement de ce scandale qui a secoué le marché suisse des vins. (ats)

## Elections anticipées

### Crise parlementaire au Liechtenstein

Les citoyens et citoyens du Liechtenstein risquent de se rendre plus tôt que prévu aux urnes pour renouveler leur Parlement.

Un des deux partis représentés au Parlement, le Parti bourgeois progressiste, minoritaire, refuse en effet de continuer à siéger suite à

une controverse l'opposant à la formation majoritaire, l'Union pour la patrie. Si aucune entente ne peut être trouvée, le prince Hans Adam devrait ces prochains jours dissoudre le Parlement et annoncer des élections anticipées pour le mois de mars. (ats)

## Médiateur fédéral

### Bonnes perspectives

Les chances sont grandes de voir nommé un jour un médiateur fédéral, chargé de faciliter l'accès des citoyens et des citoyennes à l'administration. En effet, la commission ad hoc du Conseil national a accepté hier, par 18 voix con-

tre une, la motion du conseiller des Etats Ulrich Gadiet (udc-GR). Le conseil des Etats avait transmis cette motion en septembre, par 20 voix contre 14, malgré l'avis négatif du Conseil fédéral. (ats)

## LA SUISSE EN BREF

**ATTAQUÉ.** — Un paysan habitant une ferme isolée du Toggenbourg, a été attaqué par deux hommes masqués qui l'ont blessé d'un coup de feu. Selon la police saint-galloise, les agresseurs, qui sont en fuite, venaient de la région. On ignore tout des motifs de leur acte.

**HAPPÉ.** — Un petit enfant âgé de deux ans a été happé par une camionnette de livraison à Einsiedeln (SZ) et a été mortellement blessé. L'accident s'est produit devant un immeuble, alors que la camionnette manœuvrait.

**COLLISION.** — Un grave accident de la circulation s'est produit, sur la commune de Villars-sous-Champvent (VD). Un automobiliste circulait au volant de sa voiture de Montagny en direction de Method (VD) lorsqu'il entra en collision frontale avec une autre voiture venant en sens inverse. Ce dernier a dû être désincarcéré par le centre de renfort des pompiers d'Yverdon.

**PROTESTATIONS.** — L'Union syndicale suisse (USS), a protesté contre le licenciement d'un syndicaliste par le «Tages-Anzeiger». «De toute évidence», ce renvoi s'expliquerait par les activités syndicales du correcteur, estime l'USS.

**UN «CAVE».** — Il aura fallu trois tentatives à un voleur de petits chemins zurichois pour récolter, quelques centaines de francs. D'abord, il s'en est pris à un chauffeur de taxi qu'il a menacé avec son arme, mais lorsque ce dernier a lui aussi sorti une arme, le voleur a abandonné. Il s'est alors attaqué à trois adolescents qui ont répondu qu'ils n'avaient pas d'argent. Finalement, il a posé son arme sur la nuque d'un Espagnol et a tiré son porte-monnaie de sa poche. Il a réussi à prendre la fuite.

**DÉGIVRAGE.** — Une femme de 79 ans, qui voulait dégivrer son frigidaire à l'aide d'une bougie, a provoqué un incendie qui a causé des dégâts pour 60.000 francs. Le frigo, suite à une explosion, a pris feu et les flammes se sont propagées dans tout l'appartement. La propriétaire du frigidaire souffre de brûlures légères aux avant-bras.

**DANGEREUX.** — Un homme de 43 ans a été condamné à trois jours de prison avec sursis pour lésions corporelles simples et voies de fait par le Tribunal de district de Lucerne. Selon le jugement, l'homme s'est attaqué à des promeneurs – en particulier des femmes menant leur chien en laisse – et les aurait parfois blessés et injuriés.

**ESCROC.** — L'exécutif du canton de Schwytz a porté plainte contre Karl Diethelm, fonctionnaire de 59 ans du Département de l'agriculture et de la sylviculture, pour abus de confiance. Il lui est reproché d'avoir falsifié des mandats de paiement et d'avoir ainsi détourné des fonds de l'Etat à son profit et au profit de tiers, a indiqué la chancellerie du canton de Schwytz.

**FROMAGE.** — Une commission d'experts vient d'être nommée par le Département fédéral de l'économie publique, pour étudier la réglementation du marché du fromage et sa compétitivité, actuelle et future, face au marché unique européen.

**NLFA.** — Le Parti libéral suisse (pls) est en majorité favorable à une nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA) passant par le Lötschberg et le Simplon. Il considère cette variante comme la «solution européenne par excellence».



divers

# SOL & LIT

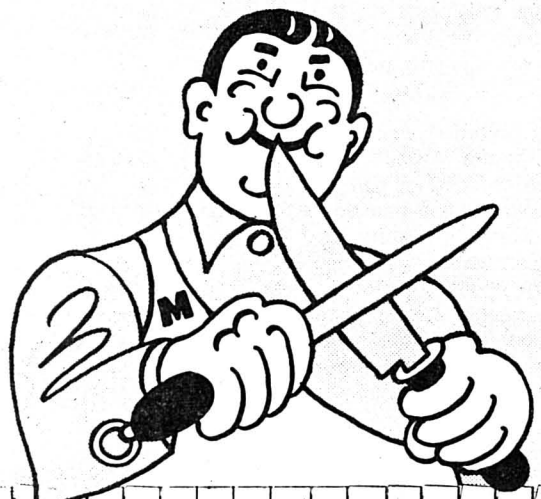
R. ESTENSO  
Rue du Parc 94, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 63 23  
Le Locle, ☎ 039/31 16 70

Décoration, meubles, tapis d'Orient et stores, revêtements de sols, tapis, plastiques, parquets, rideaux, literie

## Soldes de 10 à 50%

du 5 au 25 janvier 1989

# Fraîcheur garantie!



Offres spéciales jusqu'au 21 janvier

**Lard fumé à cuire**  
kg ~~13<sup>50</sup>~~ **11<sup>50</sup>**

**Saucisse à rôtir de veau «Spéciale»**  
la pièce, 140 g  
~~170~~ (100 g = -92%) **130**

**Rôti haché au jambon, à cuire**  
pièces de 500 et 800 g  
kg ~~11.-~~ **8<sup>50</sup>**

**Poulet «Optigal» frais du pays**  
pièces de 1 kg env.  
kg ~~6<sup>20</sup>~~ **5.-**

# MIGROS

Société coopérative MIGROS Neuchâtel - Fribourg

offres d'emploi

Région de Neuchâtel: vous êtes **dessinateur en machine? dessinateur en bâtiment? menuisier/ébéniste? vendeur?** etc., etc.

Nous cherchons de nouveaux collaborateurs pour créer et vendre des agencements de cuisines FUST. Votre formation pour cette activité pleine d'attrait sera assurée par nos soins.

Contactez-nous pour un entretien sans engagement. Ensemble, nous discuterons de vos qualifications et déterminerons dans quelle mesure elles correspondent aux exigences de l'un de ces postes, qui pourrait être une étape importante dans votre carrière.

Appelez-nous!  
Demandez **Mr. M.R. Schnegg**  
**Ing. dipl. Fust**  
1163 Etoy, Centre de l'habitat  
Tél. 021/807 38 78



**Fust Cuisines**

## COMMUNE DES BRENETS MISE AU CONCOURS

Par suite de réorganisation interne, un poste d'

# employée de commerce

à mi-temps

est à repourvoir à l'administration communale.

Tâches: - travaux d'administration;  
- correspondance et tenue de quelques procès-verbaux;  
- comptabilité.

Exigences: - formation commerciale complète, CFC ou titre équivalent;  
- très bonnes connaissances et pratique de la sténodactylographie;  
- maîtrise de l'orthographe;  
- connaissances en informatique.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: 1er avril 1989 ou date à convenir.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Conseil communal des Brenets, jusqu'au 10 février 1989

## Saisissez la chance de réaliser une nouvelle carrière Votre formation professionnelle est à nos frais!

Vous avez une formation commerciale ou équivalente, le sens des contacts humains, vous êtes ambitieux.

- Vous voulez
- être plus actif
  - gagner davantage
  - vivre mieux

Dans votre région vous trouverez une situation indépendante et une activité variée au sein de l'organisation externe d'une importante entreprise de services suisse. Nous vous garantissons un appui permanent, d'excellentes conditions de rétribution (fixe, commissions et frais), ainsi que des prestations sociales complètes.

Renseignez-vous! Postez aujourd'hui encore le coupon ci-dessous.

- Demande de renseignements  
 Prenez contact avec moi

Nom, Prénom: \_\_\_\_\_

Profession actuelle: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

Rue et No: \_\_\_\_\_

NPA/Localité: \_\_\_\_\_

Tél. privé: \_\_\_\_\_

A renvoyer à Publicitas S.A., rue de la Treille 9, 2000 Neuchâtel, sous chiffres Y 28-587316.

# PROFITEZ!

## Ventes spéciales jusqu'au 25 janvier

### REMISE IMPORTANTE sur tous les modèles 88

Pour mieux vous servir:

**Garage et Carrosserie du Collège**  
Distributeur officiel

## Maurice Bonny sa

La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 28 40 45  
24-29, rue du Collège

Afin de renouveler son stock

# «LA SIBERIENNE»

Rue du Stand 10 - La Chaux-de-Fonds

## VENTE SPÉCIALE

offre une **VENTE SPÉCIALE** dans ses cuirs, mouton retourné, fourrure

**du 5 au 25 janvier 1989**

finance

# X Procrédit - le prêt personnel rapide et discret

Veillez me verser Fr. \_\_\_\_\_

Je rembourserai par mois Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

NP/Domicile \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

a adresser des aujourd'hui a

Banque Procrédit  
Av. L.-Robert 23  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture  
de 08.00 à 12.15  
de 13.45 à 18.00

rapide simple discret

# X procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"



## Elle fait la pluie et le beau temps

Nouveau modèle barométrique chez Casio



Si la Suisse a marqué le monde des montres design avec la Swatch, le Japon se distingue avec les pièces gadget. Casio est même une marque qui s'est spécialisée dans les montres radio-télévision-chronomètre-etc et maintenant météorologique.

Le nouveau modèle Casio ARW 320 est une petite station météo à lui tout seul. Non seulement il indique l'heure et le temps qu'il fait, mais également l'altitude et

la profondeur. Cette pièce est étanche à 100 mètres.

Mis à part le baromètre incorporé avec indication digitale en millibar, l'appareil de mesure de l'altitude et de la profondeur (4000 m à -30 m), comprenant des fonctions de mémoire et d'alarmes de profondeur, l'ARW 320 offre toutes les indications de temps, avec chrono au centième et alarme countdown.

J. H.

## Orientation européenne

### HIAG: bons résultats 88

Le groupe HIAG, la plus importante entreprise de l'industrie suisse du bois, a dégagé de bons résultats en 1988. Selon les chiffres provisoires, annoncés lundi à Fribourg, le chiffre d'affaires a atteint 660 millions (+ 7,7%) et la marge brute d'autofinancement opérationnelle 40 millions (+ 14%).

Le bénéfice devrait avoisiner celui de l'exercice précédent qui atteignait les 8 millions. La direction du groupe a par ailleurs indiqué les grands axes de sa stratégie européenne.

En prévision du marché européen, HIAG réforme ses structures, rationalise ses moyens de production. Récemment, Bois Homogène à Saint-Maurice (VS) a supprimé 14 emplois, réorientation de la production oblige.

Selon le président du groupe, Gustav Eric Grisard, il ne devrait pas y avoir de licenciement à moyen terme dans les autres entreprises du groupe. HIAG tient en outre à maintenir ses unités de production dans les sites actuels.

La stratégie européenne du groupe sera axée sur la fabrication de spécialités et non pas, comme les grandes unités de production étrangère, fabriquer des produits simples et de grande consommation. «HIAG ne veut pas copier la concurrence étrangère, mais trouver des solutions individuelles à la dimension de chaque société», a dit M. Grisard. En outre, par la prise de participation récente (34%) de Pavafibres S.A., Fribourg, dans la société française Isoroy S.A., Ussell, cela permet au groupe de s'installer dans le marché commun.

Le groupe HIAG, qui a débuté il y a 20 ans, comprend 33 entreprises de production et de négoce, dont 3 en Suisse romande et 3 en Europe occidentale (sans la participation dans Isoroy). HIAG vient aussi de livrer une usine clés-en-main en Chine. HIAG occupe près de 2300 collaborateurs, dont 1750 en Suisse.

Les fabrications de HIAG comprennent toutes sortes de panneaux en bois aggloméré ou en fibres minérales, des parquets et autres matériaux à base de bois. 25% de la production du groupe est exportée.

En Suisse, HIAG occupe entre 60 et 70% du marché pour les plus importants produits qu'il fabrique. Il fournit les artisans, mais très peu les magasins «Do it yourself». (ats)

## La politique agricole de la Suisse

### Une étude d'Agrar-Forum

Définir les bases d'une politique agricole pour la Suisse, tournée vers l'avenir et basée sur un large consensus, tel est le but que s'est fixé l'Agrar-Forum, un groupe de travail réunissant des personnalités des milieux politiques, économiques, scientifiques et agricoles et présidé par le conseiller national UDC Christoph Blocher. Le groupe a présenté hier à Berne un rapport qui, sans apporter de «solution», tente de situer les divergences d'intérêts et les points de consensus.

Les progrès biotechnologiques ainsi que les changements de la situation économique mondiale

vont amener ces prochaines années à une réorientation de la politique agricole de tous les pays industrialisés. Partant de cette constatation, les membres de l'Agrar-Forum ont étudié plusieurs modèles de politiques agricoles, allant de la poursuite de la politique actuelle à une agriculture extensive selon des critères purement écologiques en passant par des limitations nationales de la production.

Un large consensus s'est dégagé quant aux objectifs généraux de la politique agricole, qui doit assurer un approvisionnement régulier tout en préservant une agriculture décentralisée, en ménageant l'environnement et en

assurant un revenu proportionné au travail. Des divergences ont subsisté en ce qui concerne notamment les paiements directs aux producteurs et l'arrêt des importations des aliments pour le bétail.

Le rapport présenté par Agrar-Forum n'apporte pas de «recette», ont expliqué les participants. Il vise à mettre à jour et à évaluer les divergences entre les milieux concernés, la politique agricole étant «l'art du dosage intelligent», a expliqué Walter Meier, directeur de la station de recherche d'économie d'entreprise et de génie rural de Tänikon. (ats)

## Soutenue mais sans volume

### Bourse de Genève

La Bourse de Genève est soutenue lundi, mais les volumes sont faibles. Le marché suisse est plus feutré que jeudi ou vendredi. Certains professionnels disent «heureusement», car après plus de deux semaines de hausses presque continues la bourse a besoin de souffler. Certains observateurs sont pas ailleurs étonnés par l'illuminisme de la hausse des actions en parallèle à celle des taux.

L'annonce des bons résultats de Ciba-Geigy n'a qu'un effet modéré sur les cours: porteur (2965 +15) et nominative (2290 +10). Le bon en revanche affiche une hausse de 30 à 2380. L'annonce de Von Roll qui prévoit que son bénéfice net devrait pratiquement doubler ne laisse pas indifférent. Le porteur (2150 +70) progresse de 3,3%, les hausses de la nominative (400 +5) et du bon (324 +2) sont plus modestes.

En dehors des avances des nominatives Hero n100 (1800 +125), Ascot n100 (1185 +60), Moevenpick (1325 +50), on a toujours Bobst (3350 +75) aux avant-postes. Electrowatt (3075 +65), après avoir été bien tenue en 1988, réagit à de nombreuses recommandations qui escomptent une amélioration des résultats. Le bon (254 +2) reste encore très en retard.

Les «grosses» chimiques, le baby Roche (13750), l'action Sandoz (10200 -100) et le bon (1745) n'étaient pas au rendez-vous que leur avait donné Ciba, cependant leurs résultats qui seront publiés prochainement seront sans doute aussi bons.

D'autres valeurs sont également bien placées, notamment Zueblin (1500 +50) et les bons Attisholz (320 +10), Holzstoff (375 +10), Globus (1140 +30) Zellweger (1900 +50) et Nestlé (1385 +15) qui prend un peu d'avance sur la nominative (6910 +60).

Parmi les valeurs qui perdent un peu de terrain, on trouve les Ateliers de Vevey (1000 -50), Industrie (1175 -25), Inspectorate (2100 -40), les bons Sika (495 -20) Fischer (218 -8), Keramik (800 -20), Rieter (322 -8), Interdiscount (318 -7) et Lindt (1625 -35).

Swissindex à 13 h: 975.1 - 0.4. (ats, sbs)

## Le dollar grimpe à Zurich

Le dollar a gagné plus de deux centimes lundi à Zurich où il était coté à 1,5635 fr en fin d'après-midi (1,5625 fr vendredi). Cette hausse n'a pas provoqué, comme le marché le craignait, d'interventions bancaires, ont indiqué les cambistes.

Si la hausse devait se poursuivre, des actions coordonnées des banques centrales pourraient néanmoins, de l'avis des cambistes, avoir lieu cette semaine. La publication, mercredi, du déficit commercial américain au mois de novembre revêt une grande importance. Les observateurs l'estiment à quelque 11 milliards de dollars (10,4 milliards en octobre).

En baisse le matin, le franc suisse est légèrement remonté en cours de journée mais perd malgré tout du terrain face aux principales monnaies. Le DM valait 0,8535 (0,8520) fr, le franc français inchangé 0,2500 fr, la lire 0,1163 (0,1160) fr les cent liras, la livre 2,7880 (2,7765) fr et le yen 1,2360 (1,2350) fr les cent yen.

Les prix des métaux précieux sont demeurés plutôt stables. L'once d'or coûtait 402 (404) dollars et le lingot 20.475 (20.325) fr. L'argent se négociait à 5,89 (5,94) dollars l'once et à 299,50 (298,50) fr le kilo. (ats)

## Environ 30 milliards de francs

### Le déficit budgétaire net de la RFA

Le déficit budgétaire net de la RFA s'est élevé en 1988 à 35,3 milliards de DM (environ 30 milliards de fr), soit 3,5 milliards de DM de moins que dans le budget prévisionnel, a annoncé à Bonn le ministre ouest-allemand des finances, Gerhard Stoltenberg.

Par rapport à 1987, l'impasse budgétaire a augmenté de 26%.

Au cours d'une conférence de presse, M. Stoltenberg a ajouté que le déficit prévisionnel du budget 1989 est de 27,9 milliards de DM, un montant que le gouvernement espère corriger à la baisse d'ici la fin de l'année. A l'appui de ses propos, M. Stoltenberg a indiqué que le bénéfice versé par

la Bundesbank (Banque Centrale de la RFA) à l'Etat fédéral, devrait être largement supérieur aux 5 milliards de DM comptabilisés dans le budget prévisionnel.

Le déficit budgétaire, a encore indiqué M. Stoltenberg, est remonté à 1,7% du produit social brut de la RFA en 1988, contre 1,2% en 1986. En 1982, date d'arrivée au pouvoir de la coalition gouvernementale en place, ce taux était de 2,3.

En 1988, les dépenses de l'Etat ont progressé de 2,3% à 275,4 milliards de DM, soit «moins que les 3% prévus», selon M. Stoltenberg.

Par ailleurs, les recettes fiscales se sont élevées à 220,3 milliards de DM, soit un surplus de 2,4

milliards de DM par rapport au budget prévisionnel, et les autres recettes à 19,7 milliards de DM.

A partir de 1990, les recettes ne devront connaître qu'une croissance limitée, a estimé M. Stoltenberg, du fait des allègements d'impôts prévus dans la nouvelle loi fiscale, qui s'élèvent à 19 milliards de DM.

En raison de ces allègements, le déficit devrait à nouveau passer au-dessus de la barre des 30 milliards de DM.

Le ministre des finances a cependant souligné qu'avec la réforme fiscale, la demande intérieure en RFA sera plus vigoureuse, ce qui devrait profiter au futur marché unique européen. (ats, afp)

## Publicité des Isvestia

### Publicitas rime aussi avec perestroïka

Publicitas rime aussi avec perestroïka. En effet, le groupe suisse s'est vu confier l'exploitation de la publicité des Isvestia. C'est que depuis le début de l'année, le plus grand quotidien soviétique dispose dans son édition moscovite de deux pages d'annonces réservées aux maisons occidentales.

A l'origine, les Soviétiques avaient pensé à l'éditeur ouest-allemand Burda, explique Pierino Caprez, responsable du Groupe Publicitas International (GPI), division chargée des affaires à l'étranger.

Moins bien rodé en matière publicitaire, Burda a préféré con-

fier, en décembre, le contrat à Publicitas. Les chances de remplir deux pages des Isvestia de publicité occidentale sont considérées comme bonnes du côté de GPI. Sans compter d'innombrables joint-ventures, plus de 900 firmes du monde entier sont présentes aujourd'hui à Moscou. A Moscou, les Isvestia tirent à 550.000 exemplaires. Une page de publicité coûte 50.000 dollars. Avec l'adjonction de couleur, le prix monte à 62.500 dollars.

L'an dernier, GPI a réalisé un chiffre d'affaires de 250 millions de francs, soit 12 pour cent des ventes consolidées de Publicitas, dans 17 pays. (ats)

## Sandoz: bonne santé

Le groupe chimique bâlois Sandoz a réalisé un chiffre d'affaires de 10,2 milliards de francs en 1988, soit une hausse de 13%. Toutes les divisions ont enregistré une progression de leurs ventes, a indiqué le groupe dans un communiqué. Dans l'ensemble, Sandoz s'attend à une évolution favorable des résultats financiers.

La division «produits chimiques» a vu ses ventes progresser aussi bien dans les nouveaux secteurs d'activité que dans les secteurs traditionnels. Le chiffre d'affaires de cette division enregistre une croissance de 17% à 2,87 milliards.

Le secteur des produits pharmaceutiques enregistre une hausse de ses ventes de 15% pour atteindre 4,61 milliards de francs. Cette croissance s'explique par une évolution positive de la

demande pour les spécialités récentes du groupe sur les marchés les plus importants.

La division «agro» a réalisé un chiffre d'affaires de 880 millions de francs, soit une progression de 8%.

Cette croissance supérieure à la moyenne, précise Sandoz, est due principalement aux bons résultats réalisés aux Etats-Unis ainsi que dans d'importants marchés en Europe occidentale.

La division «semences» a enregistré une progression de ses ventes de 5% à 0,6 milliards de francs.

L'augmentation des ventes de la division «nutrition» (+ 12% à 1,2 milliard de francs) repose sur les progrès notables réalisés aux Etats-Unis et sur la poursuite d'une évolution favorable dans les autres pays, indique encore Sandoz. (ats)

## L'ÉCONOMIE EN BREF

**CÉRÉALES.** — La récolte céréalière soviétique pour 1988 s'est élevée à 195 millions de tonnes, ce qui constitue la plus mauvaise récolte depuis trois ans.

**SWISSAIR.** — Swissair envisage de créer des secteurs d'engagement pour son personnel de cabine. Ces secteurs seraient au nombre de trois, indique dans une interview parue dans le quotidien «Berner Zeitung» le responsable des services de vol et membre du directoire de Swissair Paul Frei. Ainsi, un employé se verrait attribuer une région d'engagement, l'Europe et l'Amérique du Nord par exemple.

**NOKIA.** — Nokia Consumers Electronics, la nouvelle organisation genevoise du groupe finlandais Nokia, comprendra trois secteurs d'activité, l'électronique de divertissement, les tubes et systèmes de visualisation et l'électronique industrielle, selon M. Jacques Noels, qui dirige le secteur électronique de divertissement et siège au conseil d'administration du groupe Nokia.

**LANDIS & GYR.** — Le chiffre d'affaires du groupe zougais Landis & Gyr a, lors de l'exercice 1987/88 (30 septembre), dépassé pour la première fois la barre des 2 mrd de frs. Pour assurer son avenir, le groupe a développé un concept d'entreprise qui le place au rang de multinationale. Une augmentation de capital est également prévue, a déclaré lors d'une conférence de presse le président du conseil d'administration de Landis & Gyr SA, Zoug, Georg Krneta.

**WINTERTHOUR.** — La Ligue suisse du patrimoine national (LSP) remettra le prix Wakker 1989 à la ville de Winterthour, pour avoir su respecter la structure de l'habitat du XIXe et du début du XXe siècle, et prendre les mesures de planification propres à sauvegarder les maisons avec jardin pour ouvriers et employés, ainsi que des quartiers de villas. La LSP a surtout pris en considération les ensembles d'habitations contiguës, qui représentent aujourd'hui encore, et aussi pour l'avenir, une forme d'habitat favorable à la famille.

**CFV.** — Le Crédit foncier vaudois — l'une des deux banques de l'Etat de Vaud, plus particulièrement spécialisée dans le prêt hypothécaire — a annoncé que son bilan s'était accru de 5% en 1988 pour passer le cap des huit milliards et atteindre 8,06 milliards de francs à la fin de l'année.

**BOURSES.** — Les bourses de Genève, Zurich et Bâle, membres de l'Association tripartite bourse (ATB), publieront pour la première fois dès aujourd'hui les chiffres d'affaires quotidiens de quelques actions. Comme l'a indiqué hier un communiqué de l'ATB, il s'agira d'actions dont les options sont déjà traitées à la Soffex.

**FAILLITES.** — Le nombre de faillites s'est établi à 1072 en Suisse l'an passé, en baisse de 7,5 pour cent par rapport à 1987. Toutefois, près d'une faillite sur deux a entraîné une perte totale pour les créanciers, a communiqué samedi la compagnie d'assurances «La Fédérale». Un bon tiers des faillites a touché des firmes des secteurs de l'alimentation et des boissons, de la construction et du textile.



Cours pour  
**ENFANTS**  
 INITIATION À L'ANGLAIS  
 INITIATION À L'ALLEMAND  
 DACTYLOGRAPHIE  
 INFORMATIQUE  
 GUITARE  
 ATELIER MUSICAL  
 DANSE classique/modern-jazz  
 DANSE ET CONTES AFRICAINS  
 AIKIDO  
 NATATION  
 PIANO  
 ÉQUITATION

Renseignements et inscriptions  
 RUE JAQUET-DROZ 12  
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

**école-club migros**

039 / 23 69 44

**Charbon de bois**  
 Gros et petits calibres

Ø 26 43 45

**Meyer-Franck**

Avenue Léopold-Robert 135  
 (Grand-Pont) 670

offres d'emploi

Nous engageons pour le 1er février 1989 ou à convenir

**TAPISSIER**

sachant travailler d'une manière indépendante et aimant le contact direct avec la clientèle.

Permis de conduire voiture nécessaire.

Nous offrons:  
 - salaire selon capacités;  
 - rabais sur les achats;  
 - des avantages sociaux d'avant-garde.

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel:  
 ☎ 039/23 25 01

La Chaux-de-Fonds

autos-motos-vélos

OMEGA AVEC DSA. PARCE QUE LES ROUTES SONT PLEINES DE SURPRISES.

OMEGA

Le train de roulement DSA de l'Omega (Dynamic SAFety) est révolutionnaire dans sa conception. Il assure une stabilité de cap optimale, au freinage et en virages. Ce train de roulement est une exclusivité Opel!

L'Omega existe en version LS, GL, GLS et CD. Omega LS 2.0i Fr. 22'600.-, Omega GLS 2.0i (ill.) Fr. 28'000.-. Nouveau: disponible aussi avec moteur 2.4i, à couple élevé (92 kW/125 ch). Transmission automatique à 4 rapports en option (à commande électronique avec moteur 2.4i). OMEGA. UN NOUVEL ART DE SÉDUIRE.

**OPEL**

LA NOUVELLE GÉNÉRATION OPEL. LE NO 1 EN SUISSE.

UNE MARQUE DE GENERAL MOTORS, PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL

Vos distributeurs OPEL: La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret: Garage Gerster; et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmänn; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler. Les Verrières: Garage-Carrosserie FRANCO-SUISSE, J. Nowacki

BOURSE

<b>DOW JONES ↓</b>	13.01.89 16.01.89	<b>2226.07</b> <b>2224.64</b>
--------------------	----------------------	----------------------------------

<b>ZURICH ↓</b>	12.01.89 16.01.89	<b>975,50</b> <b>975,40</b>
-----------------	----------------------	--------------------------------

<b>US ↑</b>	Achat Vente	<b>1,5675</b> <b>1,5975</b>
-------------	----------------	--------------------------------

MÉTAUX PRÉCIEUX

<b>Or</b>	Achat	Vente
\$ Once	400.—	403.—
Lingot	20.300.—	20.550.—
Vreneli	123.—	133.—
Napoléon	114.—	123.—
Souver. \$ new	147.—	155.—
Souver. \$ old	—	—
<b>Argent</b>		
\$ Once	5.80	6.—
Lingot	295.09	305.40
<b>Platine</b>		
Kilo Fr	26.354,48	26.523,86

CONVENTION OR

Plage or	20.700.—
Achat	20.300.—
Base argent	340.—

INVEST DIAMANT

Janvier 1989: 220

A = cours du 13.01.89  
 B = cours du 16.01.89

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement lcccl des banques

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	137500.—	137250.—
Roche 1/10	13750.—	13725.—
Kuoni	—	—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1250.—	1300.—
B. Centr. Coop.	900.—	900.—
Crossair p.	1380.—	1410.—
Swissair p.	1070.—	1050.—
Swissair n.	980.—	975.—
Bank Leu p.	3200.—	3200.—
UBS p.	3275.—	3275.—
UBS n.	650.—	647.—
UBS b.p.	121.50	121.50
SBS p.	343.—	339.—
SBS n.	300.—	300.—
SBS b.p.	296.—	299.—
C.S. p.	2800.—	2830.—
C.S. n.	553.—	551.—
BPS	1815.—	1810.—
BPS b.p.	172.—	172.—
Adia Int. p.	9000.—	9000.—
Elektrowatt	3010.—	3080.—
Forbo p.	3000.—	3000.—
Galenica b.p.	624.—	615.—
Holder p.	5375.—	5350.—
Jac Suchard p.	7225.—	7175.—
Landis B	1510.—	1505.—
Motor Col.	1425.—	1410.—
Moeven p.	5450.—	445.—
Bührle p.	1260.—	1260.—
Bührle n.	400.—	402.—
Bührle b.p.	383.—	384.—
Schindler p.	5450.—	5350.—
Sibra p.	445.—	445.—
Sibra n.	385.—	390.—
SGS n.	4825.—	4800.—
SMH 20	93.—	94.—
SMH 100	395.—	393.—
La Neuchât.	1340.—	1340.—
Rueckv p.	10300.—	10300.—
Rueckv n.	7150.—	7110.—
Wthür p.	4435.—	4400.—
Wthür n.	3225.—	3225.—
Zürich p.	4710.—	4660.—
Zürich n.	3375.—	3375.—
BBC I-A	2840.—	2840.—
Ciba-gy p.	2950.—	2940.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	A	B
Aetna LF cas	73.50	74.75
Alcan alu	53.75	54.—
Amx	38.75	39.—
Am Cyanamid	75.50	77.25
ATT	45.25	46.—
Amoco corp	121.50	122.50
ATL Richt	128.—	132.50
Baker Hughes	23.50	23.—
Baxter	29.50	29.50
Boeing	95.75	96.—
Unisys	44.75	44.75
Caterpillar	105.50	106.—
Citicorp	41.25	42.—
Coca Cola	70.—	69.75
Control Data	32.75	33.—
Du Pont	144.50	145.—
Eastm Kodak	69.75	70.75
Exxon	69.50	70.75
Gen. Elec	70.—	70.75
Gen. Motors	136.50	138.50
Gulf West	66.50	66.25
Halliburton	45.25	45.75
Homestake	20.50	20.75
Honeywell	95.25	95.50
Inco Ltd	41.75	42.50
IBM	192.—	194.50
Litton	115.50	116.—
MMM	96.75	97.75
Mobil corp	73.75	74.25
NCR	88.—	89.—
Pepsico Inc	61.50	61.—
Pfizer	89.75	90.75
Phil Morris	159.—	162.—
Philips pet	32.50	32.75
Proct Gamb	135.50	137.50

NEW YORK

Aetna LF & CAS	A	B
Alcan	48%	48%
Rockwell	33.50	34.—
Schlumberger	54.—	55.—
Sears Roeb	65.25	66.—
Smithkline	83.—	82.25
Squibb corp	100.50	100.50
Sun co inc	49.50	50.—
Texaco	83.25	84.—
Warner Lamb.	117.50	119.—
Woolworth	84.25	84.—
Xerox	91.50	92.50
y Zenith	29.25	31.50
Anglo am	25.50	25.50
Amgold	103.—	102.50
De Beers p.	18.—	18.—
Cons. Goldf I	34.50	34.50
Aegon NV	70.25	70.50
Akzo	114.—	114.50
Algem Bank ABN	33.25	33.50
Amro Bank	61.25	60.75
Philips	27.75	27.75
Robeco	77.25	78.—
Rolinco	74.50	74.50
Royal Dutch	182.50	184.—
Unilever NV	92.75	93.75
Basf AG	245.50	244.50
Bayer AG	262.—	260.—
BMW	453.—	447.—
Commerzbank	214.—	215.—
Daimler Benz	623.—	621.—
Degussa	347.—	352.—
Deutsche Bank	490.—	484.—
Dresdner BK	271.50	267.50
Hoechst	261.50	258.50
Mannesmann	181.—	177.—
Schering	503.—	500.—
Siemens	418.—	415.—
Thyssen AG	165.—	164.50
VW	295.—	293.—
Fujitsu Ltd	19.50	19.50
Honda Motor	26.50	27.—
Nec corp	24.75	24.75
Sanyo eletr.	9.85	10.—
Sharp corp	14.50	14.50
Sony	92.25	92.50
Norsk Hyd n.	32.25	32.—
Aquitaine	102.—	102.—

TOKYO

A	B
Alumino of Am	59%
Amx Inc	25%
Asarco Inc	29%
ATT	29%
Amoco Corp	77%
Atl Richld	83%
Boeing Co	61.—
Unisys Corp.	28%
CanPacif	18%
Caterpillar	67%
Citicorp	26%
Coca Cola	44%
Dow chem.	89%
Du Pont	92%
Eastm. Kodak	44%
Exxon corp	44%
Fluor corp	22%
Gen. dynamics	50%
Gen. elec.	45.—
Gen. Motors	88.—
Halliburton	29%
Homestake	13%
Honeywell	60%
Inco Ltd	27%
IBM	123%
ITT	52%
Litton Ind	73%
MMM	62%
Mobil corp	47%
NCR	56%
Pacific gas/elec	17%
Pepsico	38%
Pfizer inc	57%
Ph. Morris	102%
Phillips petrol	21.—
Procter & Gamble	87%
Sears, Roebuck	42%
Smithkline	52%
Squibb corp	63%
Sun co	31%
Texaco inc	53%
Union Carbide	26%
US Gypsum	5%
USX Corp.	31%
UTD Technolog	41%
Warner Lambert	75%
Woolworth Co	53%
Xerox	58%
Zenith elec	19%
Amerada Hess	32%
Avon Products	21.—
Chevron corp	48%

(Werthein Schroder & Co., Incorporated, Genève)

Motorola inc	42%	41%
Polaroid	37%	36%
Raytheon	67%	67%
Ralston Purina	84%	84.—
Hewlett-Packard	52%	52%
Texas instrum	41%	41%
Unocal corp	40%	40%
Westingh elec	53%	53.—
Schlumberger	34%	34%

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.54	1.62
1 \$ canadien	1.27	1.37
1 £ sterling	2.67	2.92
100 FF	24.—	26.—
100 liras	-1090	-1240
100 DM	84.25	86.25
100 fl. holland.	74.50	76.50
100 fr belges	3.90	4.20
100 pesetas	1.29	1.44
100 schilling aut.	12.—	12.30
100 escudos	0.95	1.15

DEVISES

1 \$ US	1.5675	1.5975
1 \$ canadien	1.3050	1.3350
1 £ sterling	2.76	2.81
100 FF	24.70	25.40
100 liras	0.1150	0.1175
100 DM	84.90	85.70
100 yens	1.2340	1.2460
100 fl. holland.	75.20	76.—
100 fr belges	4.03	4.13
100 pesetas	1.3450	1.3850
100 schilling aut.	12.08	12.20
100 escudos	1.02	1.06



# GOLF

## Champion



### Tout compris.

Oui, dans cette version de la Golf sont incluses une foule d'exclusivités: verrouillage central, phares jumelés à halogène, glaces athermiques vertes, décor sport, agencement intérieur cossu et bien plus encore. Seulement attention: il s'agit d'une série spéciale strictement limitée. Alors... Vous avez tout compris: pour décrocher une de ces Golf Champion, il vaudrait mieux ne pas tarder à aller l'essayer!

La Golf Champion.   
déjà pour fr. 18'050.-

LA CHAUX-DE-FONDS: SPORTING GARAGE-CARROSSERIE J.-F. STICH, CRÊTETS 90, ☎ 039/26 44 26 - LE LOCLE: Garage Pandolfo, ☎ 039/31 40 30 - LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, ☎ 039/61 12 14 - LE BÉMONT: Garage du Bémont, N. Michel, ☎ 039/51 17 15 - SAINT- IMIER: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, ☎ 039/41 41 71.

**CAFÉ BÂLOIS**  
1er-Mars 7a, La Chaux-de-Fonds,  
cherche pour le 1er mars une  
**sommelière**  
connaissant les deux services. Sans  
permis s'abstenir. Prière de télépho-  
ner au 039/28 28 32. 012344

Je cherche  
**coiffeuse diplômée**  
à temps complet ou partiel  
☎ 039/31 36 63 140027

Cherchons  
**dame ou jeune fille**  
de confiance, pour s'occuper  
d'une personne âgée à Saint-  
Imier, nourrie, logée + salaire.  
☎ 021/881 47 06 (le soir). 068170

### offres d'emploi



## PRECI-COAT S.A.

Notre entreprise réalise pour ses propres besoins et pour ses clients des produits de haute technologie.

Les traitements de surfaces, les équipements de déposition par bombardement ionique sous vide ainsi que les produits de mécanique de précision font partie de notre production.

Vous avez envie d'exercer votre profession dans une entreprise ouverte sur l'extérieur et qui favorise également la mise en valeur des capacités de chaque collaborateur.

Alors vous pouvez présenter votre candidature pour l'un des postes suivants:

## Technicien ET

pour le développement et la réalisation des produits de micromécanique: construction, suivi de la production et de la sous-traitance externe, résolution des problèmes techniques. Une expérience d'au moins cinq ans en construction et en fabrication est indispensable. Le candidat sera capable de travailler de façon indépendante et de collaborer harmonieusement avec les autres services de l'entreprise.

## Electroplaste

DIPLÔMÉ pour notre département de galvanoplastie, titulaire d'un CFC, ce futur collaborateur travaillera comme plaqueur et responsable d'un de nos ateliers.

## Secrétaire

BILINGUE français - anglais ou français - allemand, avec de bonnes connaissances de la troisième langue.

La candidate, discrète, consciencieuse, aimant les responsabilités, doit être au bénéfice d'une maturité commerciale ou d'un CFC d'employée de commerce et justifier de plusieurs années d'expérience. Elle doit être capable de rédiger de manière parfaitement autonome et être en mesure d'organiser et de superviser le travail d'une unité de secrétariat.

Veillez faire parvenir vos offres écrites avec curriculum vitae et tous documents usuels à l'attention du Chef du personnel, PRECI-COAT SA, L.-J.-Chevrolet 19, 2301 La Chaux-de-Fonds

550

## Si vous êtes plutôt comme ça

- |  |  |
|--|--|
| Plutôt motivé <input type="checkbox"/>   | Plutôt volontaire <input type="checkbox"/> |
| Plutôt épanoui <input type="checkbox"/>  | Plutôt commerçant <input type="checkbox"/> |
| Plutôt autonome <input type="checkbox"/> | Plutôt rigoureux <input type="checkbox"/>  |
| Plutôt qualifié <input type="checkbox"/> | Plutôt dynamique <input type="checkbox"/>  |

## Vous êtes plutôt comme nous

Toute l'énergie de femmes et d'hommes passionnés par leur métier : conseiller en personnel.

Toutes les qualités de patron responsable de leur équipe, de leur produit et de leur résultat: tendues vers la satisfaction des clients et l'excellence professionnelle.

- Un projet d'entreprise, fondé sur le partage :
- de l'expérience par la formation et l'information.
  - du pouvoir par la décentralisation des responsabilités.
  - des profits par l'intéressement, la participation des employés.

Animé par un vouloir commun : le progrès et la réussite

## Nous devons vous rencontrer, vous notre nouveau conseiller en personnel

Nouveaux postes à pourvoir dans les agences de : Genève, Lausanne, Yverdon, Neuchâtel, Fribourg, La Chaux-de-Fonds, Bienne, Moutier, Berne et bientôt à Soleure, Olten, Langenthal et Delémont.

Adressez votre offre à Bernard Houche

**OK PERSONNEL SERVICE SA**  
rue des Moulins 51, 2001 Neuchâtel.



# Leconte à nouveau balayé Internationaux d'Australie

Henri Leconte se souviendra encore longtemps de sa campagne d'Australie 1989. Battu la semaine dernière au premier tour du tournoi de Sydney par le Suédois Peter Lundgren, «Riton» a essuyé la même désillusion au tour initial de l'Open d'Australie de Melbourne. Tête de série no 6 du tournoi, le Français a été balayé 6-4 6-3 6-2 par un autre Suédois, Jan Gunnarsson (ATP 84).

Durant les 88 minutes de cette rencontre à sens unique, le Genevois d'adoption a commis 22 fautes directes en revers contre un petit point gagnant. «Je ne pensais pas gagner aussi facilement», relevait à l'issue du match Gunnarsson.

## NOAH POUR L'HONNEUR?

A l'image de Leconte, les Français n'ont pas été à la noce lundi. Guy Forget s'est incliné en quatre manches devant un ancien champion du monde juniors, l'Autrichien Mark Kratzmann. Pour sa part, Thierry Tulasne, malade, a été contraint à l'abandon devant l'Allemand Heiner Moraing. Thierry Champion, face à Mecir, et Laurent Prades devant Beutel, ont également été éliminés.

Il ne reste donc que Yannick Noah pour sauver l'honneur du tennis français. Mais sa tâche s'annonce difficile devant l'australien Mark Woodforde, un joueur qui a battu John McEnroe lors du dernier U.S. Open.

## MATS ASSURE...

L'autre fait marquant de cette première journée perturbée par la pluie aura été les difficultés rencontrées par Mats Wilander, le tenant du titre. Le Suédois a dû en effet batailler près de trois heures et quart pour venir à bout de son compatriote Tobias Svantesson (ATP 100). Wilander s'est

imposé en cinq manches, 6-3 2-6 7-5 5-7 6-3.

«Même si j'ai eu le tort de sousestimer mon adversaire, je n'ai jamais pensé pouvoir perdre ce match». L'assurance du numéro un mondial à la conférence de presse a étonné. N'a-t-il pas été à deux doigts de concéder un break d'entrée dans le cinquième set?

## PROMENADE DE GRAF

Steffi Graf n'a, quant à elle, connu aucune difficulté pour se qualifier. L'Allemande n'a laissé que trois jeux à l'Australienne Kerry-Anne Guse (6-2 6-1). En revanche, sa compatriote Sylvia Hanika, tête de série no 11, a mordu la poussière face à l'Américaine Elise Burgin (6-3 6-1).

110ème au classement de la WITA, la Carougeoise Cathy Caverzasio, qui défend les couleurs italiennes, s'est inclinée en trois sets devant la numéro 2 canadienne Rene Simpson (WITA 82).

## HLEASEK RÉCLAME

En raison de la pluie, le match entre la Genevoise Celine Cohen et l'Allemande Claudia Kohde-Kilsch (no 8) a été reporté à mardi et la rencontre tant attendue entre Darren Cahill et Jakob Hlasek à mercredi. «Ce changement de programmation ne fait pas mon affaire», lançait Hlasek.



Henri Leconte a accumulé les revers en Australie. (Widler-a)

«Si je gagne contre Cahill, mon jour de repos tombera et je devrais peut-être disputer deux matches, un simple et en double, jeudi», Hlasek a même déposé une réclamation auprès du juge arbitre afin de jouer mardi.

Lundi, le protégé de Georges Deniau s'est entraîné en compagnie de Miloslav Mecir. «J'ai encore quelques petits problèmes avec mon service et ma volée», avouait-il à l'issue de son entraînement. Espérons qu'il aura retrouvé toutes ses sensations pour affronter le numéro 3 australien.

## LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

**Simple messieurs. Premier tour:** Mark Kratzmann (Aus) bat Guy Forget (Fr) 6-3 5-7 7-6 (7-5) 6-2; Jan Gunnarsson (Su) bat Henri Leconte (Fr, no 6) 6-4 6-3 6-2; Anders Jarryd (Su) bat Ian Peter-Budge (Aus) 6-0 7-5 6-0. Jonas B. Svensson (Su, no 14) bat

Menno Oosting (Ho) 6-2 6-0 6-4. Heiner Moraing (RFA) bat Thierry Tulasne (Fr) 6-2 6-2 1-0 abandon. Horacio de la Pena (Arg) bat Peter Lundgren (Su) 6-3 6-3 6-1. Mats Wilander (Su, no 1) bat Tobias Svantesson (Su) 6-3 2-6 7-5 5-7 6-3. Thomas Muster (Aut, no 11) bat Joey Rive (EU) 6-4 6-2 6-4. Slobodan Zivojinovic (You) bat Richard Fromberg (Aus) 6-7 (6-8) 6-4 6-2 6-3. Miloslav Mecir (Tch/no 9) bat Thierry Champion (Fr) 6-3 6-2 6-2. Michiel Schapers (Ho) bat Nuno Marques (Por) 6-3 6-4 6-4.

**Simple dames. Premier tour:** Nicole Provis (Aus, no 16) bat Jo-Anne Faull (Aus) 6-4 6-2. Elise Burgin (EU) bat Sylvia Hanika (RFA, no 11) 6-3 6-1. Zina Garrison (EU, no 6) bat Maria Lindstroem (Su) 6-1 6-3. Rene Simpson (Can) bat Cathy Caverzasio (It) 4-6 6-1 6-0. Steffi Graf (RFA, no 1) bat Kerry-Anne Guse (Aus) 6-2 6-1. (si)

## Retour au bercail

### Paris - Gao - Dakar à pied



Le Paris-Dakar s'est terminé dimanche. L'équipe neuchâteloise se retrouve au troisième rang, derrière Diapason et Pau, vainqueur de cette épreuve longue de 8000 km, dont 6600 à pied. Partis le 17 décembre de Paris, les Romands rentreront au bercail mercredi 18 janvier. Une réception sera organisée par les époux et les amis dans le hall de la gare de Neuchâtel à 17 h.

Nous sommes très contents de notre classement, expliquait le chef de course Louis Rochat par téléphone depuis Dakar. Il ajoutait: Jean-François Junod a reçu un trophée pour avoir remporté la plus grande spéciale (en autonomie) du Dakar.

Au classement individuel, le Français Jean-Marc Coppée se retrouve en tête, mais Junod, 10e, est le premier Suisse.

Tous les véhicules des Neuchâtelois ont résisté à l'épreuve. Ce matin, il seront chargés dans un bateau. Trois semaines plus tard, c'est au Havre que les pilotes les retrouveront. L'équipe prendra l'avion ce soir et arrivera à Paris en fin de matinée. Juste le temps de sauter dans le TGV Paris-Lausanne de midi et demi...

**Classement final:** 1. Pau, 354 h. 14'; 2. Diapason, 357 h. 21'; 3. Neuchâtel, 359 h. 36'; 4. Athlète Aventure, 362 h. 20'; 5. Saône et Loire, 369 h. 48'; 6. Alsace, 376 h. 09'.

## PATINAGE ARTISTIQUE

### Surprise après les imposées Championnats d'Europe de Birmingham

L'Allemand de l'Ouest Richard Zander a créé la surprise lors de la première journée des championnats d'Europe de Birmingham. Il occupe en effet la tête du classement après les figures imposées, devant le détenteur du titre, le Soviétique Alexander Fadeev, et le Polonais Grzegorz Filipovski.

Ainsi, la délégation allemande

entrevoit la possibilité d'une deuxième médaille, puisque Claudia Leitner est favorite de la compétition chez les dames. (si)

L'Impartial  
Les points sur les i

## Immobilier

Nous cherchons tout de suite pour un client

# locaux industriels

propres et bien entretenus

d'une surface de 300 à 400 m<sup>2</sup> pour production d'articles d'habillement horloger.

Faire offre écrite et détaillée à Fiduciaire Lucien Leitenberg SA, 79, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds. 120127

## A louer

pour le 1er février 1989, dans un immeuble locatif avec ascenseur situé au centre de la ville

### locaux à l'usage de salon de coiffure et d'appartement de 2 1/2 pièces

Le salon et le logement seront rafraîchis et bénéficieront d'un accès séparé.

La reprise des installations existantes propres à l'exploitation du salon de coiffure est souhaitée.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Gérance communale, rue de la Serre 23, 012406

Cherchons à acheter

## petite imprimerie

région Montagnes neuchâteloises.

Faire offre sous chiffres 28-460061 à Publicitas, 2302 La Chaux-de-Fonds 460061

L'annonce, reflet vivant du marché

## offres d'emploi

Nous cherchons tout de suite:

### une secrétaire

bilingue allemand-français;

### un comptable

expérimenté sur informatique.

S'adresser à Mme Huguette Gesteli.

Adia Interim SA  
Léopold-Robert 84  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 91 33  
436

# ADIA

Postes fixes

Entreprise de construction de la région cherche:

## maçons qualifiés

avec permis, disponibles tout de suite ou pour date à convenir.

Ecrire sous chiffres 28-975005 à Publicitas, 2400 Le Locle. 14153

Société de produits cosmétiques en pleine expansion, cherche pour son service de conseil à la clientèle

## conseillères en esthétique

Cette activité féminine consiste à informer notre clientèle sur les caractéristiques et utilisations de nos produits cosmétiques et maquillages.

Une formation vous est assurée par nos spécialistes (également cours de base complet pour les personnes débutantes).

Nous vous offrons:

- un fichier clientèle pour un travail exclusivement sur rendez-vous (pas de porte-à-porte);
- horaire à la carte;
- salaires et prestations sociales de premier ordre;
- possibilité de voiture d'entreprise.

Si l'esthétique, la mode vous attirent et que vous avez une bonne présentation, contactez tout de suite notre société au (021) 635 95 21, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner. 003594

Cherche

## esthéticienne

avec expérience, à mi-temps.

Travail indépendant.

Ecrire sous chiffres 28-975006 à Publicitas, 2400 Le Locle. 14154

## SOMMELIÈRE (EXTRA)

sympathique et agréable, connaissant le service, est demandée par café-restaurant. Entrée à convenir. Horaire 8 h à 17 h. Congé le dimanche. Téléphoner au 039/28 24 98 120179

boutique KATYA

cherche pour tout de suite

## vendeuse auxiliaire

Horaire à discuter.

Expérience de la vente en confection, bonne présentation, âge souhaité: 25-50 ans.

Se présenter à la boutique, Avenue Léopold-Robert 45, ☎ 039/23 45 23, La Chaux-de-Fonds 012381

Home cherche

## cuisinière + ménagère

Temps plein ou partiel.

Sans permis s'abstenir.

☎ 039/45 13 22 120141

Bureau d'architectes cherche

## 2 dessinateurs-architectes

dont 1 ayant si possible déjà travaillé sur ordinateur DAO & CAO, ou qui pourrait être motivé par un tel travail. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres à: MAX EVARD S.A., rue des Parcs 45, 2000 Neuchâtel ☎ 038/25 81 91 demander MM. Robert ou Vincent. 337

Pour une société cliente, nous cherchons

## UN AIDE COMPTABLE

avec trois ans d'expérience au minimum.

Age: entre 25 et 35 ans.

POSTE STABLE 012093

Travinter

039/23 55 23 L.-Robert 64, La Chaux-de-Fonds

## Immobilier

A louer pour tout de suite ou date à convenir en plein centre de la ville

## appartement

avec grand séjour et 3 chambres à coucher, 2 chambres de bains. Place de parc à disposition dans un garage collectif.

S'adresser à: Gérancia et Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77 012057

SNGCI  
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMOBILIÈRES



**René Berra**

Installations électriques – Courant fort et faible – Devis sans engagement  
Progrès 85 – ☎ 039/23 05 91  
La Chaux-de-Fonds

Voyager c'est...

**natural!**

brasserie **TERMINUS**

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 61  
☎ 039/23 32 50

Ouvert tous les jours de 6 heures à minuit

Ses menus à Fr. 9.– et 10.–

Salle pour banquets au 1er étage

Eugenio Berra Vernis et colleurs  
La Maison de confiance de l'apporteur professionnel  
La Chaux-de-Fonds  
Neuchâtel

Venez déguster nos nombreuses spécialités dans un cadre enchanteur

**CAFIGNON**

Croix-Fédérale 35 ☎ 039/28 48 47

pharmacie **pillonel**

Laboratoire homéopathique

Balancier 7 et Serre 61  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 46 46/47



Ce soir à 20 heures à la patinoire des Mélèzes

**HC Star Chaux-de-Fonds**

reçoit en championnat suisse de deuxième ligue

**HC Allaine**



C. Ganguillet et S. Scheidegger

se réjouissent de vous compter parmi leurs supporters.

Les pucks de la rencontre sont offerts par:

- Carrosserie des Grandes-Crosettes
- Voyages Natural
- Equipement hôtelier Grezet

Nos sponsors pour la saison:



Bel-Air Promenade 16  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 20 28 ☎ 039/23 77 12

**GRUNDER**  
Boucherie-Charcuterie  
Neuve 2, ☎ 039/28 35 40  
Paix 81, ☎ 039/23 17 41  
Viandes de premier choix  
Service à domicile

plâtrerie peinture  
hermann fuhrer maîtrise fédérale  
rue de la serre 5  
☎ 039/28 68 00  
2300 la chaux-de-fonds

Institut de beauté  
**YSATIS**  
Serre 63, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 11 33

Plus de 50 bières à choix  
**The Churchill Pub**  
Rue Jardinière 43  
La Chaux-de-Fonds

Menuiserie  
**Jean-Claude Romano**  
Ebénisterie-Vitrierie  
Bel-Air 14  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Atelier ☎ 039/28 81 22

**Marcel Huguenin**  
Kiosque du Bois du Petit-Château  
Loterie – Sport-Toto  
2300 La Chaux-de-Fonds

**AU COQ D'OR**  
Comestibles von Kaenel  
Service traiteur  
La Chaux-de-Fonds – Saint-Imier

offres d'emploi



Automatisation  
Helvétie 83  
2300 La Chaux-de-Fonds

Notre maison produit et distribue dans le monde entier des machines d'assemblage pour l'industrie électronique.

L'avenir de cette activité, qui se développe avec succès, doit être assuré par une recherche constante de technologies d'avant-garde. A cet effet, nous cherchons:

**un ingénieur ETS en mécanique**

- pour notre service après-vente;
- connaissance de l'anglais indispensable;

**un technico-commercial**

- pour nos machines spéciales et éléments d'automatisme;
- de formation technique;
- maîtrise de l'anglais et de l'allemand demandée.

Activités:

- relations avec notre clientèle;
- suivi des commandes;

**des mécaniciens de précision ou micromécaniciens**

- pour le montage et la mise au point de machines automatiques ou de nos systèmes de distribution par vibreurs;
- de formation pratique ou CFC;
- expérience industrielle souhaitée;

**un monteur en appareils électroniques**

- pour le montage et le câblage de nos machines et coffrets de commande;
- de formation CFC ou équivalente.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae.

Les personnes intéressées par l'un ou l'autre de ces postes peuvent prendre contact directement par téléphone avec notre service du personnel.

☎ 039/25 21 25

012238

Carrosserie Fornallaz à Buttes, cherche dès février 1989 ou date à convenir,

**un peintre en carrosserie**

et  
**un manoeuvre peintre en carrosserie**

☎ 038/61 12 62 077532



**PRECI-COAT S.A.**

PRECI-COAT SA, société spécialisée dans le traitement de surfaces et la technologie des couches minces, utilisant des techniques de fabrication d'avant-garde, cherche

**ouvriers(ères)**

pour nos différents départements de production. Permis de conduire souhaité.

Candidats suisses ou titulaires d'un permis B ou C.

Veillez s.v.p. téléphoner au Chef du personnel pour prendre rendez-vous.

PRECI-COAT SA  
L.-J.-Chevrolet 19  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 265777

550



RALSTON ENERGY SYSTEMS S.A.

- SI
- vous en avez assez de la routine!
  - vous aimez le mouvement!
  - vous êtes ambitieux, dynamique et sérieux!
  - vous jouissez d'une bonne condition physique!
  - vous cherchez une occupation manuelle nécessitant de l'initiative et une certaine aisance pour les travaux administratifs.

ALORS nous avons le poste de

**manutentionnaire**

que vous recherchez!

Nous vous offrons:

- d'excellentes prestations sociales et des conditions salariales intéressantes;
- une place stable avec de bonnes possibilités d'avancement;
- une ambiance de travail agréable;
- postes en horaires d'équipes (6 h à 14 h 30 et 14 h 30 à 23 h avec alternance d'une semaine à l'autre) et en horaire de jour (7 h à 15 h 30).

Pour un rendez-vous ou de plus amples renseignements, nous vous prions de bien vouloir nous téléphoner au 039/25 11 01, interne 73.

RALSTON ENERGY SYSTEMS S.A.

570

43, rue Louis-Joseph-Chevrolet  
2300 La Chaux-de-Fonds





# Ça va fort pour le VBCC!

## Précieuse victoire en 1re ligue

● VBC LA CHAUX-DE-FONDS - YVERDON VC 3-1 (15-13 15-11 7-15 15-13)

Cette chronique d'une rentrée attendue n'a pas déçu les 140 personnes présentes au Pavillon des Sports: en effet en accueillant le second, les joueurs locaux se devaient de se battre jusqu'au bout. Ils l'avaient promis et l'ont respecté!

Les scores des sets révèlent d'ailleurs à quel point cette partie fut disputée, et c'est certainement grâce à un jeu défensif performant, à un service particulièrement efficace — merci MM Dubey et Joly! — que les Chaux-de-Fonniers sont parvenus à leur fin. Car les Vaudois ne s'étaient pas déplacés en touristes, ils comptaient bien vendre leur peau chèrement. Et on les comprend: une victoire face au VBCC aurait certainement éliminé ce dernier de la course à la place de barragiste détenue... justement par Yverdon.

### EXCELLENTE AFFAIRE

Dans le détail, l'on notera que les protégés de Bernard Borel sont allés crescendo dans les deux premiers sets, pour effectuer une «boulette» au troisième. Le mérite en revenant d'ailleurs aux joueurs d'Yverdon qui n'ont

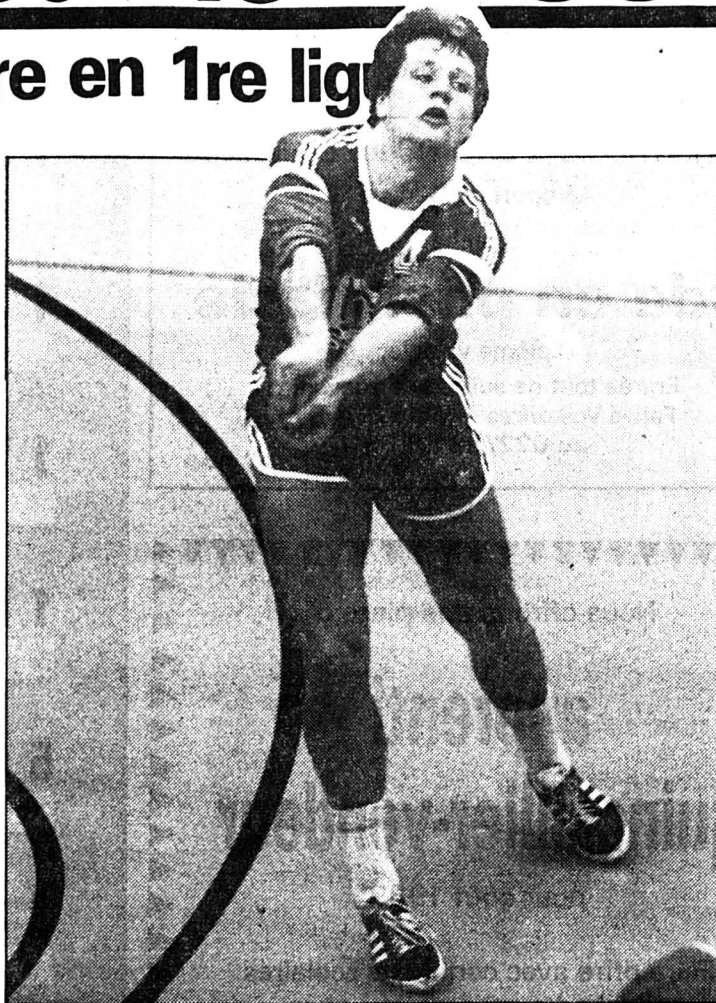
jamais baissé les bras et ont prouvé leur efficacité offensive, dès qu'un espace leur était offert. Au coude à coude avec leur adversaire tout au long du 4e set, les Chaux-de-Fonniers, portés par un chaud public sont parvenus à se détacher lors des ultimes balles pour signer un 15-13 gagnant.

Au niveau comptable, le VBCC fait une excellente affaire, puisqu'il se retrouve désormais second à 4 points d'Ecublens... son prochain adversaire.

**VBCC:** Borel (entr.); Schwaar; Verardo; Zingg; Jeanfavre; Jeanneret; Joly; Bettinelli; Egger; Dubey; Blanc.

**Arbitres:** MM. Houriet et Montandon.

**Notes:** Greder absent et Jeanneret ETC. (bf)



Serge Dubey: efficace tant à la réception qu'au service. (Photo Schneider-a)

# Départ en trombe!

## La tradition est respectée

● COLOMBIER - LANGENTHAL 3-0 (15-6 15-11 15-3)

Le II de Colombier a une spécialité: toujours bien recommencer les championnats. Cette année encore, elle n'a pas failli à cette tradition. Face à Langenthal, dans le match d'ouverture du second tour, la deux a fêté un premier succès cuvée 89 amplement mérité. Complètement survoltés, les Neuchâtelois ont totalement débordé au cours de cette rencontre les Suisses alémaniques.

A l'image de Gabriel Wermeille, qui réussit plus de 15 aces sur services smashés alors que c'est la première fois qu'il essayait cette façon de mettre en jeu, et de Thierry Racine, véritablement transcendant en attaque, Colombier a joué à son meilleur niveau vendredi soir.

Appliquant à la lettre les consignes de leur coach, les rouges et blancs entamèrent la partie à cent à l'heure. Concentrés et efficaces, ils emportèrent facilement

le gain de la première manche sur le score de 15-6.

Au début du deuxième set, ces derniers, mieux inspirés, ont tenu la dragée haute à Colombier jusqu'à 10-10. Il fallut que Silvio Croci sonne la charge (quelle démonstration en défense!) aidé en cela par Mauro Di Chello qui faisait parler la poudre en quatre pour que finalement les locaux s'imposent sur 15-11.

Sur leur lancée, face à un adversaire qui commençait à baisser les bras et à accumuler les fautes directes, les Neuchâtelois s'octroyèrent aisément la troisième manche sur le score de 15-3. En jouant de cette manière, la deux est capable de battre toutes les équipes de son groupe.

**Salle communale:** 25 spectateurs.

**Colombier:** S. Croci, F. Delley, T. Racine, M. Di Chello, G. Wermeille, T. Tschopp, K. Baur, F. Romanens, P. Di Chello. Absent: J. Lechenne, S. Vaucher, D. Bosse (blessés), S. Beer (armée). (cb)

# Une bonne réaction

## Le Noirmont remporte le derby

● VBC MOUTIER-GV LE NOIRMONT 2-3 (7-15 15-12 15-13 8-15 6-15)

Derby jurassien animé à Moutier puisqu'il est allé à la limite des cinq sets. Ce n'est en effet que dans la dernière manche que Le Noirmont a fait parler sa supériorité. Mis en difficulté en milieu de rencontre, les Francs-Montagnards ont réagi au bon moment évitant ainsi le piège habilement tendu par les Prévôtois.

A noter que les deux formations étaient privées de leurs passeurs principaux, Pierre-Alain Diacon et Frank Weber.

Les Francs-Montagnards ont pris un excellent départ, profitant du jeu désordonné des locaux

pour remporter la première manche très facilement. Les deux suivantes ont été heureusement plus disputées.

C'est ainsi que les Prévôtois se sont retrouvés avec un avantage de 2 à 1. Malheureusement, ils n'ont pas tenu la distance. Les Francs-Montagnards ont laissé passer l'orage puis, avec application et détermination, ils ont renversé la situation ne laissant plus aucune chance aux Prévôtois.

**Moutier:** S. et D. Lovis, O. et C.-H. Gobat, Forster, Farine, Musumeci, Spozio, Voyame, Zahno.

**Le Noirmont:** F. et C. Bénon, Leuzinger, Léchenne, Nagels, Fleury, Farine, Stornetta. (y)

# Quand on veut, on peut...

## Succès mérité en ligue nationale B masculine

● UNI BERNE - TGV-87 1-3 (13-15 14-16 15-7 5-15)

La reprise du 2e tour du championnat de LNB aura été bénéfique à TGV-87 qui continue sa récolte de points. Durant la pause, TGV-87 avait eu l'obligation de rencontrer l'équipe suisse junior où les points récoltés lors de cette rencontre comptaient pour le présent championnat. Cette formule s'est avérée peu appréciée car la valeur de l'équipe suisse junior n'était pas ce que l'on pouvait

attendre. Continuant leur préparation, les Tramelots se sont rendus à un tournoi à Baden et ont pu se hisser jusqu'en finale. Mais lors de cette ultime rencontre les hommes de Jan Such qui avaient fourni un sérieux effort ont payé leur tribut et devaient finalement s'incliner.

Pour le premier match du second tour, TGV-87 était opposé à UNI-BERNE et obtenait finalement une victoire méritée. Cependant les Tramelots doivent absolument veiller au grain. Menés 7 à 0 lors

du premier set, ils ont réussi de corriger le tir et de s'imposer de justesse sur le score de 15 à 13.

Au second set, les visiteurs menaient par 14 à 2 et cette différence donnait une confiance absolue aux Tramelots qui se contentaient de faire chacun leur petit numéro. Rempportant cette deuxième manche sur un score bien serré de 16 à 14.

Au début du 3e set les Bernois ont senti leurs adversaires prenables et n'ont rien volé en remportant cette manche par 15 à 7. Il

aura fallu une énergique intervention du mentor tramelot Jan Such pour faire prendre conscience à ses joueurs qu'il était important de gagner. Ainsi dans la 4e manche, c'est très nettement que les Tramelots s'imposaient, démontrant que lorsque l'on veut, on peut...

**Unisporthalle Berne:** arbitres MM. Brönimann et Meyer.

**TGV-87:** Callegaro, Da Rold, von der Weid, Sieber, Sandmeier, Rolli, Lentweiter, Fuhrer. Entraîneur Jan Such. (vu)

# Un nouveau sans-faute

## Victoire facile des Colombines en LNB

● VBC COLOMBIER - VBC THOUNE 3-0 (15-6 15-9 15-4)

C'est par un nouveau parcours sans faute que les Colombines ont entamé l'année 1989. Un résultat sans appel pour l'équipe de Thoue qui n'est parvenue, dans aucun set, à atteindre la barre des dix points.

Pourtant, avant le match, une question demeurait sans réponse:

comment allait-on remplacer Florine Röthlisberger dans le six de base? Ce fut Myriam Rimaz qui fut chargée de cette tâche qu'elle a accompli fort bien en attaque et au bloc.

Très vite, les rouges et blancs dictèrent leur loi et imposèrent un rythme que les Bernoises ne purent soutenir. Maintenant, habituées à leur très grande salle de Planeyse, les Colombines prirent

un maximum de risques au service, ce qui s'avéra payant. Les visiteuses ne réussirent pas à réceptionner dans de bonnes conditions.

### ENCOURAGEANT

Assez rapidement, la peur d'un nouveau couac s'estompa de même que la pression de l'adversaire ce qui permit aux joueuses locales de se libérer et de s'exprimer pleinement. A chaque set,

l'entraîneur canadienne Miville introduisit une autre joueuse.

Cette victoire est encourageante puisqu'elle démontre que les Colombines ont repris des forces durant la pause de Noël et qu'elles sont prêtes à affronter des adversaires plus prestigieux.

**VBC Colombier:** Cl. Miville, Cl. Picci, M. Rossel, E. Jerabek, K. Aeby, M. Rimaz, C. Rossel. Clap

# Exploit jurassien

## En première ligue féminine

● VBC UETTIGEN-GV LE NOIRMONT 1-3 (15-13 8-15 2-15 8-15)

En déplacement à Uettligen, les joueuses noirmontaines ont réussi l'exploit de battre une équipe qui était pourtant mieux classée qu'elles à l'issue du premier tour.

Les Francs-Montagnardes ont pris un départ catastrophique. Ne trouvant pas leurs marques, elle n'ont rien pu faire face aux attaques percutantes de l'équipe locale, plus homogène et agres-

sive. Heureusement, le vent a tourné après le premier set.

Les Franc-Montagnardes ont retrouvé leur jeu et leur efficacité. Comme elles ont effectué un excellent travail défensif, les points sont tombés régulièrement dans leur escarcelle. C'est tout à fait logiquement qu'elle ont remporté ce match de qualité moyenne.

**GV Le Noirmont:** V. Chiesa, N. Dubois, L. Willemin, N. et S. Laux, E. Cattin, N. Mische, M. Kottelat, F. Boillat. (y)

## Le point en première ligue

### Messieurs

#### GRUPE A

TV Naters - VBC Ecublens	0-3
CS Chénois - TV Guin	2-3
Montreux VBC - FSG Payerne	1-3
VBC Chaux-de-Fds - Yverdon VB	3-1
VBC Fully - VBC Lausanne	3-2

#### CLASSEMENT

1. Ecublens	10	9	1	18	28-12
2. Guin	10	7	3	14	25-13
3. Chx-de-Fds	10	7	3	14	25-15
4. Yverdon	10	7	3	14	24-15
5. Lausanne	10	6	4	12	23-18
6. Chénois	10	4	6	8	21-20
7. Payerne	10	3	7	6	16-24
8. Montreux	10	3	7	6	15-24
9. Fully	10	3	7	6	12-25
10. Naters	10	1	9	2	6-29

#### GRUPE B

VBC Spiez - Tattran Berne	2-3				
VBC Bienne - VBC Aeschi	3-0				
Status Nidau - VBC Köniz	1-3				
VBC Moutier - Le Noirmont	2-3				
Colombier - Langenthal	3-0				
1. Köniz	10	9	1	18	29-4
2. Bienne	10	9	1	18	27-6

3. Le Noirmont	10	8	2	16	25-13
4. Spiez	10	6	4	12	22-18
5. Colombier	10	5	5	10	18-18
6. Tattran BE	10	5	5	10	20-21
7. Moutier	10	4	6	8	16-22
8. Langenthal	10	2	8	4	9-24
9. Sat Nidau	10	2	8	4	10-27
10. Aeschi	10	0	10	0	7-30

### Dames

#### GRUPE B

VBC Bienne - Sempre Berne	3-1
Soleure - Liebefeld	3-1
VBC Berne - Köniz	0-3
Uni Berne - TGV 87	3-0
Uettligen - Le Noirmont	1-3

#### CLASSEMENT

1. Uni Berne	10	10	0	20	30-1
2. Sempre BE	10	8	2	16	25-13
3. Bienne	10	8	2	16	24-14
4. Le Noirmont	10	6	4	12	23-17
5. Uettligen	10	6	4	12	22-17
6. Köniz	10	5	5	10	16-19
7. TGV-87	10	3	7	6	11-25
7. Liebefeld	10	2	8	4	15-25
9. VBC Berne	10	1	9	2	11-27
10. Soleure	10	1	9	2	9-28

## Volonté gagnante

### Neuchâtel dans un bon jour

● NEUCHÂTEL-SPORTS - LEYSIN VBC 3-0 (15-4 15-8 15-13)

Ce premier match à domicile de la nouvelle année fut entamé par l'équipe neuchâteloise avec une belle volonté. Occupant bien le terrain et jouant avec précision, un écart fut rapidement creusé darts ce premier set. Leysin manqua par trop de précision et commit beaucoup trop d'erreurs individuelles pour pouvoir espérer revenir au score.

On attendait la réaction de Leysin au deuxième set et le départ fut effectivement en faveur des visiteuses qui prirent quelque peu le large, en menant par 5-2. Sous l'impulsion de L. Hirschy et de U. v Beust les pendules furent rapidement remises à l'heure. Leysin

ne semblait jamais entrer vraiment dans le jeu et fut submergé en cette fin de set.

Le troisième set fut mené tambour battant par Neuchâtel-Sports, en grande confiance jusqu'au score de 12-1. L'affaire semblait déjà classée lorsque Leysin connut soudain une période favorable. Néanmoins un temps mort demandé au moment psychologique et quelques changements permirent à R. Miserez de ressaisir son équipe.

Dans l'ensemble on vit un Neuchâtel-Sports dans un excellent jour, cohérent, actif et bien motivé.

**Neuchâtel-Sports:** F. Veuve, P. Passarini, F. Meyer, L. Hirschy, J. Gutknecht, S. Carbonnier, U. v Beust, S. Robert. Coaches: R. Miserez, P. Hofer. BK

## Avec les honneurs

### Logique cette défaite

● UNI BERNE - TGV-87 3-0 (15-8 15-3 15-12)

Il aura tout de même fallu 95 minutes aux Bernoises pour venir à bout d'une équipe tramelote qui ne fut surtout pas ridicule. Dans sa formation standard, TGV-87 avait à faire à une équipe volontaire. On connaissait la force des Bernoises qui pratiquent un jeu collectif avec une technique individuelle très poussée. L'équipe locale ne devait pas trop forcer dans le deuxième set et obtenait une victoire relativement facile.

Dans le troisième set on assistait à un réveil des filles de

l'entraîneur Raoul Voirol qui menaient même par 12 à 9. Mais il est difficile de prendre à défaut l'équipe de l'entraîneur Bouchevin. Celle-ci réussit l'exploit d'égaliser puis de passer l'épaule.

Une défaite qui ne doit surtout pas faire rougir mais permettre de tirer des enseignements pour la prochaine rencontre qui opposera TGV-87 au VC Uettligen.

**Unisporthalle Berne, arbitres:** MM. Meyer et Brönimann.

**TGV-87:** M. Medici, C. von der Weid, B. Goy, F. Hotz, S. Lanz, J. Ramseier, D. Béguelin, C. Villard, C. Fischer. Entraîneur: Raoul Voirol. (vu)



● offres d'emploi

Nous cherchons

**au printemps**

**dames d'office**

Entrée: tout de suite.

**Horaires de travail:**  
du lundi au vendredi 09 h 30-14 h 00  
samedi 09 h 30-15 h 00  
et  
du lundi au vendredi 13 h 30-18 h 30  
samedi 11 h 30-17 h 00

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel:  
☎ 039/23 25 01 012600

**Fiduciaire FSCRH**   
pour la restauration et l'hôtellerie

**Dans un cadre idyllique...**

Le café-restaurant du **Château de Môtiers** au cœur du Val-de-Travers, est à louer à un professionnel.

Le château comprend un café-restaurant de 90 places et terrasse, ainsi que plusieurs salles avec desservance exclusive des banquets.

Loyer raisonnable, y compris logement du tenancier. Bail de longue durée, pas de pas-de-porte. Reprise prévue: 1er juin 1989.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, diplômes et autres références professionnelles à:  
**M. Jean-Claude ANTILLE, conseiller en gestion, Fiduciaire FSCRH, case postale 70, 1000 Lausanne 19.**

Nous garantissons une discrétion absolue. 067717

Garage à Neuchâtel engage tout de suite ou pour date à convenir

**UN VENDEUR EN PIÈCES DÉTACHÉES**

Nous offrons un poste à responsabilités, au sein d'une jeune équipe. Fonction bien rémunérée. Cette place conviendrait à un **mécanicien automobiles** désirant changer de situation.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec **M. Waibel au Garage des Trois-Rois SA, à Neuchâtel, ☎ 038/25 83 01** 30032

*Daniel Schick* **Cosmétique et beauté**  
1024 Ecublens, Lausanne

**SCHICK, « LA BEAUTÉ EN TOUTE LIBERTÉ »**

Vous aimez la beauté, l'indépendance et le contact humain

Vous cherchez un emploi à plein temps ou à mi-temps et disposez d'une voiture. Alors devenez

**cosméticienne**

Notre PLUS:  
- une formation complète;  
- un salaire fixe, prime, frais remboursés.

Notre responsable est à votre disposition pour tous renseignements au **021/691 81 41** 001307

**atis** **Assmann S.A.**  
**UHER INFORMATIQUE S.A.**

Deux entreprises dans le domaine professionnel des équipements de télécommunication cherchent plusieurs

**ÉLECTRONICIENS**

pour s'occuper du nouvel appareil développé par notre laboratoire, ainsi que pour l'agrandissement de nos activités.

Les candidats possèdent un CFC ou diplôme équivalent, sont âgés entre 20 et 45 ans, s'intéressent à travailler dans le cadre d'une fabrication.

Nous offrons un travail pour professionnel au sein d'une équipe motivée et positive.

Vous êtes dynamiques et prêts à foncer, alors contactez-nous, faites vos offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire à:

**ATIS ASSMANN S.A. Uher Informatique S.A. service du personnel**  
2046 Fontaines, ☎ 038/53 47 26 000420

**SUN STORE**

+ Pharmacie Parfumerie Diététique  
Aéroport de Genève

cherche

**aide en pharmacie**

diplôme valable.

Entrée tout de suite ou à convenir.  
Faites vos offres à **Mme S.Naderi**  
au **022/98 58 55** 004288

Nous offrons une place d'

**apprenti quincailleur-vendeur**

pour août 1989

Faire offre avec certificats scolaires ou prendre rendez-vous chez:

**P.-A. KAUFMANN et FILS**  
Marché 8  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 10 56 012191

**Urgent**

Recherchons homme de confiance comme

**jardinier/gardien/chauffeur**

pour propriété au bord du lac, canton de Genève. Couple accepté. La femme pouvant officier comme cuisinière et servir à de petits travaux d'intendance.

- Bonne présentation exigée. Suisse(s) ou permis valable(s) uniquement.
- Désirons personnes intéressées par un engagement à long terme.

Offrons excellentes prestations et caisse de pension. Maison individuelle pour le logement.

Ecrire sous chiffres W 18-300372, Publicitas, 1211 Genève 3 300372

Nous désirons engager pour notre magasin, au Jumbo de La Chaux-de-Fonds:

**une vendeuse-manutentionnaire**

à plein temps.

Nationalité suisse ou permis valable.

Entrée immédiate ou à convenir.

☎ 039/26 69 77, Mme Lehmann.

  
**marché sabot d'argent**  
Chaussures 001969

**Decker S.A.**, désire engager pour son usine de Cornaux

**un chef d'atelier en serrurerie**

qui sera responsable:

- de diriger une équipe d'une quinzaine d'ouvriers
- de la surveillance et de l'acheminement du travail
- de la qualité des produits terminés.

**Nous demandons:**

- une personne dynamique ayant de l'expérience dans la conduite du personnel
- de bonnes connaissances pratiques en serrurerie et tôlerie.

Les intéressés voudront bien adresser leurs offres avec curriculum vitae et copie de leurs certificats à la Direction de l'Usine Decker, avenue de Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel. 30022

**1 CHEF D'AGENCE**

**1 ASSISTANTE**

**1 SECRÉTAIRE**

**1 TÉLÉPHONISTE**

**1 RÉCEPTIONNISTE**


**5 CONSEILS-CLIENTS**

**3 SECRÉTAIRES CONSEILS-CLIENTS**

**2 EMPLOYÉES D'ADMINISTRATION**

Les 15 professionnels de vos nouvelles agences Publicitas à La Chaux-de-Fonds et au Locle sont en place, à votre service pour toutes vos annonces dans L'Impartial!

Neuf collaborateurs précédemment intégrés au service commercial de L'Impartial poursuivent leurs activités au sein de l'équipe Publicitas.

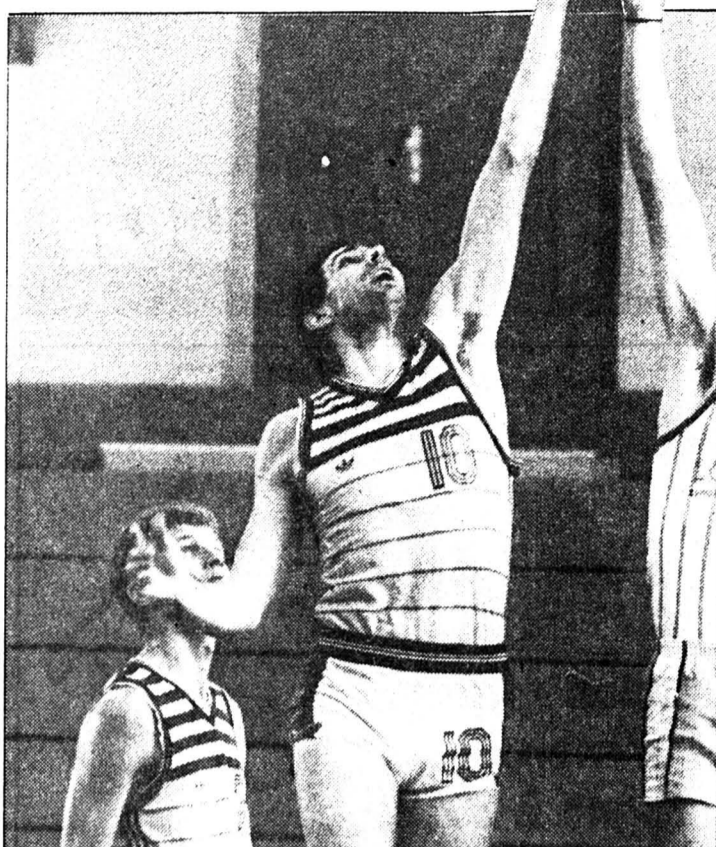
 **PUBLICITAS**

Régie exclusive pour la publicité dans L'Impartial.

**Publicitas La Chaux-de-Fonds**  
Place du Marché  
Case postale 2054  
2302 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/28 34 76  
Fax 039/284 863

**Publicitas Le Locle**  
Rue du Pont 8  
2400 Le Locle  
Tél. 039/31 14 42





Mauro Frascotti a prouvé sa force contre les Jurassiens. (Schneider-a)

# Deux points incontestables

## Victoire facile du BBCC en première ligue

● DELÉMONT - LA CHAUX-DE-FONDS 68-97  
Face aux Jurassiens de Delémont, les Chaux-de-Fonniers ont remporté une victoire qui ne suscite aucune contestation, tant la différence de force était grande.

En effet, les gens de la capitale du Jura ne présentent plus une équipe digne du championnat suisse de 1<sup>re</sup> ligue, minée qu'elle est par des problèmes administratifs qui ont fait fondre l'effectif à sa plus simple expression, soit 6 joueurs.

La Chaux-de-Fonds Basket en a profité pour exercer plusieurs systèmes de défense et aligner à temps égal les 10 joueurs qui avaient effectué le déplacement. Les premières minutes voyaient les jaunes et bleus jouer l'interception et marquer de beaux paniers en contre attaque, le score se creusait rapidement par Olivier Linder et les frères Mühlebach, alors que Delémont ne comptabilisait que par Bays, leur meneur de jeu qui était bien le seul à y croire. Les changements fréquents dans l'alignement des Monta-

gnards posaient quelques problèmes de mésentente en attaque, les joueurs connaissent un manque de réussite à la conclusion. **CONFIANCE**  
En deuxième période, le score prit des proportions encore plus importantes par la force de pénétration de Mauro Frascotti qui réalisa lui-même ou donna la passe décisive, profitant du manque de rigueur de la défense jurassienne. Cette confrontation devrait permettre aux Chaux-de-Fonniers de prendre confiance pour les prochaines échéances, et ne plus

jouer la peur au ventre. Les deux points engrangés mettant son capital à 10 après le premier match du deuxième tour, ce qui représente un gage de sécurité.  
**BBCC:** Perrier 5, Moser, Linder 20, Benoit 8, Galvan 8, Frascotti 13, Grange 6, Mühlebach Michel 12, Biéri 7, Mühlebach Yves 18.  
**Au tableau:** 5' 4-16; 10' 16-27; 15' 22-33; 25' 41-59; 30' 48-75; 35' 60-85. (pab)

# Auvernier manque le coche

## Les Perchettes s'enlisent à Boncourt

● BONCOURT-AUVERNIER 91-82 (46-45)  
La belle série de victoires qu'Auvernier a connue avant la trêve a pris fin ce week-end en Ajoie. Face à un adversaire sensiblement supérieur en taille, les Neuchâtelois ont manqué du «punch» nécessaire pour combler ce handicap. Cette apathie s'est particulièrement fait sentir en défense.

Pourtant, Auvernier a très bien commencé le match. Pendant les quinze premières minutes, les Neuchâtelois ont dominé. Ils ont connu jusqu'à douze longueur d'avance (19-31 à la 12<sup>e</sup> minute). Face à la défense individuelle des Ajojolots, Auvernier a montré quelques belles choses durant cette phase. Les ailiers Müller et Bernasconi se montraient adroits à mi-distance, alors que Sauvain et Sheikzadeh résistaient superbement sous les paniers. Mais Jean-Jacques Sauvain, seul élément de taille chez les visiteurs commit sa 3<sup>e</sup> faute après dix minutes déjà, de sorte que le coach Puthod dut le sortir.

Boncourt joua intelligemment le coup, en servant régulièrement ces pivots Lamey et Voirol. Dès la reprise, Boncourt augmenta son avance, sans toutefois prendre le large. L'écart oscilla entre neuf et un petit point, rendant la partie passionnante. Ayant passé en défense de zone, Boncourt posa passablement de problèmes d'organisation offensive à Auvernier. Les ailiers forçaient un peu trop les tirs à trois points avec un minimum de réussite. Les pivots sevrés de ballons, ne purent pas non plus se mettre en évidence. En face, Boncourt pratiquait un jeu simple, mais très efficace, sous l'impulsion de l'excellent meneur Schwab.

Malgré quelques erreurs en fin de match, les Jurassiens ne se laisseront plus rejoindre. **Centre sportif de l'Oiselier à Porrentruy:** 100 spectateurs. **Arbitres:** MM. Ritschard et Moser. **Auvernier:** Bernasconi (24), Weibel, Müller (21), Rudy (2), Sheikzadeh (14), Sauvain (14), Büttikofer, Fernandez (5), Errassas (2). **Boncourt:** Moeckli (9), M. Schwab (15), Borruat (5), Grédy, Lamey H. (24), Crelier (8), Voirol (23), Lamey M. (7). **Notes:** Sortis pour cinq fautes: Sauvain (39e), Fernandez et Errassas (40e). Auvernier sans Fahrni, ni Brunel. J.-L. B.

### VOLLEYBALL

## Du côté de l'ANVB

Dames	
DEUXIÈME LIGUE	
NE Sports II - La Chx-de-Fds I	0-3
Les Pts-de-Martel I - Bevaix I	0-3
Colombier II - Le Locle I	3-0
<b>Classement</b>	<b>J G P Pts</b>
1. Chx-de-Fds I	9 9 0 18
2. Bevaix I	9 8 1 16
3. Colombier II	9 6 3 12
4. Cerisiers-G. I	8 4 4 8
5. NE Sports II	9 4 5 8
6. Pts-de-Martel I	9 3 6 6
7. Marin I	8 1 7 2
8. Le Locle I	9 0 9 0
TROISIÈME LIGUE	
Peseux - Anc. Chx-de-Fds	0-3
NE Sports III - Savagnier	3-0
La Chx-de-Fds II - Bevaix II	0-3
Saint-Blaise - Corcelles-C.	1-3
<b>Classement</b>	<b>J G P Pts</b>
1. Bevaix II	9 9 0 18
2. Chx-de-Fds II	9 7 2 14
3. Corcelles-C.	9 4 5 8
4. Anc. Chaux-de-Fds	9 4 5 8
5. NE Sports III	9 4 5 8
6. Peseux	9 4 5 8
7. Savagnier	9 2 7 4
8. Saint-Blaise	9 2 7 4
QUATRIÈME LIGUE	
Val-de-Travers - Val-de-Ruz	3-0
Boudry - Saint-Aubin	3-0
Colombier III - Cressier	3-0
Bellevue - Uni NE	3-2
<b>Classement</b>	<b>J G P Pts</b>
1. Val-de-Travers	9 7 2 14
2. Bellevue	9 7 2 14
3. Colombier III	9 6 3 12
4. Uni NE	9 6 3 12
5. Val-de-Ruz	9 5 4 10
6. Gym Boudry	9 3 6 6
7. Cressier	9 2 7 4
8. St-Aubin	9 0 9 0
CINQUIÈME LIGUE	
Les Geneveys-C. - Marin II	3-0
Les Verrières - Le Locle II	1-3
Pts-de-Martel II - Cerisiers II	0-3
Bevaix III - Lignières	0-3
<b>Classement</b>	<b>J G P Pts</b>
1. Cerisiers-G. II	9 9 0 18
2. Lignières	9 7 2 14
3. Geneveys-C.	9 6 3 12
4. Le Locle II	9 6 3 12
5. Les Verrières	9 4 5 8
6. Marin II	9 3 6 6
7. Bevaix III	9 1 8 2
8. Les Pts-de-Martel II	9 0 9 0

Messieurs	
DEUXIÈME LIGUE	
NE Sports I - Uni NE	3-0
Boudry I - Bevaix I	3-1
Marin I - Les Geneveys-S/C.	3-0
<b>Classement</b>	<b>J G P Pts</b>
1. Boudry I	8 7 1 14
2. Le Locle I	6 5 1 10
3. Marin I	8 5 3 10
4. NE Sports I	8 5 3 10
5. Bevaix I	8 3 5 6
6. Les Geneveys-C.	7 1 6 2
7. Uni NE	7 0 7 0
TROISIÈME LIGUE	
La Chx-de-Fds II - Le Locle II	1-3
Sporeta - NE Sports II	0-3
Colombier III - Val-de-Ruz	0-3
Corcelles - Bevaix II	3-1
<b>Classement</b>	<b>J G P Pts</b>
1. Le Locle II	9 8 1 16
2. La Chx-de-Fds II	9 7 2 14
3. Val-de-Ruz	9 6 3 12
4. NE Sports II	9 6 3 12
5. Corcelles	9 4 5 8
6. Bevaix II	9 3 6 6
7. Colombier III	9 1 8 2
8. Sporeta	9 1 8 2
QUATRIÈME LIGUE	
Chx-de-Fds III - Gen.-s/Cof. II	0-3
Marin II - Cressier	0-3
Boudry II - Cortailod	1-3
Saint-Aubin - Savagnier	3-1
<b>Classement</b>	<b>J G P Pts</b>
1. Cressier	9 9 0 18
2. Les Geneveys-C. II	9 5 4 10
3. La Chx-de-Fds III	9 5 4 10
4. Cortailod	9 5 4 10
5. St-Aubin	9 5 4 10
6. Marin II	9 3 6 6
7. Boudry II	9 2 7 4
8. Savagnier	9 2 7 4

JUNIORS A	
Boudry - Uni NE	0-3
Colombier - NE Sports II	3-0
Bevaix - La Chx-de-Fds	3-1
Savagnier - Gym Boudry	3-0
La Chx-Fds - NE Sports II	3-2
<b>Classement</b>	<b>J G P Pts</b>
1. Savagnier	11 11 0 22
2. La Chx-de-Fds	11 8 3 16
3. Bevaix	9 6 3 12
4. Uni NE	10 6 4 12
5. NE Sports I	9 5 4 10
6. Colombier	11 5 6 10
7. Le Locle	9 3 6 6
8. NE Sports II	11 1 10 2
9. Gym Boudry	11 0 9 0

GAINS	
4 x 12	Fr 15.275,-
56 x 11	Fr 1091,10
731 x 10	Fr 83.60
Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr 180.000	
Toto-X	
1 x 6	fr 831.480,40
2 x 5 + cpl	Fr 10.113,50
151 x 5	Fr 535,80
4.325 x 4	Fr 14,-
45.364 x 3	Fr 2,70
Loterie suisse à numéros	
7 x 5 + cpl	Fr 66.136,10
211 x 5	Fr 4.559,40
9.389 x 4	Fr 50,-
145.510 x 3	Fr 6,-
Le maximum de 6 numéros n'a pas été	

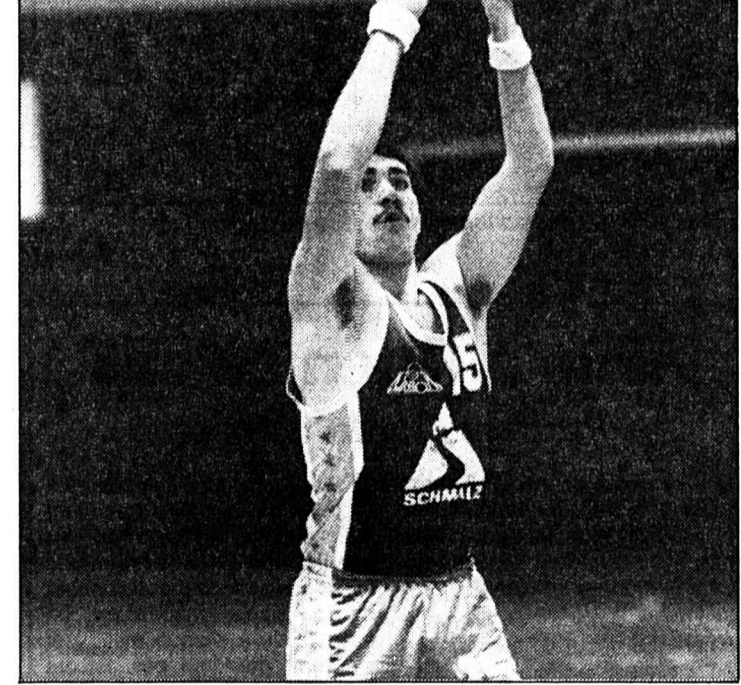
réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 2 millions 800.000 francs.	
JOKER	
2 x 6	Fr 152.935,60
6 x 5	Fr 10.000,-
34 x 4	Fr 1.000,-
403 x 3	Fr 100,-
4496 x 2	Fr 10,-
Pari mutuel romand	
Course française à Vincennes:	
Trio	
Ordre	2 x Fr 776,75
Ordre différent 2x	Fr 155,35
Quarto	
Ordre pas réalisé	Fr 839,50
Cagnotte	Fr 839,50
Ordre différent	Fr 526,50
Loto	
7 points	Cagnotte, Fr 528,-
6 points	Cagnotte, Fr 139,20
5 points 32 x	Fr 2,20 (si)

# La «bête noire» battue

## Union se défait de Cossonay en LNB

● UNION NEUCHÂTEL - COSSONAY 108-76  
Cossonay ne venait pas en simple victime. La rotation vaudoise a un besoin urgent de points. Son classement le prouve: avant-dernier avec 4 petits points dans son escarcelle.

L'heure et profita des quelques erreurs défensives de l'adversaire pour lui asséner un sérieux coup au moral. Dès lors, Union pouvait mieux respirer et aborder la deuxième mi-temps avec une viatique de 12 points. Pour éviter toute surprise, Gregg et ses coéquipiers augmentèrent la pression défensive. C'est ainsi que Cossonay subit par deux fois la règle des 30 secondes, ne pouvant pas trouver l'ouverture d'autant plus que Chattellard connaissait une réussite insolente, sur effort personnel. Très combatif, attentif et opportuniste en diable, l'ex-Chaux-de-fonnier voulait montrer que l'entraîneur pouvait compter sur lui. A lui-seul, il déstabilisa la défense adverse, en pleine confusion et provoqua la 5<sup>e</sup> faute de Harris. On était alors à 81-52. Le match était joué depuis longtemps.



Didier Chatellard a réussi une remarquable performance. (Photo Schneider-a)

Cossonay venait comme le relevait un de ses dirigeants: «le couteau entre les dents». Il faut palcer ce match dans un certain contexte puisque Cossonay peut-être qualifié de véritable «bête noire» des Neuchâtelois ces deux dernières années et que deux de ses joueurs, Schneider et Lopez, ont préféré les destinées d'Union. Cette confrontation était donc attendue avec un certain intérêt après la courte défaite, après prolongation, contre Bellinzone, la semaine prochaine, dans le cadre des 1/8 de coupe Suisse. Comment les joueurs allaient-ils réagir? Ce surplus de fatigue après de telles émotions serait-il l'allié indirect des visiteurs.

Malgré une première mi-temps mi-figue mi-raisin, Union a prouvé qu'il faisait partie des grands par son volume de jeu déployé et a montré si besoin était que sa participation au play-off n'était pas utopique. Union peut jouer un rôle intéressant dans ce championnat car il y a peu d'équipes en LNB qui puissent se permettre de laisser sur le banc un joueur de la trempe de Girard sans que le rendement s'en ressentisse. **Salle Omnisport:** 300 spectateurs. **Arbitres:** MM Dorthe et Quartrolli. **Union Neuchâtel:** Forrer, Lambelet (11); Cramer D. (1); Cramer V. (18); Schneider (9); Lopez (2); Girard (15); Chattellard (23); Gnaegi (2); Gregg (27); coach: Fernandez. **Cossonay:** Gay (3); Gostelli (2); Groth (15); Terry (2); Genton, Rosset (7); Bertschi, Dubois, Harris (26); Hausermann (21); Entraîneur: Harris. **Au tableau:** 5e: 9-8; 10e: 19-17; 15e: 34-24; 25e: 59-44; 30e: 77-49; 35e: 93-73. Sch

## Union qualifié

### Les juniors promus en élite

Ce week-end, dans le cadre de la deuxième phase des éliminatoires juniors, se disputaient 5 tournois, répartis dans toute la Suisse: Carouge, Echallens, Lugano, Lueggen et Neuchâtel. Ainsi, tout se présentait bien pour Union Neuchâtel, évoluant devant son public. Après une défaite face à SF Lausanne (50-88), Union se voyait obligé de remporter la seconde confrontation, si l'équipe neuchâteloise tenait à réintégrer l'élite nationale qu'elle avait quittée il y a deux ans déjà. Bongard modifia quelque peu sa formation, qui n'avait pas donné toute la satisfaction voulue, en faisant appel à Lambelet, notamment. Le doute s'estompa très vite car Frauenfeld n'alignait pas une formation suffisamment forte pour dialoguer avec SF Lausanne et

Union. Très vite, le doute se transforma en euphorie. La qualification était pour bientôt. Il fallait encore que SF Lausanne joue le jeu dans son dernier match. Après quelques minutes de suspense, tout était dit: SF Lausanne était déclaré vainqueur incontesté de ce mini-tournoi. Union était son dauphin, et qualifié en juniors élite. **RÉSULTATS**  
● UNION NEUCHÂTEL - SF LAUSANNE 50-88 (25-49)  
● UNION NEUCHÂTEL - FRAUENFELD 94-55 (55-30)  
● SF LAUSANNE - FRAUENFELD 136-72 (67-39)  
Le début du championnat Elite est prévu pour le 28 janvier 1989. (sch)



**Tennis:  
Leconte  
balayé**

Page 9

**Basketball:  
victoire  
incontestable**

Page 13

# SPORT

## Impar

## Une question de confiance

### Le HCC jouera gros ce soir à Neuchâtel

En proie à un certain doute depuis la reprise, le HC La Chaux-de-Fonds va au-devant d'un sérieux examen ce soir à Neuchâtel (coup d'envoi à 20 h 15). Dans un derby cantonal plus que dans un match «normal», le scénario est loin d'être écrit d'avance. Et Neuchâtel a bien des choses à se faire pardonner après l'échec subi à Saas-Grund samedi. La venue du leader lui fournit une occasion rêvée. Pour sa part, le HCC ne peut pas se permettre de perdre, sous peine de voir ses chances de participer au tour final s'amoinrir. Les joueurs de Jean Trottier joueront donc gros ce soir.

Du côté de Neuchâtel Young Sprinters, l'espoir de disputer les finales s'est définitivement estompé. L'équipe du Bas du canton n'a pas tenu la distance.

Comment l'entraîneur tchécoslovaque Vaclav Libora explique-t-il la défaite de son équipe à Saas-Grund (7-4)? J'espère que ce n'était qu'un accident. Mais il

faut reconnaître que Saas-Grund a mérité sa victoire en se montrant plus volontaire que nous. Avec la vision des finales qui s'éloigne, mes joueurs ont baissé le rythme.

#### NE PAS BAISSER LES BRAS

A n'en pas douter, Libora n'a pas trop apprécié le comportement de ses joueurs samedi. Je vais leur donner une chance de se racheter ce soir. Nous devons absolument nous racheter et fournir un bon match contre La Chaux-de-Fonds, expliquait le Tchécoslovaque.

Parti avec de grandes ambitions, Neuchâtel n'a pas pu confirmer. Une déception pour Libora? Notre quatrième place actuelle correspond à la valeur de l'équipe. On espérait mieux, mais il faut accepter la réalité. Je souhaite que les joueurs ne baissent pas les bras et qu'ils se battent jusqu'à la fin de la saison pour conserver le quatrième rang.

#### GARDER SON CALME

Pour sa part, le HCC sait qu'il n'a pas le droit à l'erreur. Et cette situation semble troubler l'équipe qui fait trop souvent preuve de fébrilité et de manque de confiance.

Hier soir à l'entraînement, Jean Trottier a surtout insisté sur la relance et les sorties de zone. Nous avons beaucoup de travail à faire dans ce domaine, reconnaissait le Canadien, conscient des lacunes de son équipe contre Champéry.

Ce soir, les défenseurs devront se montrer beaucoup plus précis

et plus calmes dans leurs actions.

#### UN TOURNANT

L'importance de ce derby n'échappe pas à l'entraîneur du HCC. J'avais dit avant Lausanne que nous devions gagner soit à Lausanne, soit à Neuchâtel. Il nous faut donc absolument prendre les deux points dans ce match capital.

Trottier sait que la tâche de son équipe ne sera pas facile. Neuchâtel a un peu raté sa saison. Ils voudront réagir et réaliser un coup d'éclat contre nous. Je crains donc un peu ce match, aussi parce que plusieurs anciens Chaux-de-Fonniers évoluent avec Neuchâtel.

La cage chaux-de-fonnière sera défendue par Pierre-Alain Luthi. La rotation des gardiens se poursuit ainsi, à la satisfaction générale. Pour le reste, le HCC devrait se présenter sur la glace dans la même composition que samedi dernier.

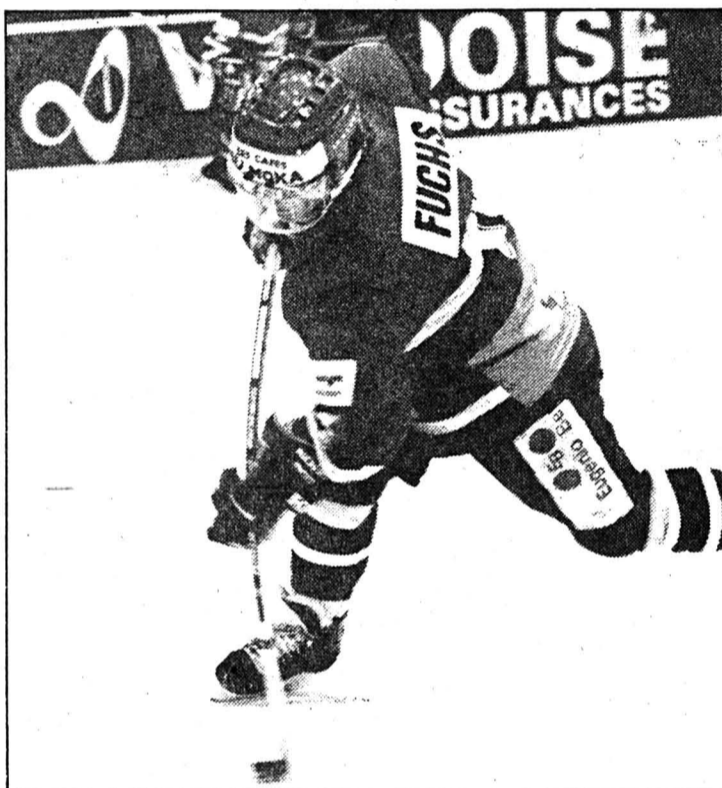
#### À DOMICILE QUAND MÊME

Nous traversons présentement une période de perte de confiance. Dans ces conditions, le fait de jouer à l'extérieur sera peut-être plus facile psychologiquement.

Et puis, nous pourrions compter sur l'appui de nos supporters, ce qui représente toujours un atout en déplacement.

En valeur intrinsèque, les Chaux-de-Fonniers sont supérieurs à leurs rivaux cantonaux. Mais cela ne signifie pas pour autant que la victoire leur sourira à coup sûr. Il faudra se battre avec énergie et intelligence pour capitaliser deux nouveaux points.

Laurent WIRZ



Une grande détermination dans ce slap de Régis Fuchs.

(Henry-a)

## Ajoie à Olten ce soir

### Pour garder le rythme

En perdant contre Fribourg, Ajoie a laissé filer la huitième place. Sauf miracle, l'équipe de Ken Tyler disputera donc le tour de promotion-relégation.

En soi, il n'y a rien de grave à cela. En début de saison, rapelons-nous, on craignait bien pire. Ajoie est, certes, dernier, mais depuis le troisième tour surtout, il démontre, à chaque match, qu'il peut tenir la comparaison, sans être ridicule, face à n'importe quelle équipe de LNA. C'est déjà beaucoup, et certainement mieux que les plus optimistes osaient le penser en septembre dernier.

Mieux encore: les principales craintes émises au début du championnat concernaient le public. Viendrait-il quand même à la patinoire, sachant son équipe décrochée? La réponse est brillante; en une semaine, Ajoie vient de réussir à deux reprises le «guichet fermé»! Le public a donc suivi et quoi qu'il arrive, l'expérience en LNA restera positive.

Mais il est faux de parler de la LNA au passé. Dans le tour de relégation, Ajoie partira avec toutes ses chances. Ne rencontrera-t-il pas des équipes au bout desquelles il est venu la saison dernière. Et on peut même se demander, à ce titre, si Zurich ne craint pas plus Ajoie que Fribourg ou Davos. Pour

qu'Ajoie soit tout à fait compétitif dans ce tour de promotion-relégation, il importe surtout que l'équipe garde le rythme de la LNA. Qu'il continue à jouer de la sorte, maintenant un écart faible à chaque match, et s'offrant, pourquoi pas, encore une ou deux victoires contre des équipes qui pourraient se sentir démotivées.

Et pourquoi pas déjà ce soir à Olten qui, lui, a réussi à se maintenir. Ce serait un beau pied de nez des Ajoiolots à leurs compagnons d'ascension.

(gham)

#### Au programme

##### LIGUE NATIONALE A

Ambri - Zoug .....	20.15
Bienne - Lugano .....	20.00
Davos - Kloten .....	20.00
Fribourg - Berne .....	20.00
Olten - Ajoie .....	20.00

##### LIGUE NATIONALE B

Bülach - Rapperswil ....	20.00
Langnau - Sierre .....	20.00
Martigny - Herisau .....	20.00
Uzwil - Coire .....	20.00
Zurich - GE Servette ....	20.00

##### PREMIÈRE LIGUE Groupe 3

Lausanne - Moutier ....	20.00
Yverdon - F.-Morges ....	20.00
Neuchâtel - Chx-de-Fds ..	20.15.

##### DEUXIÈME LIGUE Groupe 5

Star Chx-Fds - Allaine ..	20.00
---------------------------	-------

### SKI ALPIN

## Accola absent

### Le géant messieurs d'Adelboden

Le slalom géant messieurs de coupe du monde, mardi à Adelboden, aura lieu sans le Grison Paul Accola.

Le Davosien, qui souffre d'une douloureuse inflammation du tibia, observera une courte période de repos. Son retour est prévu à Wengen, pour les courses du Lauberhorn.

Par contre, Pirmin Zurbriggen sera présent au départ d'Adelboden. S'il n'est pas encore parfaitement en forme, l'alerte de grippe de Kitzbühel n'est toutefois plus qu'un mauvais souvenir. En outre, cette course signifiera le retour de l'Allemand Frank

Wörndl. Le champion du monde de slalom de Crans-Montana avait dû subir, le 27 décembre dernier, une arthroscopie au genou gauche.

#### SLALOM GÉANT FÉMININ ANNULÉ

Le slalom géant d'Oberstaufen, prévu le 22 janvier et comptant pour la Coupe du monde féminine, a dû être définitivement annulé en raison du manque de neige dans la station allemande.

Cette épreuve sera disputée au mois de mars au Japon (après les Championnats du monde), soit à Furano soit à Shigakogu. (si)

### LE SPORT EN BREF



#### Football

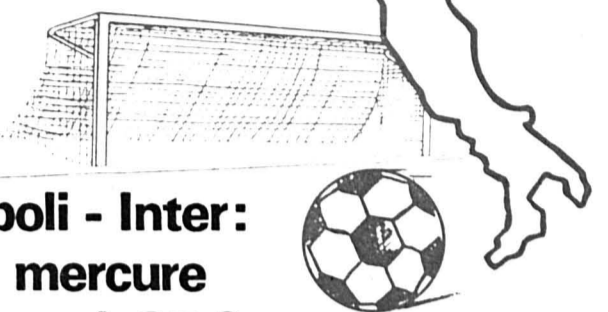
#### La Super-Coupe début février

Les dirigeants du FC Malines et du PSV Eindhoven se sont mis d'accord pour fixer les dates de la Super-Coupe, qui doit opposer le vainqueur de la Coupe des Coupes (Malines) à celui de la Coupe des champions (PSV) 1987-88. Le match aller se disputera le mercredi 1er février à Malines et le match retour huit jours plus tard à Eindhoven.

#### Nouvel entraîneur pour l'équipe du Brésil

Sebastiano Lazarone, 38 ans, a été nommé au poste d'entraîneur de la sélection brésilienne. Il succède ainsi à Carlos Alberto da Silva. Lazarone a dirigé successivement Flamengo, le club de Zico, et Vasco de Gama. Il était coach en Arabie séoudite depuis juin 1988.

#### Le corner des tifosi



## Napoli - Inter: le mercure stagne à 37,2

Le choc des «Titans» de la 13e journée, n'a pas frappé le public de la promesse fièvre de cheval. Rares furent les émotions capables de faire graver le mercure au sommet du thermomètre qui l'abrite.

Si le quadrupède chevalin sait parfois s'emballer, il n'en alla pas de même pour les tifosi de San Paolo. Le protecteur de la cité napolitaine, San Gennaro, perturbé par la néfaste présence du chiffre 13, déposa ses cierges dans le bon camp, en omettant toutefois de jeter un sort sur le «souffle-bougies» Zenga.

L'ultime défenseur milanais, mit sous l'éteignoir toutes les vaines tentatives des Careca, Maradona et De Napoli. Les buts en forme de croix et le talent noué au papillon, permirent à l'ange-gardien Walter Zenga, de préserver un sanctuaire inviolé. Ne se confesse pas qui veut au No 1 de l'équipe nationale.

L'Inter, il fallait s'y attendre, s'est limité à contrôler le jeu au milieu du terrain. L'entraîneur Trapattoni, malin comme Merlin, bouda l'invitation au spectacle lancée par son vis-à-vis Bianchi. Ce dernier, plus esthétique dans sa conception de l'emploi de la surface rectangulaire, déplore toujours l'absence de l'artiste Alemao. Une petit plus, qui aurait permis aux vêtus d'azur, de flirter avec le talon du leader. Car ce jour-là, ni la botte de Diego, ni la fantaisie de Careca, ou l'astuce de l'élégant De Napoli, n'ont su trouver le chemin qui mène aux filets.

La Juventus, en visite à Florence, regagne le car tous sacs de sport bondés de cadeaux, qui vont de la carte postale au dépliant touristique couleur. Les deux points, quant à eux, n'ont pas quitté la Toscane. Tout avait pourtant bien commencé pour Zoff et ses poulains. Rui Barros ouvrit le score, avant que le «polémiste» Baggio ne tranforme un penalty à sept minutes de la pause.

La prise du thé noya totalement l'inspiration des Turinois, inexistantes durant toute la seconde période. Sous les sourcils froncés d'un millier de surveillants, tous habillés par le même couturier, la Fiorentina jouait la tactique défensive de la «Juve» par le retrouvé Borgonovo. La terrible pression exercée dans le dernier quart d'heure, récompensait justement les efforts florentins.

Le derby romain Lazio - Roma tourna à l'avantage du premier nommé. Une rencontre qui débuta bien avant le coup d'envoi de l'arbitre d'Elia, par le désormais classique scénario du «thriller» des stades.

L'hooliganisme sortit une nouvelle fois sa lame pour frapper, à plusieurs reprises, un jeune supporter de la Lazio.

L'unique réussite de la rencontre, fut inscrite par Di Canio à la 25e minute. La Roma, bien mal inspirée, n'a jamais donné l'impression de pouvoir revenir au score. La rentrée du Brésilien Renato, substitué par Conti, n'a pas apporté cette touche «félinienne» que l'entraîneur Liedholm attendait. Le succès du benjamin n'a rien d'un hold-up.

L'AC Milan, malgré un brouillard à découper à la tronçonneuse, s'éclaircit les idées face à Como. Ce qui ne signifie pas que la chaise à trois pieds de l'entraîneur Sacchi, soit en passe de retrouver sa stabilité initiale. La punaise déposée sur le siège du coach par Silvio Berlusconi, n'a rien d'un gag. C'est l'avis qui précède le bouclage définitif des valises. Paradoxalement, Sacchi s'est attiré la sympathie du public, qu'il s'est empressé de remercier par l'intermédiaire de Van Basten, Gullit, Virdis, et du concours bien malheureux du défenseur adverse Maccoppi. Dimanche prochain, il s'agira de confirmer sur le «Stadio Olimpico» de l'AS Roma.

Atalanta maintient sa position au sein du peloton de tête. Dans un match à sens unique, évitant ainsi tout risque de collision, les Bergamasques privés de Stromberg, ont dominé le débat de la tête et des épaules. A l'exception de Giordano, tout Ascoli sombra dans un sommeil léthargique digne d'un profil à la «Gai Luron». Evair, sur la pointe des pieds, donne une fois de plus l'occasion aux tifosi de scander son nom désormais béni.

La Sampdoria, victorieuse à Pescara par 1-0, recharge ses batteries grâce au tandem Vialli - Mancini. Un résultat logique, qui permet aux Gênois d'entrevoir une des marches du podium.

Torino, qui accueillait Pisa et les neuf caméras expérimentales de la télévision (la RAI en pré-voix onze), en vue du prochain «Mondiale», partage l'enjeu dans un climat de froideur propice à la vente des marrons. Bologna remporte le match des mal lotis. Le «bunker» de Lecce s'est effondré devant les assauts répétés de Marronaro. Benedetti ne peut que sauver l'honneur. A Lecce, expulsion de Baroni.

Verona, toujours en crise, offre un point à Cesena. Treize buts à l'enseigne de la 13e ronde, dont quatre réussites étrangères.

**Total spectateurs:** 336.800.  
**Moyenne par match:** 37.422.  
**Buteurs:** Careca (Napoli, 10); Baggio (Fiorentina, 8); Serena (Inter, 8); Vialli (Sampdoria, 7); Carnevale (Napoli, 6); Maradona (Napoli, 6); Virdis (Milan, 6).

**Deuxième division:** Gênes prend le large avec 28 points, suivi de Bari 24 points et Udinese 22 points.

**Total spectateurs:** 90.720.  
**Moyenne par match:** 9072.

Claudio Cussigh



## REGARD

**Vous avez dit concertation?**

Il y a près de vingt-ans que l'on parle de la nécessité de créer une école d'infirmières en soins généraux à La Chaux-de-Fonds. En 1989, deux projets voient le jour à moins de vingt kilomètres de distance: Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds. C'est inespéré mais... incohérent.

Il y a bien eu coordination dès 1983 entre les trois cantons, Jura, Neuchâtel et Berne. Mais pour des raisons purement politiques et ancrées dans une vision régionaliste, Berne a décidé de partir seul, sous la pression des élus du Jura bernois.

Neuchâtel et le Jura ne peuvent que le regretter d'autant plus qu'ils savent pour l'avoir étudié que les places de stages sont limitées. L'avenir dira si les deux établissements sont viables.

Reste le fait politique. Il démontre une nouvelle fois que la collaboration intercantonale est aléatoire. Et que la notion de frontière cantonale demeure vivace.

Or, au moment où la concertation interrégionale devra s'intensifier pour faire face au développement de la formation professionnelle et aux nouvelles exigences de l'évolution scientifique et technique, c'est pour le moins inquiétant. N'assistera-t-on pas demain à des investissements lourds et parfaitement similaires menés sans réelle volonté de collaboration effective?

S'il est légitime et vital pour une région de disposer d'un centre d'excellence sur son territoire, les moyens de transport et de communication actuels permettent d'envisager un partage des compétences dans un espace économique et culturel commun. Or, actuellement, on constate que le Jura ne sait pas ce qui se passe dans le canton de Neuchâtel et vice-versa. Quant au Jura bernois, il est partagé entre plusieurs pôles. Résultat: il faut des années de discussions pour aboutir enfin à une solution. On est plus prompt à l'acte lorsqu'il s'agit de protester auprès de la Confédération!

Bref, le fédéralisme qui peut être si fertile est aussi le creuset d'un régionalisme étroit d'une autre époque.

Pierre VEYA

**Mille deux cents adhérents****L'Association neuchâteloise des locataires se porte trop bien**

Non, ça ne s'arrange pas: les différends entre locataires et propriétaires s'enveniment à la cadence des hausses de loyers et des résiliations. La création de PPE (propriété par étage) est en hausse, et le contrat de bail serait à revoir. Voilà pourquoi l'ANLOCA (Association neuchâteloise des locataires) se porte si bien!

Bientôt dix ans de bons et loyaux services: l'ANLOCA ne peut fonctionner sur le seul bénévolat et sans locaux adéquats. Installée dans un trois pièces cuisine frais repeint, Marie-Claire Jeanprêtre avocate reçoit ses consultants quatre matins par semaine.

La hausse des loyers a un inévitable corollaire du côté des membres de l'ANLOCA, aujourd'hui 1200, et des dossiers ouverts. Fleurier, et le Val-de-Travers que l'on pouvait encore croire épargné par le problème du logement, pourrait être le siège d'une section régionale de l'Anloca. A La Chaux-de-Fonds, c'est la Ligue des locataires - également membre de la Fédération Romande des Locataires - qui fait office de conseiller.

Sous l'impulsion des urgences, le bureau de Neuchâtel est surtout intervenu pour la prolongation de baux. Les différends touchent en nombre la remise des appartements, les frais et hausses pour chauffages, les travaux qui s'éternisent dans l'appartement que l'on vient d'emménager. La résiliation anticipée engendre aussi son lot de malentendus. Et aujourd'hui le

locataire a la vindicte procédurière.

Souvent l'examen et les propositions de la commission paritaire de conciliation en matière de bail (quatre dans le canton) n'aboutissent pas à un arrangement. Le tribunal a vu ses jugements sensiblement augmenter l'an passé.

Les pratiques ont changé du côté des gérants et propriétaires. Quelques cas d'approches à l'amiable ont été relevés. Dans le cas de congé vente, cette tactique masque temporairement une forme d'alternative fort contraignante. D'autre part il est des gérances qui laissent les menaces de rénovation planer pour faire vider les lieux. Avec le temps, les locataires déguerpissent, parce que l'essentiel, c'est de retrouver à se loger.

L'ANLOCA a appuyé la formation de trois coopératives de locataires et collabore à leurs efforts pour racheter les logements appartenant à la Caisse de retraite de Dubied. Plus de 260 logements ont été mis en vente suite à la fermeture de l'entreprise. Le but des coopératives (Coloma, Mon Logis et la SCIC) consiste à faire des offres tablant sur la valeur de rendement des immeubles et non sur leur valeur spéculative.

Enfin l'ANLOCA revoit prochainement les représentants de la chambre immobilière afin de corriger certaines dispositions du contrat de bail type.

C. Ry

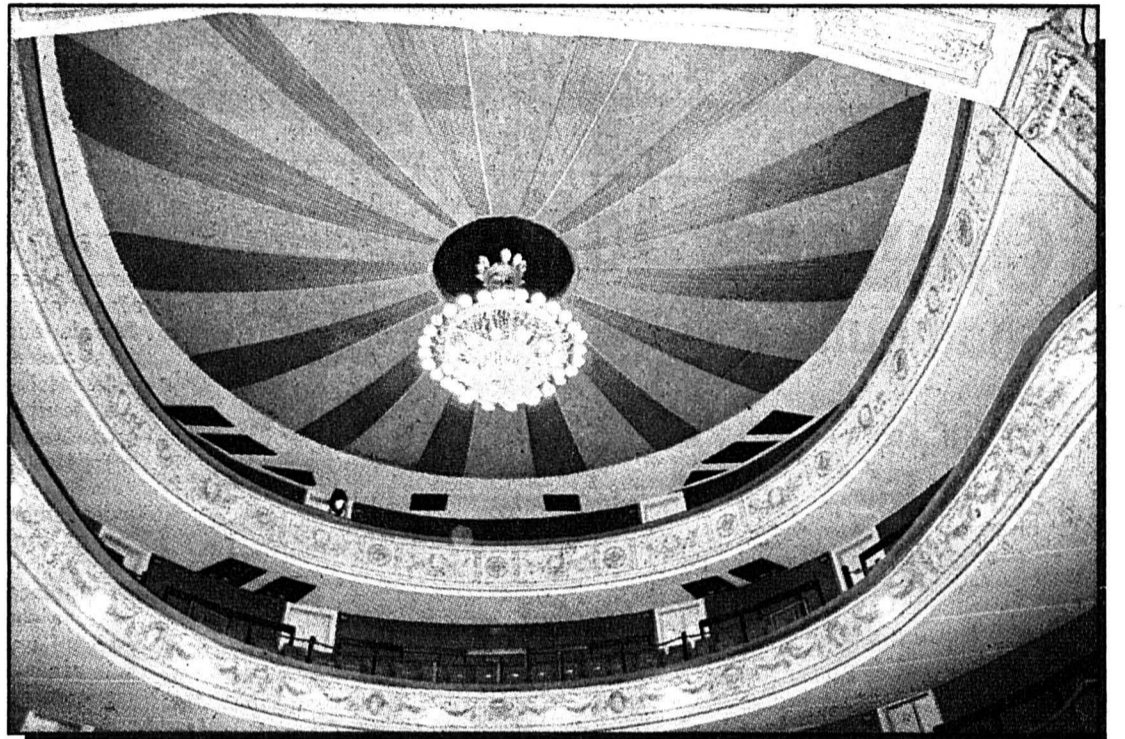
● ANLOCA, Côte 5, Neuchâtel, Tél. 038 24 54 24.

**Conseil d'Etat neuchâtelois: élection non tacite**

Les données électorales pour l'élection au Conseil d'Etat neuchâtelois se clarifient. Les partis libéral-ppn et radical feront liste commune. La décision politique formelle a été prise. Ce n'est pas une surprise dans la mesure où les deux partenaires l'avaient souhaité, au lendemain même des élections fédérales. La liste comprendra donc les noms de MM. Jean Cavadini, Jean Claude Jaggi, conseillers d'Etat libéraux-ppn en charge et de Mme Marie-Françoise Bouille,

candidate du parti radical. La situation se décline également au sein de la liste libre, de écologie et liberté, du pop-unité socialiste. Selon toute vraisemblance, Fernand Cuhe ne se présentera pas au Conseil d'Etat. La liste libre, écologie et liberté, pop-unité socialiste pourrait présenter la candidature de M. Michel von Wyss, de La Chaux-de-Fonds, 41 ans, conseiller général, marchand d'olives et ménager, évitant ainsi une élection tacite. (pve)

La Chaux-de-Fonds	Nouveau directeur	17
Le Locle	Malheureux coup de pied	19
Neuchâtel	Oui à la solution globale	20
Jura bernois	Rats des villes...	23
Jura	Le Noirmont: la fièvre monte	24

**Un édifice bien charpenté****Le Théâtre de La Chaux-de-Fonds monument historique?**

Un petit air de chapiteau: l'apparence provisoire du théâtre, une tenture déployée autour du lustre. (Photo Impar-Gerber)

Après avoir passé trois mois aux urgences suite au constat effectué après l'effondrement de Polyexpo, le Théâtre de La Chaux-de-Fonds ouvre ses portes sur une saison ramenée à quinze spectacles.

De gros travaux ont été entre-

pris pour consolider la toiture avec l'introduction de poutrelles métalliques au niveau de la charpente. Cette phase délicate négociée, reste maintenant à définir un programme de travaux d'assainissement et de restaura-

Dans le même temps, les dirigeants du théâtre ont entrepris une démarche pour obtenir de la Confédération le classement de leur fameuse «bonbonnière» comme monument historique. (pf)

● Lire en page 17

**La première manche aux opposants****Un référendum aboutit en ville du Locle**

Avec la récolte de 1736 signatures - selon le premier comptage du chancelier de la ville du Locle, Jean-Pierre Franchon - les habitants du quartier de l'est de la ville (Gérardmer, Jambé-Ducommun) ont donc franchi avec succès la première étape dans leur démarche référendaire.

Les Loclois devront se rendre aux urnes, soit les 4 et 5 mars ou les 3 et 4 juin prochains pour donner leur avis sur le projet de vente d'une parcelle communale de terrain à propos de laquelle le référendum s'oppose.

**CONTRE LE LÉGISLATIF**

La Caisse de pension de l'Etat de Neuchâtel se propose d'édifier sur ladite parcelle plusieurs dizaines de logements à caractère

social. En date du 1er décembre dernier le Conseil général avait accepté que la commune la lui

cède. Et c'est contre cette décision que le référendum a été lancé pour aboutir hier dans les délais. (jcp)



Une partie des opposants, surtout des opposantes, avec leurs enfants dans l'Hôtel de Ville du Locle avant le dépôt des 98 listes portant 1736 signatures. (Photo Impar-Perrin)

**1270 kilomètres pour le plaisir de la balade****Plan directeur neuchâtelois des sentiers pédestres devant le Grand Conseil**

Le Conseil fédéral a adopté le 21 décembre 1988 le plan directeur cantonal d'aménagement du territoire neuchâtelois. Un document important car il définit et recense tous les objectifs de la collectivité neuchâteloise. Hier, le chef du département de l'Agriculture, le conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi en a profité pour présenter l'intégration des chemins pour piétons et chemins pour randonnées pédestres dans le plan directeur. Au titre de chef du département de l'intérieur, il a présenté le projet de création d'une école d'infirmière en soins généraux à La Chaux-de-Fonds.

Ce dernier sujet ayant été présenté dans nos colonnes le 10 janvier, nous n'y reviendrons donc pas. Rappelons simplement que le Grand Conseil est saisi d'une demande de crédit de 3,5 millions de francs pour la construction d'un nouveau bâtiment jouxtant le

bâtiment actuel de l'Ecole neuchâteloise d'infirmières-assistantes de La Chaux-de-Fonds.

Ainsi que l'expliquera M. Jaggi, cette nouvelle école ne satisfera de loin pas tous les besoins en matière de formation exprimés par les établissements publics mais devrait contribuer à améliorer le recrutement. La structure permettra en outre une meilleure complémentarité des voies de formation entre infirmières-assistantes et infirmières en soins généraux. Le passage d'une filière à l'autre devrait être facilité. Il n'a pu que «regretter» que le canton de Berne ne soit pas associé aux cantons du Jura et de Neuchâtel pour la création de ce centre de formation, tout en n'excluant pas une collaboration.

Toujours au cours de la même session, le Grand Conseil neuchâtelois sera saisi d'un projet de loi d'introduction de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les

chemins de randonnée pédestre; loi qui découle d'un article constitutionnel adopté le 18 février 1979 et qui stipule que la Confédération établit les principes applicables aux réseaux de chemins et sentiers pédestres; les cantons étant chargés de l'entretien. Le conseil d'Etat a décidé d'établir un plan directeur des chemins piétons et de randonnées pédestres (par chemins pour piétons, on entend les itinéraires à l'intérieur des localités dont l'aménagement et l'entretien sont de la compétence des communes). L'Association neuchâteloise de tourisme pédestre (ANTP) a été chargée de mener une étude, recensant tous les itinéraires du canton.

Ce travail considérable a été confié à M. Georges Oberli, qui a parcouru le canton en long et en large. Les itinéraires qui totalisent pas moins de 1270 kilomètres ont

été classés en quatre catégories: sentier, chemin avec revêtement naturel; chemin avec revêtement autre que naturel; route avec trafic motorisé important. Un réseau que M. Oberli qualifie de «dense» et dans «l'ensemble en bon état». Les sentiers et chemins avec revêtement naturel représentent 819 kms, soit le 64,5% du réseau et les chemins et routes avec revêtement autre que naturel 451 kms, soit 35,5%. Neuchâtel se situe au-dessus de la moyenne suisse (29,5%) pour la part des chemins goudronnés. Pourcentage qui s'explique par l'extension des chemins forestiers et le goudronnage des chemins menant à des fermes. A l'inverse, 8% environ des sentiers ne sont plus entretenus et envahis par la végétation.

Le plan directeur établi, il s'agira alors, dès 1990, d'entretenir le réseau. Partout où c'est possible,

on tentera d'éviter des itinéraires empruntant des routes goudronnées en traçant de nouveaux chemins. Selon M. Georges Oberli, la marge de manoeuvre est cependant restreinte, notamment dans le Val-de-Ruz. Conformément à un vœu exprimé tant devant le Grand Conseil que dans la loi sur l'aménagement du territoire, on procédera d'ici cinq ans à la création d'un itinéraire complet le long des rives du lac de Neuchâtel, en particulier de Vaumarcus à Colombier. Un tiers de la signalisation du réseau sera améliorée. «Nous pensons qu'il faut être raisonnable dans les aménagements mais nous prenons l'engagement de doter le canton d'un réseau agréable», dira M. Jaggi.

P. Ve

● Lire également en page 20 les autres objets soumis à l'attention des députés.

## QUIDAM



(Photo privée)

Sarah Froidevaux, habitant La Chaux-de-Fonds, fête aujourd'hui son 18e anniversaire, elle devient enfin une citoyenne suisse à part (presque) entière. Malgré son jeune âge, elle a déjà eu une vie bien remplie, et même certains accidents, mais reste souriante et aidante.

Son avenir est tout tracé: elle travaillera dans le secteur de l'aide humanitaire ou de l'aide sociale, soucieuse de porter secours aux plus faibles, aux opprimés ou malheureux. (Imp)



# DENNER SUPERDISCOUNT

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

## Lard fumé

100 g ~~1.40~~ **1.15**

---

## Oranges Jaffa Shamouti

en sac de 2,5 kg ~~4.50~~ **3.75** kg **1.50**

Spécialités-Traiteur, prêt à servir en 2 min.

- Tortelloni verdi **2.95**
- Ravioli 250 g ~~3.40~~ **2.95**

---

**Yogourt Danone** div. Quadro-Pack 4x125 g ~~2.70~~ **2.15**

---

**Roulé aux framb. de Leisi** 300 g ~~3.25~~ **2.75**

---

**Haricots secs** 100 g ~~2.50~~ **1.90**

Toujours frais + toujours avantageux

Valable dès le 17.1.89

Les satellites DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

## SANDOZ TAPIS

# % SOLDES %

Charles-Naine 45 - Tél. 039/26 85 15 - La Chaux-de-Fonds

Vente **Du 5 au 25 janvier** Pose

**A vendre expertisées:**

**PANDA 100 S**  
Toit ouvrant, 1987, 10 500 km, Fr. 9000.-

**PANDA 4x4 SKI**  
1986, 31 000 km, Fr. 9600.-

**UNO 45ie S**  
3 portes, 1988, 13 000 km, Fr. 10 500.-

**UNO 70 S**  
5 portes, 1983, 26 700 km, Fr. 7400.-

**TIPO 1600 DGT**  
1988, 9800 km

**CROMA TURBO ie**  
1988, 9000 km

**CITROËN BX 19 TRI**  
1988, 8400 km

**ALFA SPRINT 1.5**  
1983, 34 000 km, Fr. 5900.-

**ALFA GTV 6**  
1983, 65 000 km, Fr. 10 900.-

**GARAGE DE LA RONDE**  
☎ 039/28 33 33

Engage **jeune femme**

éducatrice ou gouvernante de la petite enfance pour 6, 7 et 11 ans.

Place stable chez privé. Congé samedi et dimanche.

☎ 039/23 23 22 bureau.

**Dick Optique**

Av. Léopold-Robert 64  
☎ 039/23 68 33

**Carrosserie Vigliotti**

Réparations toutes marques  
Devis sans engagement

Parc 111 - ☎ 039/23 34 86

# -l'uomo-

grenier 5 - la chaux-de-fonds

## super soldes

vente autorisée jusqu'au 25 janvier

● offres d'emploi

## Venez vous joindre à nous!



**La Bâloise**  
En tout cas

cherche pour compléter son équipe à Saignelégier

# collaborateur

**Nous demandons:**

- esprit dynamique;
- facilité de contact avec la clientèle;
- sens de l'organisation et des responsabilités.

**Nous offrons:**

- activité indépendante avec soutien constant;
- clientèle dans toutes les branches d'assurances;
- introduction et formation complète;
- situation d'avenir avec rétribution intéressante.

Si vous aimez les contacts humains et si vous vous sentez attiré par une activité de vente et de service à la clientèle, alors adressez-nous vos offres ou téléphonez à



**La Bâloise**  
Compagnie d'Assurances

**Alfred Roth, agent général**

☎ 066/22 88 71    Route de Bâle 25    2800 Délémont

**DISCOUNT DU MARCHÉ**

# AF

Profitez des **SOLDES** jusqu'à **40%** de rabais sur machines à laver, lave-vaisselle, frigos, cuisinières, etc.

Service après-vente par nos soins

CHEZ FORNACHON le magasin où l'on économise

J. M. FORNACHON  
Rue du Marché 4  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 40 33  
2022 Bevaix  
☎ 038/46 18 77



**L'ancien agent général de l'Helvetia Accidents salue le nouvel agent général de l'ELVIA Assurances.**

La société d'assurance Helvetia Accidents se nomme à présent ELVIA Assurances. Mais notre agence générale demeure, fidèle à son nom et à ses prestations, toujours prête, par exemple, à vous conseiller judicieusement et à y mettre de sa personne. Est-ce à dire que rien n'a changé? Loin de là, car aujourd'hui, nous pouvons vous proposer une solution encore mieux adaptée à vos besoins. Venez donc faire plus ample connaissance avec ELVIA Assurances!



AGENCE GÉNÉRALE FRANZ SIDLER  
2000 Neuchâtel • Rue du Seyon 10 • 038-25 72 72



# Un édifice bien charpenté

## Le Théâtre ouvre ses portes et demande son classement comme monument historique

Le Théâtre a quitté les soins intensifs. D'autres interventions seront nécessaires pour l'assainissement et l'entretien du bâtiment, mais l'édifice est jugé suffisamment sain pour être ouvert au public. La saison 89, ramenée à quinze spectacles (voir l'encadré), frappe les trois coups jeudi 19 janvier.

Peu de changements apparents pour les spectateurs sinon la tenture provisoire déployée au plafond - les peintures ont été déposées en vue de restauration - et qui donne à la salle un petit air de chapiteau. Ce n'est pas la crainte de voir le couvercle de sa «bonbonnière» lui tomber sur la tête qui doit cependant faire lever les yeux du public.

Tout danger est écarté. C'est le toit qui tient le bâtiment, indiquait hier en conférence de presse le président de la fondation propriétaire, M. Roland Châtelain.

### HERCULE À L'ŒUVRE

Des travaux herculéens ont été entrepris au faité du bâtiment. Un pont métallique enjambe les combles sur une envergure de 18 mètres pour soulager la toiture, sa charpente et le plafond. Les poutrelles sont encastrées dans des caissons en béton armé. La charge du toit est ainsi répartie sur les murs et transmise aux fondations.

Le lustre est lui-même arrimé à une traverse métallique. Elle soutient la masse du luminaire alourdi du poids d'un homme si telle mise en scène était prévue dans une revue de fin d'année. L'éventualité a été prise en considération, raconte l'ingénieur Graziano Bongini.

L'opération s'est déroulée avec pour contrainte le maintien des poutres anciennes, âgées comme l'édifice, de 150 ans. L'option conservation devrait permettre d'élargir la plate-forme des acteurs réu-

nis au chevet du théâtre. Le jeu à deux - la commune et la Fondation Musica-Théâtre - pourrait devenir une partie à trois avec la participation de la Confédération, sollicitée pour classer le bâtiment. «Nous aurons le dernier théâtre à l'italienne du pays, celui de Bellinzone devant être prochainement démoli», confie M. Châtelain.

### FEU VERT ANTICIPÉ

La Confédération a délégué un expert sur place. Il a délivré une autorisation anticipée pour entre-

prendre les travaux étant donné leur caractère urgent. Cela ne préjuge pas de la décision de l'Office fédéral de la culture, souligne le président de la fondation, mais dans l'hypothèse vraisemblable d'un classement, les subventions auraient un effet rétroactif sur ces travaux anticipés.

Le coût des soins prodigués reste compris dans la fourchette annoncée à l'ouverture du chantier: entre 600 et 800.000 francs, financés par la commune, selon une procédure d'urgence prévue par son règlement. Deux types d'interventions sont désormais à l'agenda: des mesures d'assainissement et de restauration.

Les travaux d'assainissement concernent le complexe global

salle de musique et théâtre. Ils feront l'objet d'un crédit à soumettre au conseil général. La facture dépassera sans doute les 3 millions, impliquant au préalable que la fondation et la commune s'entendent sur une nouvelle répartition de propriété.

### RESTAURATION: DÉMARCHES PARALLÈLES

Quant au programme de restauration du théâtre, il fera l'objet de démarches parallèles avec la Confédération une fois le monument protégé. Des réfections en profondeur sont envisagées pour les façades, la salle et le foyer.

Son décor n'a pas fini de faire parler du théâtre de la ville. Mais pour l'heure, place au spectacle. PF

## Demandez le programme!

Quinze spectacles pour la saison 89

Le lustre solidement fixé, place au spectacle pour cette saison 1989 que nous présenterons en détail dans notre édition de demain.

Les perturbations ont bouleversé le programme du début de saison: adieu Zouc, Bernard Haller et François Silvant.

«Il reste une saison remarquable» selon Ernest Leu, directeur de Musica-Théâtre, heureux d'avoir pu déplacer quelques spectacles dans le calendrier. Les dimanches traditionnels n'ont pu être maintenus dans ce programme nouveau qui comporte huit spectacles à l'abonnement, contre dix pour les saisons habituelles; hors-abonnement, de la

danse et de l'opéra, du théâtre amateur et la double représentation, bienvenue, d'un spectacle de qualité «La Contrebasse». Une occasion à saisir par les non-abonnés, le théâtre leur appartient!

Car cette saison même tronquée et reserrée sur trois mois n'a pas entamé les rangs des fidèles spectateurs qui sont déjà 400 à avoir renouvelé leur abonnement. Les amateurs peuvent dès aujourd'hui s'intéresser aux places restantes. Peu nombreuses, avouons-le, et le directeur constate parallèlement la difficulté de remplir la salle pour les spectacles hors abonnement.

Les soirées de l'abonnement

sont donc une tradition conviviale tenace complétée par le bal du théâtre. Cette année, il est annoncé en une formule un peu différente, apéritif agrémenté d'un mini-spectacle. Les Bim's y donneront les sketches menacés de vieillissement prématuré. Juste récompense à ceux qui, sans spectateurs, ont manié le balai et l'aspirateur pour redonner son image de luxe discret au petit Théâtre.

La saison d'abonnement commence le 25 janvier prochain mais c'est jeudi 19 janvier avec un spectacle comique du service culturel Migros que les spectateurs retrouveront leur théâtre, en toute sécurité. (ib)

## Et pourquoi pas le tour du monde?

### Le quatuor Novus, de Cannes à Pyongyang

Le quatuor Novus se sent pousser des ailes. A l'aube de la nouvelle année, les musiciens font leurs valises, samedi 21 janvier ils joueront à Cannes, début avril ils seront en Corée du Nord, pour voir un peu comment cela sonne hors de la douce patrie.

Le Midem, grande foire française de la musique, débutera samedi 21 janvier à Cannes, par une soirée de gala. Le quatuor Novus - Patrick Lehmann, Pierre-Alain Monot, trompettes, Philippe Krüttli, Jacques Henry, trombones, a été invité par les organisateurs à se produire lors du concert inaugural, retransmis par France Musique. Le programme des Chaux-de-Fonniers comprend des pages de la Renaissance, des extraits de l'art de la fugue, de Jean-S. Bach, des œuvres modernes de compositeurs suisses.

que de Corée, les mélomanes apprécient les couleurs sonores fraîchement débarquées d'Occident. Depuis quelques années ils organisent le «Festival artistique printemps d'avril». Premier ensemble suisse invité à participer à ces rencontres internationales, le quatuor Novus, s'y produira du 4 au 18 avril. Une centaine de formations du monde entier y prendront part, les groupes européens se retrouveront à Berlin-Est où les organisateurs coréens ont affrété un avion.

Le programme des Novus est composé, pour la circonstance, de pages de la Renaissance italienne, française, anglaise, de Jean-S. Bach et d'œuvres de compositeurs coréens. Les «Airs de cour», de Pierre-Alain Monot, pour quatuor de cuivres et orchestre, seront interprétés avec l'Orchestre national de Corée, sous la direction d'un chef du pays.

A Pyongyang, capitale de la République populaire démocrati-

D. de C.



Les Novus au vert!

(Photo privée)

## Les bédéistes sont humanistes

### BD sur le thème des réfugiés au Centre de rencontre

En ouvrant ce concours aux 14-30 ans, dessinateurs amateurs, de toute la Suisse romande, les organisateurs ont choisi de révéler de jeunes talents. Vingt-quatre planches originales, sur le thème des réfugiés, ont accrochées au Centre de rencontre. Le vernissage de l'exposition eut lieu hier soir en présence des autorités locales, et des initiateurs.

C'est le quatrième concours, qu'organisent sur les thèmes les plus divers, mais toujours en rapport avec l'actualité, le Centre Marignac, la galerie «Papiers gras» de Genève, avec la collaboration,

pour la circonstance, de l'Office suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) et le soutien de L'Impartial. Calvin fut l'objet de la première compétition, suivi par Le Corbusier, la société de consommation et les cinquièmes joutes auront pour sujet Guillaume Tell!

Les œuvres présentées au CAR sont étonnantes, tant par leurs graphismes que leurs scénarios. Différentes techniques sont illustrées, encre de Chine, crayon gras, gouache, collage, découpage, graphismes classiques ou résolument nouveaux, diversité qui a rendu d'autant plus difficiles les déci-

sions des membres du jury - au nombre de 13 - dans l'attribution des prix. Les scénarios, aussi, vont dans tous les sens, humour noir, couleurs violentes (c'est le prix du public) réalistes, ou encore poétiques. Aucun auteur n'est résolument contre les réfugiés, ce qui inciterait à conclure que les bédéistes sont plutôt humanistes.

Grand prix, Prix, ou mention, des organisateurs, prix du public, spécial du jury, de la pertinence, du scénario, du dessin, ont distingué quelque huit dessinateurs-auteurs. L'aventure se terminera

par l'édition d'un album, réunissant les vingt-quatre planches, qui sortira de presse à l'occasion du prochain Salon du livre de Genève.

L'exposition itinérante, doublée de quelques affiches, s'en ira ensuite à Neuchâtel, Sion, Fribourg et reviendra dans le Jura.

D. de C.

● Centre d'animation et de rencontre (CAR) tous les jours 15 h - 18 h et 19 h 30 - 21 h, samedi-dimanche 14 h - 18 h. Jusqu'au 1er février.

## Nouveau directeur à l'Ecole technique

Le Conseil communal communique: Au cours de sa séance du 11 janvier, la Commission du Centre Professionnel du Jura Neuchâtelois (CPJN) a examiné les candidatures qui lui sont parvenues pour pourvoir le poste de directeur de l'Ecole Technique du Centre, occupé par M. Pierre Hainard, démissionnaire.

Elle a décidé de retenir la candidature de M. Claude Laesser de La Chaux-de-Fonds.

M. Laesser, qui est né en 1942, a suivi les écoles primaire et secondaire dans le val de St-Imier. En 1963, il a obtenu un diplôme d'ingénieur ETS en microtechnique au Technicum cantonal de St-Imier.

M. Laesser a ensuite poursuivi ses études à l'Université de Neuchâtel où il a reçu en 1967 le diplôme d'ingénieur horloger, puis, après une période d'activité professionnelle à Strasbourg où il a obtenu le diplôme d'ingénieur en brevets.

Au bénéfice d'une large expérience dans l'industrie privée, M. Laesser, qui marque un grand intérêt pour la formation professionnelle, aura à remplir de nombreuses missions visant à développer encore

plus le rôle déjà joué jusqu'à présent par l'Ecole Technique dans les Montagnes neuchâteloises et le canton.

M. Laesser entrera en fonction le 1er mai 1989. (comm.)

Claude Laesser a derrière lui une carrière professionnelle de 20 ans dans l'industrie horlogère. Il sort du groupe SMH. Qu'est-ce qui l'a motivé à rejoindre les rangs de la formation? «Un désir d'intégration sociale dans le lieu où j'habite. Un désir d'implication sociale au travers de la pédagogie, des rapports avec les enseignants, les industries», explique le nouveau directeur.

Un vent de restructuration souffle sur les écoles techniques du canton (voir l'Impartial du 10 décembre 1988). M. Laesser se veut un homme de dialogue et de complémentarité: «La cohérence est pour moi un mot important, et cette cohérence ne passe pas forcément par la centralisation. Des actions peuvent être menées en parallèle selon des lignes directrices à déterminer entre les écoles». S'agissant des «missions» évo-

quées dans le communiqué pour développer le rôle de l'Ecole technique, son nouveau directeur tient à souligner qu'il reprend un «excellent outil de travail» qu'il va d'abord s'appliquer à gérer. «Mon but n'est pas de faire la révolution!» Interrogé sur le rôle que pourrait jouer l'institution dans un développement de la formation permanente, il estime nécessaire d'établir un bilan des disponibilités de l'Ecole pour fixer des lignes directrices d'entente avec les milieux intéressés. M. Laesser se donne une année de rodage pour apprendre à connaître tous les rouages de son nouvel outil de travail. (pf)

### CELA VA SE PASSER

#### La bonne bouffe

Une alimentation familiale équilibrée, souci de nombreux parents, fait l'objet d'une conférence ce soir à 20 heures, à l'aula des Forges, où l'Ecole des parents reçoit une diététicienne. (ib)

### NAISSANCES

Maman, Cindy et Steve sont heureux d'annoncer la naissance de

#### MANDY

le 14 janvier 1989 qui fait le plus beau cadeau d'anniversaire de son papa.

LANIXA S.A.  
Nouvelle Clinique  
Montbrillant  
Familie D. MARZOCCHINI  
Blaise-Cendrars 12  
2300 La Chaux-de-Fonds

Dominique et Giuliano AVOLIO - METTRAUX

sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite fille

#### JADE

le 16 janvier 1989

LANIXA S.A.  
Nouvelle Clinique  
Montbrillant  
Charrière 56

### Fuite de gaz

Une fuite d'hydrogène provenant d'un raccord de bouteille installée en batterie dans un local ouvert, sis au sud de l'usine Johansson, allée du Quartz 3, a rendu nécessaire hier, vers 19 h 35, une intervention des premiers secours de

la ville. Ceux-ci ont engagé une équipe munie d'appareils de protection et d'un explosimètre, qui s'est chargée de fermer le dispositif impliqué. Après quelques minutes, tout danger était écarté et il n'y a pas eu de dégâts.

### A l'intersection

Une collision est survenue hier vers 9 h 40, à l'intersection des rues Sandoz et Léopold-Robert, occasionnant des dégâts. En effet, une automobiliste domiciliée en ville, Mme D. B., a heurté l'automobile pilotée par M. J.-M. D., de Hauterive, roulant en direction du Locle.

### avis urgents

#### URGENT

Nous cherchons

#### Un chauffeur taxi

OK PERSONNEL SERVICE  
☎ 039/23.04.04

Nous cherchons pour remplacement d'une semaine

#### UN(E) CUISINIER(ÈRE)

OK PERSONNEL SERVICE  
☎ 039/23.04.04

### ALFA 33 1.7 I.E. UNE CLASSE A PART.

En second lieu, la commande électrique des vitres, le blocage central, le volant réglable et bien d'autres détails encore font de cette voiture la championne de sa catégorie question équipement. Mais l'Alfa Romeo 33 1.7 I.E. est bien entendu en tout premier lieu une vraie Alfa Romeo avec ses 105 ch-DIN et sa vitesse de pointe de 185 km/h. Un essai vous fera succomber à son charme. Et aussi son prix: à partir de Fr. 17 900.-!



Alfa passionne la route.

La Chaux-de-Fonds: Garage Auto-Centre, Emil Frey SA, Av. F. Courvoisier 66, 039/28 66 77.

Le Locle: Garage & Carrosserie G. Rustico, 039 31 10 90. St-Brais: Garage Joseph Froidevaux, 039 58 46 76.



**NOUVEAU  
« DISCOTHÈQUE »**



Durant le mois de janvier le sosie de Michael Jackson

**MIKE**

Vergier 16  
Le Locle  
☎ 039/ 31 85 31

Ouvert le dimanche (fermé le lundi)

**DANCING LA PYRAMIDE**

**Kronenbourg**

14069

**offres d'emploi**



Nous engageons pour date à convenir

**mécanicien  
faiseur d'étampes**

capable de reprendre la responsabilité de notre atelier de fabrication d'outillages de découpage.

Veillez adresser votre offre de service avec curriculum vitae à

**Huguenin Médailleurs S.A.**  
M. Claude Vermot,  
chef du personnel  
2400 Le Locle, ☎ 039/31 57 55

014131

**RESTAURANT-BAR  
LA CHEMINÉE**

Charrière 91

cherche:

**sommelier(ère)**

Se présenter ou téléphoner au  
039/28 62 87 012229

Entreprise de carrelage cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

**un carreleur**

avec permis valable B ou C.  
Bon salaire.

☎ 039/28 83 15, le soir à partir de 18 heures. 120088

**MICRODATEC S.A.**

Jambe-Ducommun 8a,  
2400 Le Locle  
☎ 039/31 37 27

cherche: **un directeur de production**

Formation ingénieur spécialiste sur têtes d'imprimantes uniquement. 14149

Nous cherchons

**ouvrière d'usine**

à mi-temps.  
Place bien rémunérée.

**Miniabilles SA**  
Les Geneveys-s/Coffrane  
☎ 038/57 18 38 077385



**Joliat  
INTERIM SA**

☎ 039/23 27 28

2300 La Chaux-de-Fonds  
Av. Léopold Robert 58

Emplois fixes et salaires élevés  
Urgent! Nous cherchons pour La Chaux-de-Fonds et ses environs:

**une secrétaire  
un électricien  
un mécanicien de précision  
un installateur sanitaire  
un maçon CFC** ou avec expérience

Le no 1 des professionnels de l'emploi. 12318

**VILLE  
DU LOCLE**

**MISE AU CONCOURS**

de places d'apprentissage pour août 1989

Administration communale:

**un(e) apprenti(e) de commerce**

Services Industriels:

**un apprenti monteur-électricien  
un apprenti installateur sanitaire  
un(e) apprenti(e) de commerce**

Les postulations manuscrites doivent être adressées à la Chancellerie communale, jusqu'au 31 janvier 1989.

14003 Conseil communal.



Pour notre atelier de terminaison, nous engageons

**personnel masculin**

Se présenter à:

**Huguenin Médailleurs S.A.**  
Bellevue 32  
2400 Le Locle, ☎ 039/31 57 55 014131

**REGULARIS**

Pour une entreprise de La Chaux-de-Fonds, nous cherchons

**un constructeur de machines**

Ingénieur ETS ou ET.  
Entrée pour date à convenir.  
Suisse ou permis C.  
Nous attendons votre appel. 713

**27 11 55**

Fabrique de boîtes or cherche

**Un acheveur de boîtes or**

**Aides mécaniciens**

**Personnel**

à former, sur perçage et fraissage.

Faire offres ou se présenter chez:

**JUNOD & CIE S.A.**  
Grenier 24  
2301 La Chaux-de-Fonds 120092

A louer au Locle tout de suite ou date à convenir  
Grand-Rue 32

**1 appartement de 3 pièces**

remis à neuf, tout confort, cuisine agencée, cave, chambre-haute, lessiverie avec machine à laver le linge et séchoir.

Fr. 840.- charges comprises.

S'adresser à **Pickagencia**,  
☎ 039/26 03 50 12076

**Monlogis SA**

A louer aux Ponts-de-Martel

**locaux à l'usage d'entrepôt** 622

**GÉRANCE ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES**  
Girardet 57 - Le Locle  
☎ 039/31 62 40

**Immobilier**

A louer au Locle

**locaux industriels**

de 80 à 120 m<sup>2</sup>  
☎ 039/31 56 70 140032

**Publicité intensive, publicité par annonces**

**Département de l'Instruction publique**

Nous cherchons un(e)

**laborantin(e)**

pour le laboratoire de biochimie de l'Institut de botanique de l'Université de Neuchâtel.

**Exigences:**

- être porteur d'un certificat fédéral de capacité de laborantin(e) en biochimie ou biologie expérimentale ou d'un diplôme équivalent.

**Obligations et traitement:** légaux.

**Entrée en fonctions:** 1er février 1989 ou date à convenir.

Pour tout renseignement, s'adresser au professeur E. Stutz,  
☎ 038/25 64 34.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées, au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 25 janvier 1989. 000119

**Immobilier**

**Monlogis SA**

A louer

Communal 18 - Le Locle  
bel appartement, ensoleillé de

**une pièce**

agencé, tout confort.  
Entrée à convenir

**GÉRANCE ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES**  
Girardet 57 - Le Locle  
☎ 039/31 62 40 622

Alain Paris

**Impact**

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

- On ne peut jurer de rien, mais si je devais engager un pari, je miserais sur lui, affirma Maglashan.

Un instant plus tard, Montigny mit la main sur une photographie représentant un jeune homme en buste, plus tout à fait un adolescent, pas vraiment un adulte. Les traits mous du visage se dissimulaient en partie derrière d'épaisses lunettes à montures de corne. Le personnage détournait les yeux de l'objectif, fixant un point quelque part au-dessus de l'épaule gauche du photo-

graphe. Au dos de la photo, une date et une phrase:

«Tout smouales étaient les borogoves»  
- Lewis Carroll. Un vers traduit par Boris Vian, commenta Maglashan.

Alice de l'autre côté du miroir. Rejointe par Léo-Eric de Puitcerf.

Il n'y avait plus rien à faire, si ce n'est quitter les lieux.

La voiture était toujours garée à la place où nous l'avions laissée mais, lorsque nous fûmes installés à l'intérieur, nous nous aperçûmes qu'une main anonyme avait barbouillé le pare-brise à l'aide d'une bombe de peinture rouge. Les lettres de vingt centimètres de haut bavaient en épaisses traînées vermillon. Montigny entrouvrit sa portière et se pencha au-dehors, déchiffrant lettre après lettre le mot «enculé». Avec deux «L».

Les gens ne respectent plus rien, grognait-il, ulcéré.

Pas même l'orthographe.

Sur le chemin du retour, la radio crachota.

- C'est pour nous, dit Montigny.

- ...A SSSPIDER, chambre d'échos à ssspider... du nouveau à C5, je répète du nouveau à C5... confirmez réception.

Montigny confirma. C5 correspondait aux bâtiments abritant le SCDSNC. Il nous suffit d'un quart d'heure pour rejoindre les lieux. Vincenzo se livra à de savantes manœuvres pour garer la voiture au fond de la cour sombre, le long de véhicules hérissés d'antennes radio. Un maigre type en civil s'approcha et s'arrêta devant Montigny.

- De quoi s'agit-il? questionna ce dernier.

- Deux individus à coup sûr impliqués dans les attentats. L'un retenait en otage un employé du Centre de distribution des Eaux, tandis, que l'autre surveillait l'épouse de l'employé, à son domicile personnel. L'homme du Centre a été abattu, la femme est blessée, assez gravement, mais le département psy pense qu'il est néanmoins possible de l'interroger.

- Son cœur tiendra?

- Les spécialistes se montrent optimistes.

Vincenzo demeura sur place tandis que nous quittions la cour pour longer les arcades sous lesquelles nos pas résonnaient lugubrement. Nous passâmes devant le planon et le planon nous dévisagea comme si nous étions responsables de sa présence à cette heure avancée de la nuit. Montigny nous précéda au sous-sol et s'arrêta devant une grille placée sous surveillance d'un petit bonhomme à lunettes. Après un bref conciliabule voix basse, le petit bonhomme disparut dans un réduit contigu où il manœuvra la grille.

Montigny nous abandonna dans une petite pièce aux allures de salon et disparut pendant quelques minutes. Une banquette, deux fauteuils fatigués, un présentoir à revues avec de vieux numéros de *Match*, *Maisons et Jardins*, quelques catalogues de *La Redoute*. Je me tournai vers Maglashan, lui souris et posai un doigt en travers de mes lèvres. L'endroit était truffé de plus de microphones qu'un hôtel moscovite accueillant une conférence scientifique internationale.

(A suivre)



# Le corps électoral aux urnes

## Première victoire pour le comité référendaire de Gérardmer

«C'est super ici, on dirait un bistrot!». Telle fut la réflexion d'un gosse accompagné de sa mère au moment où le groupe, représentant en partie les opposants à un projet immobilier à l'est de la ville pénétrait dans le bureau du Conseil communal pour être reçu par le chancelier, Jean-Pierre Franchon au moment du dépôt du référendum dit «de Gérardmer».

Sur le coup de 16 h, ils étaient une bonne quinzaine d'adultes, essentiellement des femmes, accompagnés d'une dizaine de gosses plutôt très jeunes à se retrouver sur les marches de l'Hôtel-de-Ville pour remettre à la chancellerie communale les listes de signatures du référendum s'opposant à la vente d'une parcelle de terrain à la rue Gérardmer.

### LOGEMENTS SOCIAUX

Ce référendum s'oppose à la vente d'une parcelle de terrain - sanctionnée le 1er décembre dernier par la législature - à la Caisse de pension de l'Etat qui souhaite ériger à cet endroit plusieurs dizaines de logements à caractère social.

Alors que le comité référendaire formé d'une bonne quarantaine de personnes s'était fixé comme objectif la récolte de 1500 signatures, le chancelier communal a constaté hier que les quelque 98 listes déposées en portaient 1736.

### D'ICI 6 MOIS AU PLUS

C'est donc dire si le nombre est suffisant pour obliger le corps électoral du Locle à se prononcer sur cette question que le comité référendaire a voulu, dans ses arguments étendre de manière plus large en proposant «une réflexion générale sur l'aménagement de la ville et de ses quartiers».



Le chancelier de la ville, Jean-Pierre Franchon, a reçu la délégation du comité référendaire des opposants au projet immobilier de la rue de Gérardmer et a procédé à un premier comptage du nombre des signataires. (Photo Impar-Perrin)

Selon le responsable de la Police des habitants, Maurice Brandt, le 15% du corps électoral qu'il faut légalement rallier à sa cause pour obtenir qu'un référendum soit soumis en votation populaire se situe au Locle entre 1250 et 1300 électeurs. Malgré les quelques signatures qui ne seront pas validées, comme c'est toujours le cas en pareilles circonstances, le nombre est donc largement atteint.

A compter depuis hier, le Conseil communal dispose d'un délai de 6 mois au maximum pour que la consultation populaire ait lieu. En fait, c'est mercredi déjà que l'exécutif prendra une décision à propos des dates de la convocation des électeurs. Il la fera coïncider avec l'une ou l'autre des votations fédérales d'ores et déjà prévues en date des 4 et 5 mars ou des 3 et 4

juin prochains. Il n'est guère question, pour des risques de confusion, d'ajouter cet objet aux élections cantonales du mois d'avril.

Lors de la réception des signatures que le chancelier a accueillies officiellement dans la salle du Conseil communal, celui-ci a remis un reçu à l'une des porte-parole du comité référendaire, Mme Ucelli. (jcp)

### CONTROLE

C'est d'abord la nuit passée que l'ordinateur de la Police des habitants a établi le nombre exact de citoyennes et citoyens pour déterminer ce 15% alors que ce service se met dès aujourd'hui à la tâche du contrôle des signatures.

### Légèrement blessée

Une collision est survenue, dimanche vers 20 h 40, au Locle, entre la voiture conduite par Mme L. P., qui roulait rue du Pont et celle pilotée par M. E. J., de Villers-le-Lac (F), à l'intersection rue du Temple. La passagère

du second véhicule, Mlle C. P., de Villers-le-Lac, blessée, a été transportée par les soins de la police locale à l'hôpital, qu'elle a pu quitter après y avoir reçu des soins.

# La voix de l'innocence

## Concert à l'église catholique du Locle

Public nombreux pour un concert d'exception, hier soir, à l'église catholique du Locle: les Petits Chanteurs à la Croix de Bois donnaient leur unique prestation en Suisse. Evénement musical, les amateurs de toute la région s'étaient déplacés pour applaudir ceux qui ont chanté la paix dans le monde entier.

Fondés en 1907 par quelques étudiants parisiens, les Petits Chanteurs à la Croix de Bois ont acquis leurs lettres de noblesse sous la direction de l'abbé Maillat, puis de l'abbé Delsinne. Aujourd'hui dirigé par Bernard Houday, l'ensemble est en parfaite santé, suivant la ligne de perfection tracée par ses prédécesseurs.

Deux parties distinctes étaient proposées: musique sacrée et messages de paix dans un premier temps, avec aubes et croix de circonstance; les enfants revêtant les culottes courtes et le pull marine pour la partie profane ou chants populaires. Cantate Domino de Léo Hasler, Ave Verum de F. Poulenc, puis celui de Mozart, Laudate Dominum de M.-A. Charpentier ou Regina Caeli de J. Brahms, quelques exemples qui témoignent de la diversité du programme. Œuvres chantées habituellement par des femmes, la couleur se

trouve ici totalement transformée. Les voix des enfants atteignent une pureté tout à fait étonnante; une brillance, une clarté des registres aigus teintée de l'innocence enfantine. Fraîcheur que les voix mûres des adultes s'efforcent souvent de retrouver.

Mais cette voix de l'innocence n'est pas que don de la nature, l'instrument est travaillé sans relâche. Les enfants, outre leurs travaux scolaires chantent environ cinq heures par jour. Les voix sont posées, le programme maîtrisé entièrement par cœur. Un travail en profondeur qui se poursuit sur la scène: de fréquents changements de position en cours de morceaux témoignent de cette recherche du meilleur équilibre possible des registres.

Très à l'aise dans un répertoire complètement différent, les chanteurs emmenèrent le public à travers le monde entier, par des chants populaires. Le français, l'anglais ou l'allemand voisinaient avec le chinois ou le japonais. Ouverture d'esprit qui n'est pas une moindre qualité du c.c.a.r. Organisé par l'ADL et le chœur mixte de la paroisse, le passage des petits chanteurs au Locle, permit de passer une soirée de qualité. (mm)



Culottes courtes et pull marine pour la partie profane du concert. (Photo Impar-Perrin)

# Par trains, par bateau et par vaux

## La Chine en images à La Brévine

Pour avoir conduit différents trains dans vingt-six pays du monde - notamment le Transsibérien, le Tramway de Bangkok et le Train de la brousse du Mali - Jean Stucki en sait un bout sur la question. En compagnie de son épouse, il a fait l'année dernière un voyage de septante jours en Chine lors duquel il a ramené une foule d'images merveilleuses. Il a été vendredi soir l'hôte de la Société d'embellissement de La Brévine.

Au cours de ce long périple - 17.000 km de train, 1500 km de route et 1500 km de bateau - il a réussi à prendre sur le vif des vues de la vie quotidienne qui ont

démontré les aspects culturels, politiques, culinaires et industriels de cette civilisation. Parti de Pékin, son but premier en tant que conducteur de locomotives a été de visiter la plus grande fabrique du monde construisant ces mastodontes.

Elle se trouve à Datong et occupe 9000 ouvriers, hommes et femmes. A cette occasion et sur la demande du directeur général de l'usine, Jean Stucki a effectué un bref exposé sur les chemins de fer suisses. Ceux-ci, avec un réseau ferré de 6000 km, possèdent de splendides lignes de montagne. Les voitures sont modernes et con-

duisent dans toutes les régions du pays.

### ÉTONNANTE COMPARAISON

Et se permettant de faire une petite comparaison avec les convois chinois, il a ajouté lors de sa présentation à La Brévine «qu'en Suisse, les constructeurs de locomotives sont presque orfèvres en la matière: ce que les Chinois ne peuvent évidemment pas réaliser par manque de moyens». Après la technique, place à l'industrie du bois avec un passage en Mandchourie, le coin des forêts.

Avec une surface boisée de 40.000 km<sup>2</sup> et quelque 18.000

ouvriers, la récolte est destinée à la création de meubles, à la menuiserie, la charpente et la distillation. C'est ensuite le départ pour l'Himalaya avec la visite d'un village de paysans tibétains et la traversée du Yang-Tseu-Kiang, le troisième fleuve du monde avec 6400km de longueur.

### ANECDOTES...

Un arrêt à Xiang, Canton, Shanghai et plusieurs autres villes moins connues et le tour est terminé. Tout au long du trajet, Jean Stucki s'est plu à raconter des anecdotes pas tristes du tout. A Pékin par exemple, si l'on est pris à cracher par terre, il nous en coûte une amende de 27 centimes. Dans les trains, bondés la plupart du temps, il y a quatre classes: les couchettes tendres et dures, les bancs tendres et durs.

Dans certaines cités, les cyclistes sont tellement nombreux qu'ils doivent marcher à côté de leur vélo. A la frontière de Shenzhen où travaillent 5000 douaniers, 845 camions ont été arrêtés pour contrebande en l'espace d'un mois. Sillonnant chemins et routes, le conférencier a tenu à marquer son passage en apposant plus de 250 autocollants «made in Swiss». Ayant reçu un couteau militaire suisse créé à Delémont, un directeur des douanes a rédigé un communiqué avec photo à l'appui dans un journal chinois, vantant les qualités de cet ustensile. A relever encore que plusieurs équipes chinoises de football portent aujourd'hui les maillots du Neuchâtel Xamax. Et à son retour, Jean Stucki a remis à Claude-Alain Rochat - directeur de la navigation neuchâteloise - une casquette de commandant de paquebot chinois. Décidément, il ne manque pas d'humour! (paf)



Un des mastodontes qui sort de l'usine de Datong en Chine. Elle occupe 9000 ouvriers qui ont construit en 1988 262 locomotives. (Photo privée)

# Coup de pied malheureux

## Au Tribunal de police

R. R. était porteur d'un gramme de haschisch à la douane du Col-des-Roches. Il a été condamné à 90 fr d'amende et à 60 fr de frais, la drogue saisie étant confisquée et détruite.

Pour dommage à la propriété (un coup de pied malheureux dans une voiture), E. F. a été condamné à 20 jours d'emprisonnement avec un sursis pendant deux ans conditionné à l'indemnisation du lésé dans un délai de 3 mois et de 120 fr de frais.

I. Z., pour ivresse au volant, a été condamné à 500 fr d'amende et à 370 fr de frais, une peine radiée du casier judiciaire après un délai de 2 ans.

A. P. s'est vu son sursis révoqué pour non-paiement de la taxe militaire. Il avait été condamné lors du précédent jugement à 10 jours d'arrêt. En outre, il devra encore payer 35 fr de frais. De plus, il ne

s'est pas rendu à un cours de protection civile auquel il avait été convoqué. Il écope pour cette infraction de 5 jours d'arrêt et de 50 fr de frais.

Pour avoir été en possession de 4 grammes de haschisch, C. B. a été condamné à 120 fr d'amende et à 60 fr de frais. S. G. possédait lui 1,5 gramme de haschisch et 0,3 gramme de cocaïne. Il admet consommer régulièrement de la drogue depuis un an. Il a écopé de 180 fr de frais et de 60 fr d'amende, la drogue saisie étant confisquée et détruite comme dans le cas précédent.

Pour n'avoir pas payé son billet de chemin de fer entre Lausanne et Le Locle, J.-P. F. devra payer 20 fr d'amende et 40 fr de frais. (cc)

Le Tribunal de police était présidé par Jean-Louis Duvanel, assisté de Simone Chapatte, fonctionnant comme greffière.

# Récolte du vieux papier

Alors que l'opération de ramassage de papier a été suspendue depuis bien des mois en raison du désintérêt de nombre de groupements compte tenu du faible rendement par rapport aux efforts fournis, une telle opération aura malgré tout à nouveau lieu jeudi 19 janvier, dès 7 h.

Elle sera conduite par les Travaux publics en collaboration avec les sociétés sportives qui s'y associeront plus étroitement lors des

futures actions de ce genre qui devraient être renouvelées de manière plus régulière. Tant il n'est pas évident que les Loclois aient tous eu la patience d'attendre une éventuelle nouvelle tournée alors qu'il fallait de surcroît disposer de suffisamment de place pour stocker le vieux papier.

L'occasion de s'en débarrasser se présente donc jeudi prochain pour les habitants de la ville. (p)

### ÉTAT CIVIL

#### PONTS-DE-MARTEL

(décembre 1988)

Mariages  
Germain Didier, et Zwygart Geneviève Janine.

#### LE LOCLE

Décès

Perret-Gentil-dit-Maillard, née Zahnd, Anna Maria, veuve de Perret-Gentil-dit-Maillard Paul Emile.



## Home non-médicalisé Un foyer s'est ouvert à Bevaix

Une nouvelle résidence pour personnes âgées s'est ouverte en décembre à Bevaix. Avec une capacité de dix pensionnaires, elle garde une dimension familiale propice à l'épanouissement personnel.

Avec deux homes médicalisés, «La Lorraine» et «Le Chalet» ainsi que deux non-médicalisés «La Jonchère» et «Les Joyeuses», Bevaix offre aux personnes du troisième âge une infrastructure d'accueil bien au-dessus de la moyenne.

Le home «Les Joyeuses» se situe au nord de la localité, dans une vaste demeure à un étage. Véranda, jardin, bassin et jet d'eau, le foyer évoque plutôt une grande résidence familiale bien tranquille.

A l'intérieur, l'impression ne se dissipe pas, aucune structure n'étant démesurée, l'ambiance y est intime. Quatre personnes se partagent pour l'instant cette tranquillité. Ouvert depuis le 10 décembre dernier, avec une capacité d'hébergement de dix personnes, le home dispose encore de six lits, disposés dans des pièces confortables, avec du cachet. Pour accéder à l'étage, un siège «monte escaliers» sera posé incessamment.

L'établissement est dirigé par le Dr Michaël Stantchev, secondé par Corinne Bernasconi, assistante médicale et une aide-infirmière, notamment. Clinique où se traitait l'obésité, l'établissement s'est vu contraint de changer d'orientation. Avec des coûts comparables à ceux de l'hospitalisation et un traitement non remboursé par les caisses-maladie, la clinique ne pouvait guère tourner. Certaines des anciennes infrastructures ayant subsisté, le home est encore doté d'un sauna, d'un solarium et d'une

salle de fitness... La salle peut être utilisée pour pratiquer des exercices de gymnastique douce ou suivre un traitement de physiothérapie.

Home sous surveillance médicale, sans être médicalisé, «Les Joyeuses» collaborent avec «La Lorraine» où sont préparés les repas des pensionnaires.

Les personnes vivant aux «Joyeuses» peuvent apporter leur mobilier et même des animaux si le cœur leur en dit. Les visites sont autorisées en permanence et les invités ont la possibilité de prendre leurs repas sur place. Les pensionnaires sont accompagnés dans leurs déplacements lors de visites médicales. Ils ne sont pas soumis à un horaire strict de repas. Les personnes vivant au home sont suivies par le Dr Stantchev, mais elles ont aussi le loisir de se faire ausculter par un médecin de leur choix.

L'établissement héberge également des personnes en convalescence, dont le séjour est couvert par les assurances s'il est prescrit par un médecin. Les prix de pension varient de 85 francs par jour (personne indépendante dans une chambre à deux lits) à 125 francs par jour (personne demandant une surveillance et une aide constantes, dans une chambre à un lit). La Caisse de compensation de l'Etat comble les différences de pension pour les personnes dont le revenu ne couvre pas ces frais.

Avec le développement de l'établissement, certaines animations seront proposées aux pensionnaires. Mais, pour l'instant, bavardant autour d'une tasse de café, les quatre pensionnaires rencontrés hier n'avaient vraiment pas l'air de s'ennuyer...

A. T.

## Rachetée par la commune Maison Vallier de Cressier

Des pourparlers vont prochainement s'engager entre la corporation de Saint-Martin et les autorités de Cressier, en vue du rachat de la Maison Vallier par la commune.

La belle demeure crissiaquoise, gérée par M. Jacques Ruédin, est trop pesante pour la corporation propriétaire, par ailleurs, des domaines et forêts. L'entretien de la maison patricienne (dont une estimation foncière a été demandée) dépasse les moyens financiers à disposition.

De plus en plus utilisée par des manifestations officielles, la Maison Vallier semble tout naturellement destinée à être rachetée par la commune. Les premiers contacts entre le comité de gestion de la corporation de St-Martin et le Conseil communal devraient avoir lieu prochainement. En cas d'entente, le Conseil général aura encore à se prononcer sur le principe dans le courant de l'année.

(at)

### HAUTERIVE

#### Collision multiple

Une collision au cours de laquelle quatre véhicules ont été endommagés est survenue hier, à 13 h 15. Mme S. H. D., de Hauterive, quittait au volant d'une voiture la cour de l'immeuble Champreyves 18, quand elle est entrée en collision avec la voiture conduite par M. A. F., de Neuchâtel, circulant normalement en direction de Saint-Blaise. Sous l'effet du choc, ce dernier véhicule a été projeté contre un autre en stationnement, au sud de la chaussée. Dans le même temps, l'automobile de Mme H. D. a dévié sur sa gauche et a heurté le véhicule de livraison piloté par M. M. S., de Neuchâtel.

Blessées, Mme H. D. ainsi que sa fille, M., se sont rendues dans un hôpital pour y recevoir des soins avant de regagner leur domicile.

## Le Père Noël a encore frappé Virus parti de Neuchâtel: le réseau s'est assez bien défendu

Signé par le Père Noël, le message qui est parti de l'Université de Neuchâtel ressemble beaucoup à celui qui avait paralysé le réseau d'IBM il y a un an. Cette fois les dégâts sont moins importants. La NASA, chatouillée, n'a sans doute pas été contaminée. Quant à l'auteur du message, il sera très difficile à identifier.

Dans la nuit du 22 au 23 décembre 1988, un inconnu envoie un message de vœux en anglais (le texte est d'ailleurs sans intérêt) qu'il signe «Father Christmas» sur le réseau CHADNET (CH pour Suisse, Academic Digital Network). Il utilise pour cela un des 300 terminaux qui sont reliés à un ordinateur DEC du Département de calcul de l'Université de Neuchâtel. CHADNET, le réseau universitaire suisse, est lui-même intégré à deux autres réseaux scientifiques internationaux: SPAN (Space Physics Analysis Network) et HEPnet (High Energy Physical Network).

Dans ce message anodin est camouflée une procédure qui peut se dupliquer sur d'autres ordinateurs du réseau. Ce qu'elle fait: elle appelle au hasard des membres du réseau pour leur envoyer ce message. C'est comme si on composait au hasard un numéro de téléphone: l'adresse d'un ordinateur est composée d'un numéro d'aire (une sorte d'indicatif), qui va de 1 à 63, et du numéro de la machine, qui va de 1 à 1023.

Soit l'ordinateur appelé détecte quelque chose de pas très catholique et il alerte, directement ou indirectement, l'ingénieur système, soit il se laisse contaminer, et il va se mettre à son tour à envoyer le même message, contenant la même procédure. C'est l'effet boule de neige: des ordinateurs de plus en plus nombreux vont s'envoyer des messages parmi.

#### UN BOUCHON SUR L'AUTOROUTE

Il y a un an, un message de Noël (déjà) fonctionnant sur le même principe avait paralysé le réseau mondial d'IBM. Il avait été envoyé, semble-t-il, en toute innocence... Il entre sans doute moins de candeur dans la tentative faite à Neuchâtel. Celle-ci n'a pas eu les mêmes effets: le réseau a été perturbé et le taux de transmission

s'est ralenti, mais il n'a jamais été bloqué. Un phénomène que le directeur du Centre de calcul, M. Randoald Corfu, compare à un bouchon sur une autoroute.

Sur la branche suisse de ce réseau, qui compte un peu plus de 500 ordinateurs, 53 ont été touchés. On ne sait pas encore ce qui s'est passé à l'étranger, et notamment aux Etats-Unis, d'où l'alerte est venue en pleine nuit. Mais cette réaction s'explique plus aisément par les méthodes de protection que par la panique devant un virus galopant. A Neuchâtel, explique M. Corfu, «des tentatives comme ça sont collectées. On regarde ça très régulièrement. On l'aurait vu le matin. Les Américains sont sans doute avertis tout de suite, vu leur rapidité de réaction».

Il est peu probable par exemple qu'une des machines de la NASA ait été contaminée. L'agence spatiale a détecté la tentative de pénétration, et elle n'a sûrement pas aimé ça. Il n'y a pas de raison d'autre part de parler de «piratage» à propos d'un virus qui ne pouvait ni accéder à des données, ni les détruire.

#### IDENTIFICATION DIFFICILE

Quant au FBI, il aimerait surtout savoir qui est l'auteur du message. Mais les Neuchâtelois ont peu de chances de le lui apprendre. Car cet auteur s'est servi d'un nom de passe qui traînait depuis un peu trop longtemps (trois ans) et que trop de gens connaissaient. D'autre part les données techniques enregistrées pour chaque utilisation de l'ordinateur central ne comprennent pas l'identification du terminal: on ne sait donc pas d'où le message a été envoyé.

Ironie du sort: le journal interne du Département de calcul, distribué quelques jours avant l'événement, contient un article qui sensibilise les utilisateurs aux problèmes de sécurité informatique. «Il est primordial, y lit-on, d'avoir un

mot de passe correct et de le changer régulièrement». Régulièrement signifiait alors tous les 180 jours au moins. «On va imposer 90 jours», dit M. Corfu. Autre mesure envisagée: le «traçage» partiel des terminaux utilisés, bien que ces données chargent beaucoup le système.

M. Corfu tient aussi à rassurer quant à la sécurité des données traitées par le Centre de calcul: «Si le virus avait été envoyé d'un autre membre du réseau, nous n'aurions pas été infectés».

#### RÉSEAUX FRAGILES

La fragilité des réseaux face à ce type d'incursions n'en reste pas moins préoccupante. Dans le numéro de décembre de la «Revue polytechnique» Alexandre Kanel rappelle qu'un virus «a réussi à paralyser en quelques heures, le 2 novembre dernier, plus de 6000 systèmes informatiques appartenant à des dizaines d'universités et institutions publiques ou privées de recherche, et ce sans compter quelque 10% de tous les ordinateurs du Pentagone». L'auteur ajoute: «Et encore, il ne s'agissait là que d'un virus bénin...» JPA

● Demain, en page informatique: les virus et les microordinateurs.

### NEUCHÂTEL

#### Motard blessé

Un accident de la circulation est survenu place de la Gare, à Neuchâtel, entre un motocycliste et une voiture, hier, dans des circonstances qu'une enquête établira. Blessé, le motard, M. Charles von Ballmoos, 27 ans, domicilié au chef-lieu, a été transporté par ambulance à l'hôpital.

### DÉCÈS

#### COLOMBIER

Mme Emmy Mannwiller, 1921

#### COUVET

Mme Alexandrine Delprato, 84 ans

#### FLEURIER

M. Numa Jeannin, 1912.

## Requérants d'asile: «oui» résolu à la solution globale

Au menu du Grand Conseil, les 23, 24 et 25 janvier

L'ordre du jour de la prochaine session du Grand Conseil est particulièrement chargé. Nous publions ici un résumé des objets qui n'ont pas pu être présentés dans l'édition du 10 janvier.

Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil l'adoption d'un projet de décret portant adhésion au concordat réglant la coopération en matière de police en Suisse romande. Actuellement, la coopération entre les différents corps de police repose sur des directives de la Conférence des chefs de département de police. La valeur de ces directives sur le plan juridique n'étant pas clairement établie, la Conférence a décidé de demander un avis de droit au professeur Macheret. Après étude, il s'avère que c'est la forme du concordat qui s'applique le mieux.

Le texte du concordat précise les modalités de la collaboration dont l'objectif principal est de faire face à des situations extraordinaires: en cas de catastrophes, lors de crimes accompagnés de violence (actes de terrorisme, piraterie aérienne, prise d'otages); en cas de troubles ou de risques d'émeutes graves: lors de contrôles communs de polices criminelles; de grandes manifestations; lors de rencontres importantes. Le concordat stipule que le gouvernement cantonal est l'autorité compétente pour requérir ou accorder l'aide.

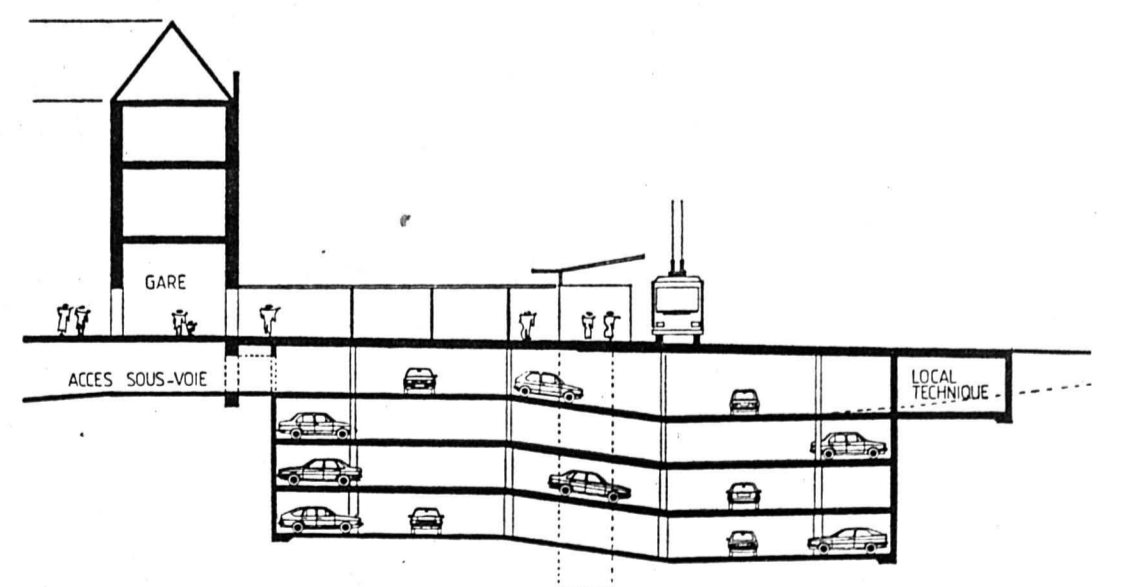
● **Gare de Neuchâtel: 850.000** pour un parking souterrain. - Le crédit demandé par le Conseil d'Etat vise à financer la création de 172 places de parc, construites sur quatre niveaux, sous la place ouest du bâtiment principal de la gare. Le coût de l'ouvrage est de 7.5 millions. Il bénéficiera d'une aide de la Confédération de 3,3 millions de francs, d'une contribution de 880.000 francs des PTT pour 20 places de parc. Le solde du crédit (3,4 millions de francs) se répartissant à raison de 50% (1,7 million) à charge des CFF, 25% (850.000 francs) à charge de la ville et 25% également (850.000 francs) à charge du canton. Selon un plan de financement, le déficit d'exploitation sera de 50 à 60.000 francs. Le mode de répartition du déficit n'est pas encore déterminé.

● **Police.** - Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un projet de loi sur la police locale, dont la première rédaction date du 20 mai 1863. La modification proposée n'introduisant pas des articles fondamentalement nouveaux, il s'agit donc avant tout d'une modification formelle. Signalons simplement que la collaboration entre les différents corps de police est renforcée.

● **Service de l'emploi.** - Le Grand Conseil est saisi du rapport de la commission chargée de l'examen du projet de loi sur le service de l'emploi, qui avait été renvoyé en commission le 22 mars 1988. Les buts généraux de la loi n'ont pas été contestés. Plus simplement, la commission a tenu à clarifier l'intervention des différents services de l'Etat concernés.

subventionnement varie entre 30 et 60%. Suivant les projets qui seront présentés, il en résultera pour le canton une dépense renouvelable nette de 146.000 et maximale de 249.000 francs.

● **Demandeurs d'asile.** - La commission des pétitions et des grâce du Grand Conseil a examiné la pétition proposant le dépôt par le Grand Conseil d'une initiative cantonale pour une solution globale en faveur des requérants d'asile arrivés en Suisse depuis plus de deux ans. Solution qui avait été formulée par Mme



La configuration en coupe du nouveau parking.

(Imp)

Elisabeth Kopp, mais refusée par les cantons. La commission, comme le Conseil d'Etat le regrette. Toutefois, la commission doute de l'efficacité d'une initiative cantonale, alors même qu'une pétition circule sur le plan national. La commission juge plus adéquat d'intervenir vigoureusement auprès de la Conférence romande des chefs de département de justice et police dont on sait qu'elle est acquise à la solution globale (+ 2 ans), pour qu'elle parvienne à faire admettre cette solution au plus haut niveau. Dans le même esprit, il aura lieu de demander aux services

de la Confédération une meilleure prise en considération du préavis des cantons lors de la présentation de cas spéciaux. Sur la base des informations fournies par les instances intéressées, la commission estime possible d'intégration en Suisse et dans notre canton du nombre de requérants d'asile concernés par la solution globale (réd.: 67 requérants), écrit la commission.

● **RTN-2001.** - Le Conseil d'Etat se dit convaincu de l'utilité d'une radio locale cantonale. RTN a vu son taux d'écoute fortement

progresser en 1987. Ses recettes publicitaires augmentent mais elles ne parviennent pas encore à équilibrer le budget de la radio. Le Conseil d'Etat estime qu'il faut encore aider RTN jusqu'en 1991. Il propose l'octroi d'une subvention de 100.000 francs en 1990, subvention renouvelable en 1991.

● **Service dentaire de la jeunesse neuchâteloise.** - Le Conseil d'Etat propose l'octroi d'un crédit de 400.000 francs pour l'acquisition de deux cliniques dentaires mobiles du service dentaire de la jeunesse neuchâteloise (SDJN). P. Ve



# Budget sans frontaliers

## Couvet: des prévisions pessimistes pour 1989

La commune de Couvet vient de publier son budget. Pour des dépenses atteignant 8.756.000 francs, il présente un excédent de charges de près de 300.000 francs. Les redevances de Dubied et les 200.000 francs de l'imposition des frontaliers travaillant dans cette entreprise avant sa faillite manqueront cruellement pour équilibrer les comptes...

A la suite d'une convention internationale sur l'imposition des frontaliers, Couvet a reçu 232.000 francs en 1988. Cela représentait la quote-part perçue en 1987 par le fisc français sur les salaires. En décembre de cette année-là, Dubied occupait 156 frontaliers. Il ne doit pas en rester beaucoup à Couvet aujourd'hui...

### LES IMPÔTS DE DUBIED

Dubied payait des impôts sur le capital des personnes morales. En 1987, cette somme avait représenté 120.090 francs. Après la faillite, il

est difficile d'estimer ce que verseront les successeurs de Dubied et les nouvelles sociétés qui se sont installées dans la zone industrielle.

L'exécutif espère qu'elles compenseront partiellement la perte enregistrée par la disparition d'une entreprise. Outre ce manque à gagner au chapitre de l'imposition, la commune a beaucoup investi pour sa zone industrielle et son lotissement. Elle a reçu des prêts LIM pour un montant de 659.700 francs, mais doit quand même emprunter de l'argent. Le dernier emprunt, de 2 millions, représente une charge de 92.500 francs. Enfin,

la garderie pèse aussi de son poids dans un budget qui ne comprend pas encore l'aide à la Robella.

### DES COMPARAISONS

Par rapport au budget 1988, différents chapitres sont en augmentation. En tête, la santé (+ 22,54%), suivie de la sécurité publique (+ 18,59%), de la prévoyance sociale (+ 16,86%). Il n'y a, en fait, que l'enseignement et la formation qui diminuent de 1,84%. Du côté des recettes, l'économie publique fait un bon de 96.689 francs (+ 53,52%) grâce, en particulier, à la reprise des ventes de bois. Les impôts sont estimés à la baisse (-120.000 francs), soit 3,06%.

### CHÔMAGE: NOTRE PRÉOCCUPATION

Dans ses conclusions, l'exécutif explique qu'il appliquera une

grande fermeté quant à la répartition de certaines charges régionales. En 1989, il espère vendre les terrains du lotissement pour un montant de 1,5 million de francs.

Le développement de la zone industrielle et l'apport de nouveaux contribuables devraient permettre à Couvet de sortir des chiffres rouges en 1990.

Enfin, l'exécutif relève que le chômage sera la préoccupation majeure. Leur réintégration dans le circuit économique nécessitera des efforts continus car, à moyen terme, la charge financière deviendra très lourde.

Aujourd'hui, une soixantaine de personnes sont concernées. Notre action consistera à les aider par tous les moyens à notre disposition, conclut le Conseil communal.

JJC

## «L'Ouvrière» chargée

### Assemblée générale à Fontainemelon



L'Ouvrière de Fontainemelon: une société dynamique. (Photo Schneider)

Dans la vie d'un village, la fanfare, qui anime toutes les manifestations officielles ça compte! En créer une et la maintenir n'est pas une mince affaire. Cela demande beaucoup de dévouement de la part des membres et des compétences du côté du directeur.

Les 27 membres de la musique «L'Ouvrière» de Fontainemelon se sont réunis vendredi soir dernier au collège, sous la présidence de Marcel Christen. Le secrétaire, Jacques Dey, a récapitulé les vingt services auxquels la fanfare a participé en 1988. Le président a félicité deux jeunes tambours soit Laurent Winkler et Didier Christen pour leurs 15 ans d'activité. «L'année 89 sera très chargée» dit-il, «car aux services s'ajouteront l'organisation de la fête régionale, l'assemblée des vétérans musiciens du canton en automne et la participation à la fête cantonale».

Michel Dey s'estime satisfait des comptes renfloués grâce au match au loto, à la disco et à la subvention de la commune. Le roulement annuel se montait à 12.000 francs.

Bert Jasper, directeur depuis une année, a engagé ses musiciens à s'exercer plus assidûment à la maison, s'ils voulaient prendre

part au camp musical du Centre pédagogique de Dombresson le samedi 11 février.

L'effectif a atteint 31 membres pour la première fois. Le comité a été renouvelé alors que deux nouveaux membres, Suzanne Mourra et Antoine Antonin ont remplacé Pierre Yves Hermann et Dominique Dey. Bert Jasper a été confirmé dans sa fonction tout comme le sous-directeur, Roger Perret-Gentil.

Le programme 89 a introduit une nouveauté: un déjeuner musical pour le dimanche 12 mars avec un orchestre de jazz. Le concert annuel se déroulera le 15 avril, et la fête régionale le 27 mai à Fontainemelon. La Fête cantonale à Colombier en 3e division aura lieu les 16-17 et 18 juin alors que l'assemblée réunira ses musiciens vétérans le 4 novembre.

Les membres les plus assidus furent récompensés: Nicola Dey, Marcel Christen et Pierre-Yves Hermann furent toujours présents, Denis Bornand n'a manqué qu'une leçon, alors que Michel Dey, Carlo Piémontesi, Gilbert Antonin, Gilles del Torchio et Roger Maillard n'ont totalisé que deux absentes. (ha)

## Haschich et ivresse au volant

### Audiences de police et préliminaire de correctionnel au Tribunal du Val-de-Travers

Plus de six kilos de haschich à eux deux, dont la majeure partie a été vendue. E. H. et son ex-femme A. S., auront à en répondre le 15 février devant la Cour correctionnelle du Val-de-Travers. Les faits sont sérieux, si l'on sait que E. H. a réalisé un chiffre d'affaires de 47.000 francs et A. S. de 23.000 francs.

On reproche en sus à E. H. le vol d'une quinzaine de bouteilles de vin et une infraction à la taxe militaire, tandis que son ex-épouse a enfreint l'arrêté sur les armes et munitions, détenant sur elle lors de son arrestation un couteau pro-

hibé, de type «papillon», ce qu'elle conteste.

Les autres préventions la concernant sont admises. E. H. admet également les faits qui lui sont reprochés, à l'exception d'une quantité de 700 grammes qu'il

n'aurait pas acquise. De même pour un autre lot, portant sur 1,8 kilo, qui selon lui est déjà comptabilisé dans les 3825 grammes admis.

Les jurés désignés par le président Scheider seront M. Bernard Cousin, de Fleurier et Mme Jeanette Steudler, des Bayards. Les suppléants tirés au sort sont Mme Micheline Pugin, de Couvet et M. Armand Clerc, de Noiraigue. L'avocat des prévenus a déposé une requête d'assistance judiciaire pour ses clients et ne renonce pas à l'administration de preuves.

francs d'amende et de 375 francs de frais.

### HASCHICH ENCORE

Haschich encore, mais dans une autre proportion. Pour avoir consommé de cette substance prohibée en petite quantité, C. M. est condamné à une peine complémentaire d'un jugement du Tribunal de Neuchâtel pour le même délit, à trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant un an et à 123 francs de frais.

F. D. S. C. a été pincé dans le train Berne-Paris en possession de 4 grammes de «H» et trois joints. Le prévenu portugais fume depuis longtemps. Né au Mozambique où cette pratique est courante, il n'avait pas vraiment conscience de mal faire. Le procureur réclamait contre lui une peine de dix jours d'emprisonnement. Cet homme ayant fait tout exprès le déplacement depuis le Portugal pour être présent à l'audience, le juge a tenu compte de cette marque de conscience civique et considérant les faits de peu de gravité, condamne F. D. S. C. à 50 francs d'amende et 50 francs de frais. La drogue séquestrée sera détruite.

B. G. a enfreint l'arrêté sur les armes et munitions, en se servant d'un fusil à pompe pour menacer son amie lors d'une altercation. Il s'est néanmoins rendu à ses injonctions au calme et a déchargé et rangé son arme. La plainte pour menace a été retirée. Le juge se renseignera sur la législation exacte en matière d'armes avant de rendre son jugement à huitaine, la possession d'un fusil à pompe semblant prohibée. (ste)

### TROIS CAS D'IVRESSE

Trois cas d'ivresse au volant avec perte de maîtrise et accident ont occupé le tribunal. J. O., dont les infractions précitées étaient aggravées d'un délit de fuite, s'est vu condamner à quinze jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, à 400 francs d'amende et 260 francs de frais.

Le Jurassien B. W., récidiviste, écope de 8 jours d'emprisonnement sans sursis, de 200 francs d'amende et paiera 460 francs de frais.

Enfin, la prévenue M. G. a provoqué un accident alors que son taux d'alcool était de 2,24‰. Le juge lui recommande de faire très attention à l'avenir et réduit sensiblement la peine de vingt jours d'emprisonnement réclamée par le procureur. M. G. est condamnée à 18 jours de prison, avec sursis pendant deux ans, assortis de 200

## On reparle d'absinthe...

### Deux personnes interpellées

Les inspecteurs de la Régie fédérale des alcools se trouvent ces jours au Val-de-Travers. Ils sont intervenus à Fleurier et à Travers.

D'après nos informations, deux personnes auraient été interpellées. La première, connue pour avoir vendu de l'alcool étranger par le passé, a été incarcérée puis relâchée. L'autre distillait de l'absinthe et n'aurait subi qu'une perquisition.

Selon le premier article de la Loi fédérale sur l'interdiction de l'absinthe du 24 juin 1910, la fabrication, l'importation, le transport, la vente et la détention, pour la vente, de la bois-

son connue sous le nom d'absinthe (...) sont interdits dans toute l'étendue de la Confédération. La consommation n'est pas au nombre des interdictions...

Celui qui contrevient intentionnellement à l'interdiction prévue dans cet article sera puni de l'emprisonnement jusqu'à deux ans ou (et) d'amende jusqu'à 3000 francs.

L'Etat prélève encore une dévolution sur le bénéfice réalisé et la Régie, sur décision administrative, peut réclamer de lourdes amendes si l'alcool utilisé pour la distillation a été introduit en Suisse en contrebande. (ste)

### COMMUNIQUÉ

## «Le Plaisir à fond»

### Départ de la troisième période

La première période de Plaisir à fond s'est terminée le 15 janvier. A la clôture de cette période, le service des sports organisateur de la manifestation dénombrait environ 200 participants. L'enneigement, comme ces dernières années, a été malheureusement faible pendant les fêtes. Le grand départ n'a donc pas encore eu lieu. Il faut féliciter les nombreux participants qui ont mis leurs skis sur l'épaule pour traverser quelques secteurs où la neige faisait un peu défaut. Le plaisir à fond même avec peu de neige c'est donc aussi possible avec un brin de marche à pied.

Jusqu'à dimanche prochain, le 22 janvier, les circuits de la deuxième période font partie du jeu, soit: Les Ponts-de-Martel No 4 et Le Locle-Sommartel No 5. Le tirage au sort pour la deuxième

période aura lieu sur l'antenne de RTN 2001 le 25 janvier 1989 à 12 h 05, durant l'émission «Envoyez potage».

Souhaitons que la neige arrive enfin et que tous les amis du ski de fond puissent participer à la campagne «Le plaisir à fond».

Dès samedi prochain, le 21 janvier 1989, débutera la troisième période, du 21 janvier au 5 février 1989 avec les circuits No 6 La Côte-aux-Fées - L'Auberson et No 7 Chamont.

Les cartes de participation peuvent être obtenues principalement aux offices de postes, dans les agences du Crédit Foncier Neuchâtelois, dans les magasins de sport, aux Offices de tourisme et au Service des sports, Ecluse 67, 2004 Neuchâtel, tél. (038) 22.39.35 ou 36. (sp)

## Fleurier: nouveau conseiller général

A la suite de la démission de Thierry Bezzola, c'est le second des suppléants de la liste radicale, Michel Stauffer, qui le remplacera.

Lors de sa séance du 9 janvier dernier, le Conseil communal l'a proclamé élu.

(jjc)

### CELA VA SE PASSER

#### Fleurier: prêt pour l'école

Quel chemin parcourt l'enfant de sa naissance à son entrée à l'école? Quelles sont les étapes qu'il devrait franchir pour commencer sa vie scolaire dans les meilleures conditions? Mon enfant est-il prêt? Les parents sont-ils prêts?

Invitée par l'Ecole des parents du Val-de-Travers, Mme Y. de Rougemont répondra à ces questions mardi 17 janvier, à 20 h 15,

salle du Conseil général de Fleurier. (jjc)

#### Cernier: don du sang

C'est à la halle de gymnastique de Cernier que se déroulera mercredi 18 janvier 1989 de 16 h à 19 h 30, une séance de don du sang. Les organisateurs, le Centre de transfusion neuchâtelois et jurassien, aidé par les samaritaines du Val-de-Ruz souhaiteraient avoir le plus grand nombre possible de donneurs et donneuses. (ha)

## Choc frontal

### Violente collision à Coffrane

Un automobiliste domicilié au chef-lieu, M. E. G., circulait hier vers 17 h 40 sur le tronçon de route Coffrane-Bottes. A quelque 200 mètres avant la carrière de la Paulière, et dans le brouillard, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule.

Celui-ci s'est alors déplacé sur la gauche où il est entré frontalement

en collision avec la voiture pilotée par M. G. R., de Peseux, arrivant normalement en sens inverse. Blessés, M. et Mme G. ont été transportés par ambulance à l'Hôpital de Landeyeux. Le conducteur R. a lui aussi été emmené dans cet établissement, que tous trois ont pu quitter après y avoir reçu des soins.

### Recherche après un accident

Dans la nuit de vendredi à samedi derniers, un accident de la circulation est survenu entre Coffrane et Montmolin. Une voiture, après avoir quitté la route, s'est immobilisée dans un champ après un tonneau. Les témoins de cet accident,

de même que la personne qui aurait pris en charge le conducteur du véhicule incriminé, sont priés de prendre contact avec la police cantonale de Cernier, tél. (038) 53.21.33.



● offres d'emploi

**CONSTRUCTEUR – CHEF DE PROJET**

**EN MÉCANIQUE**

pour la construction de nos installations destinées à la fabrication du verre de sécurité.

Ces installations d'un niveau technique élevé touchent à l'électrothermie, la construction métallique, la mécanique de précision, les assemblages divers.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ETS ou technicien ET d'expérience.

**DESSINATEUR**

**EN MÉCANIQUE**

avec quelques années d'expérience pour l'élaboration de plans d'ensemble et de détails des installations décrites ci-dessus.

**INGÉNIEUR – MISE EN SERVICE**

**EN ÉLECTROTECHNIQUE**

pour la mise en service et le service après-vente des installations décrites ci-dessus.

Ce poste conviendrait à une personne disposant de quelques années d'expérience et bien au courant des asservissements électrotechniques sophistiqués et possédant de bonnes connaissances en hard- et software.

Elle devrait être en mesure d'effectuer des déplacements à l'étranger variant de quelques jours à 3 semaines environ.

**ÉLECTRICIEN**

pour le montage et le câblage des armoires électriques des installations décrites ci-dessus.

**MONTEUR**

**ÉLECTRICIEN**

pour le montage de nos équipements à l'étranger.

Ce poste conviendrait à de jeunes électriciens en mesure d'effectuer des déplacements d'une durée d'environ 3 mois.

De bonnes connaissances d'anglais sont souhaitées.

**MÉCANICIEN**

disposant d'un CFC et de quelques années d'expérience.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres de service avec les documents habituels à:

**CATTIN MACHINES S.A.**  
Fabrique d'équipements pour l'industrie verrière  
Boulevard des Eplatures 50  
2301 La Chaux-de-Fonds

**CATTIN MACHINES SA**

**atis Assmann S.A.**  
**UHER INFORMATIQUE S.A.**

Deux entreprises saines et compétentes dans le domaine des équipements de télécommunication cherchent pour l'agrandissement de leurs activités à Fontaines/NE des

**OUVRIÈRES DE PRODUCTION**

ayant de préférence de l'expérience industrielle dans le montage, le câblage ou le soudage.

Date d'engagement tout de suite ou à convenir.

Veuillez adresser vos offres et curriculum vitae à:

**ATIS ASSMANN S.A.**  
Uher Informatique S.A.  
service du personnel  
2046 Fontaines, ☎ 038/53 47 26

Nous cherchons

**la Secrétaire**

débrouille, organisatrice, polyvalente, qui aime le travail précis et soigné, qui sache travailler de manière indépendante et qui veuille apprendre.

**Ce profil vous ressemble?**

Alors n'hésitez pas et prenez contact avec Mlle Oehler qui se fera un plaisir de vous en dire plus.



Av. Léopold-Robert 65  
2301 La Chaux-de-Fonds **039/23 04 04**

Nous engageons tout de suite ou pour époque à convenir

**décolleteur**

qui conduira un groupe de machines Tornos-Bechler et CNC, y compris mises en train. Travail très diversifié de pièces d'instruments,

**mécanicien micro-mécanicien**

qui aura la mission d'étudier et produire des outillages + entretien des machines à notre département taillage des engrenages sur machines Wahli.

Visite d'information souhaitée et possible.

Vous pouvez écrire ou téléphoner au No **032/97 18 23, interne 13**  
**VORPE SA – 2605 Sonceboz**

Etes-vous

**transitaire**

ou

**employé(e) de commerce**

intéressé(e) par le transport international?

Alors, faites-nous le savoir, car nous désirons compléter notre équipe et offrons:

- place stable;
- activités variées;
- bureautique moderne;
- à une personne dynamique et compétente.

Entrée en fonctions: à convenir.

Faire offre manuscrite à:

**ATA** **ATM-TRANSPORTS SA**  
L.-J.-Chevrolet 46  
2300 La Chaux-de-Fonds **012274**



Sanitaire – Ferblanterie  
Chauffage – Couverture  
Grenier 31  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 18 23

Notre clientèle nous fait confiance, pourquoi pas vous?

Nous cherchons pour engagement immédiat ou à convenir:

**installateurs sanitaires CFC  
ferblantier CFC  
couvreur CFC**

Pour le 1er août 1989:

**un apprenti installateur sanitaire  
un apprenti ferblantier**

Veuillez faire vos offres écrites ou prendre contact par téléphone. **012114**

**NOUS CHERCHONS:**

pour répondre à l'évolution de notre entreprise horlogère, du

**personnel féminin**

Vous êtes consciencieuse, habile de vos mains et vous avez une bonne vue. Vous bénéficiez peut-être d'une expérience horlogère.

Les postes disponibles se situent dans nos ateliers du Locle, route de France 61.

Nous vous offrons les prestations d'une entreprise moderne avec l'horaire variable.

Permis de travail nécessaire.

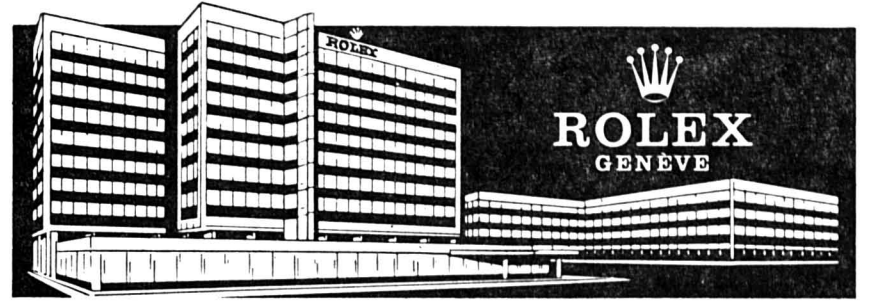
Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Veuillez nous adresser votre offre complète par écrit.

Vous pouvez téléphoner au (039) 31 61 31, Mlle J. Caille, pour obtenir d'autres renseignements.

**MONTRES ROLEX S.A.**  
Route de France 61, 2400 LE LOCLE

001704



**RECHERCHES ECONOMIQUES ET TECHNIQUES**

Société de consultance située à La Chaux-de-Fonds souhaite engager un/une

**secrétaire-comptable**

■ Profil du poste:

- travaux de secrétariat,
- tenue d'une comptabilité commerciale.

■ Profil du/de la candidat(e):

- CFC, diplôme ou maturité commerciale,
- connaissance du traitement de texte (framework ou wordperfect),
- esprit d'organisation,
- quelques années d'expérience,
- langue maternelle: français,
- connaissances d'allemand et d'anglais,
- sens des responsabilités,
- conscience professionnelle.

■ Entrée en fonctions: au plus vite ou à convenir.

■ Discrétion assurée.

■ Adressez-nous vos offres de service manuscrites munies d'un curriculum vitae, certificats, prétentions de salaire.

476



Allée du Quartz 1  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/25 2155  
Télex 952 248 ret ch

**TÉLÉCOMMUNICATIONS**



La Direction des télécommunications (DT) de Neuchâtel cherche pour le service technique de sa division clientèle

**un ingénieur ETS**

**en électronique ou en électrotechnique**

ayant quelques années de pratique, le contact facile avec le public, des aptitudes à diriger du personnel et de l'intérêt pour les techniques des télécommunications.

Nous offrons un travail varié et intéressant, demandant une adaptation permanente dans le domaine des terminaux de téléphonie en pleine évolution.

Si vous estimez avoir les aptitudes pour le poste susmentionné et que vous êtes de nationalité suisse, alors n'hésitez pas à demander des renseignements complémentaires au numéro de téléphone 038/22 14 10 ou alors adressez directement vos offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats à la

**Direction des télécommunications**  
Division personnel et état-major  
Place de la Gare 4 – 2002 Neuchâtel

007550



## Les Laufonnais favorables à Bâle-Campagne

Selon un sondage de la DSR

Selon un sondage publié lundi, une majorité des habitants du district bernois de Laufon seraient désormais favorables à un rattachement au canton voisin de Bâle-Campagne. 45,5% des Laufonnais interrogés (36,85% lors d'un sondage effectué en 1983) ont opté pour Bâle-Campagne. Seules 28,6% des personnes, contre 53,3% en 1983, se sont exprimées pour le maintien dans le canton de Berne.

Dans un proche avenir, les Laufonnais seront appelés à se prononcer sur le sort de leur district, le Tribunal fédéral ayant cassé en décembre le résultat de la votation de 1983.

Il est cependant ardu de se livrer à un pronostic. Le sondage effectué par l'Institut Konso de Bâle, pour le compte de la Radio suisse allemande (DRS), révèle en effet qu'un fort pourcentage des citoyens (25,9%) sont indécis alors que cette proportion n'atteignait que 9,9% en 1983. Sur la base des réponses qui lui sont parvenues, l'institut estime qu'il est difficile de définir le camp pour lequel les indécis se prononceraient.

Réalisé durant ce mois, le son-

dage a porté sur 297 citoyennes et citoyens laufonnais âgés au maximum de 74 ans. Les questions ont été posées par téléphone. Les intéressés devaient désigner le canton qu'ils choisiraient (Berne ou Bâle-Campagne) au cas où la votation sur le Laufonnais aurait lieu actuellement.

Un second sondage démontre qu'une forte majorité des habitants de Bâle-Campagne (74,3%) seraient disposés à accueillir le district de Laufon. 15% des personnes interrogées s'y sont opposés alors que 10,7% n'avaient pas d'opinion à ce sujet. Les citoyens de Bâle-Campagne sont par ailleurs d'avis que les Laufonnais opteront pour leur canton lors de la votation.

## 50.000 francs de dégâts Incendie à Court

Dans l'après-midi de samedi, un baraquement de chantier a été complètement détruit par le feu, à l'entrée des gorges de Court.

Dressé dans la forêt, ce petit bâtiment préfabriqué servait de baraquement de chantier pour la construction d'un abri militaire. Les dégâts atteignent environ 50.000 francs.

Le baraquement - propriété de l'entreprise Marcel Berger S.A., qui appartient elle-même à Jean-Paul Gehler - a effectivement été totalement détruit, tandis que des dommages importants étaient causés à un matériel divers, dont un vibreur, un tableau de commandes pour une grue, une perforatrice

et un coffre à outils monté sur roue.

### ACCIDENTEL?

Les causes de ce sinistre ne sont pas encore connues. La police de sûreté menant une enquête approfondie. Un témoin digne de foi certifie cependant que le baraquement ne contenait aucune installation électrique. Et s'il s'y trouvait bien un chauffage à gaz, il semblerait que la bonbonne ad hoc était parfaitement vide.

Selon la même source, les inscriptions découvertes auparavant sur la carrosserie d'un véhicule de chantier - les lettres «PR» écrites au spray - sont très probablement l'œuvre d'enfants. (de)

## Voyages informatisés Un service supplémentaire unique dans le Jura bernois à Moutier

Jusqu'à présent, lorsque vous vous rendiez dans une agence de voyage du Jura bernois pour y réserver une place, le suspense était intense. En effet, le personnel, aussi bien formé soit-il, ne pouvait vous affirmer dans l'immédiat que la place d'avion que vous souhaitiez soit disponible le jour où vous le désiriez. Conséquence directe de cet état de fait, il vous fallait attendre une confirmation de l'agence. Ceci, à Moutier du moins, fait partie du passé, ce depuis que Pro Jura s'est équipé du système PAX 25.

Avant d'être une agence de voyage, Pro Jura était, et est toujours, un office du tourisme destiné à promouvoir le Jura dans son ensemble. Mais voilà, au moment du changement de canton des trois districts du Nord, les subventions du canton de Berne ont disparu, alors que celles du canton du Jura n'étaient pas encore présentes. Fort heureusement, Pro Jura avait aussi fait dans le voyage. Certes, au début des années soixante, ce secteur était insignifiant. Le côté agence de voyage de Pro Jura se limitait à une table sur laquelle quelques prospectus étaient étalés.

Petit à petit, au fur et à mesure que le tourisme et que les vacances se généralisaient, le département voyage de l'office prenait une place plus importante. Ceci permettait d'ailleurs à Pro Jura de survivre à l'heure de ces moments difficiles du changement de canton, comme, actuellement encore, de financer le secteur édition entre autre.

Pro Jura ne s'est pas contenté de financer ses activités par ce biais, comme nous l'a expliqué son directeur, Francis Erard. Sans cesse, il a voulu offrir des services de plus en plus importants. C'est ainsi que, depuis quelque temps, Pro Jura possède une installation unique dans la région, le système PAX 25.

Mais qu'est-ce que le Pax 25? C'est un terminal d'ordinateur qui permet au personnel d'une agence de voyage (4 charmantes personnes à Moutier) de renseigner un client sur les disponibilités des vols aériens. Vous voulez ainsi aller à Rio en première classe à une date donnée. Grâce à ce système, raccordé à 635 compagnies aériennes, vous saurez quelles sont les places encore disponibles et à quels prix. Vous voulez savoir si un avion a du retard, pas de problème. Pas plus qu'il n'y a pour trouver un hôtel dans votre ville de destination ou que pour y connaître la température. Un petit bijou qui permet un gain de temps au personnel comme aux clients de l'agence de voyage.

Mais le clou du système, c'est bien entendu la possibilité de réserver votre place instantanément auprès de l'agence, ce sans attente et, surtout, sans risque de surprise malvenue. A l'heure où les vacances ont pris une importance décisive, ce système, associé aux sourires de Marie-Josée Christe et de Nicole Giamberini permet en toute décontraction de préparer des voyages en toute sécurité.

D. D.

# Club des patineurs: que de progrès Succès pour le championnat local de Tramelan

Le cœur des patineuses de Tramelan a vibré samedi à l'occasion du championnat local qui a désigné les patineuses qui participeront au derby jurassien ainsi qu'au gala de patinage du 26 février prochain.

Soumis à l'appréciation de 3 juges, les membres du club des patineuses de Tramelan ont dû faire preuve de grande concentration car la concurrence était grande. Une trentaine de patineuses ont été jugées par Mlles Patricia Dubois de La Chaux-de-Fonds et Nathalie Mouttet de Moutier ainsi que par M. Pierre-Alain Varisco de Moutier.

Au cours des diverses exhibitions des patineuses tramelotes, on a pu se rendre compte combien les progrès réalisés ces derniers temps étaient grands. Cet honneur rejailit bien entendu sur la professeur Ariane Haldimann, de La Chaux-de-Fonds qui, depuis plusieurs saisons, est à la tête du club tramelot. Si certaines déceptions ont été enregistrées au cours de ce championnat local, il faut dire que la période de grippe sévissant actuellement y est aussi pour quelque chose; ajoutez à cela un peu de trac devant les juges et on comprendra que certaines patineuses ont perdu quelques points pour ces raisons.

Mais rien de dramatique car il s'agit de très jeunes patineuses



La professeure Ariane Haldimann tout à droite avec ses protégées qui affichent de réels progrès. (Photo vu)

pour la plupart; qui auront encore de nombreuses occasions de monter sur le podium.

A relever que les premières classées participeront au derby jurassien qui se déroulera prochainement aux Ponts-de-Martel alors que les suivantes auront le privilège d'évoluer à l'occasion du gala de patinage prévu le 26 février prochain.

Cat. 1 1. Tania Meister 19,9; 2. Patricia Bocella 19,4; 3. Sabrina Châtelain 19,3; 4. Joëlle Houriet; 5. Malorie Rossel; 6. Loïse Houriet; 7. Katia Racine; 8. Sarasa Vuilleumier. Cat. 2: 1. Sabrina Choffat 24,9; 2. Evelyne Boillat 23,3; 3. Barbara Vuilleumier 22,5; 4. Malorie Châtelain; 5. Aline Châtelain; puis Séverine Bourqui; Sophie Kohler; Séverine Froide-

voux; Catherine Erard; Ophélie Rohrbach; Christelle Froidevaux; Cornélia Zingg; Sandy Peccinelli et Nicole Maire. Cat. 3: 1. Cynthia Vuilleumier 22,3; 2. Rachel Vuilleumier 21,7; 3. Emmanuelle Ramseyer 21,4; 4. Rachel Thommen; 5. Cindy Erard; 6. Isabelle Sauter; 7. Anita Schindler. Hors concours: Aline Kessi 20,4 et Daniel Thommen 22,4. (vu)

## Architecture: rats des villes... Troisième cycle de conférences à Bienne

Le Forum biennois de l'architecture - derrière lequel on trouve l'Ecole d'ingénieurs de la Ville de l'avenir et la maison Sabag - présente cet hiver un troisième cycle de conférences, données par quatre spécialistes européens. Des conférences publiques, cela va de soi, et réunies cette année sous le thème «Ville et périphérie». Premier rendez-vous: lundi prochain.

Troisième du genre, après deux premières éditions couronnées d'un succès réjouissant, ce cycle respectera ce que l'on pourra bientôt qualifier de tradition, au niveau de son déroulement s'entend. C'est-à-dire que chacune des quatre conférences, toutes données au Palais des congrès et dès 18 h, sera suivie d'un débat bilingue. Un débat autour de l'orateur bien entendu, auquel tous les intéressés pourront poser des questions.

Ensuite de quoi architectes, urbanistes, membres des autorités, hommes politiques, enseignants et autres professionnels de la branche se retrouveront pour échanger vues et expériences autour d'un apéritif.

### «L'AMOUR DE LA VILLE»

Premier conférencier de ce cycle, le lundi 23 janvier prochain, un architecte français, qui s'exprimera bien évidemment dans sa langue maternelle. Le Parisien Roland Castro traitera du thème «Banlieues 89, l'amour de la ville».

Banlieues 89? Une mission lancée en 1983, en France s'entend, au sujet de laquelle on citera quelques réflexions signées de Frédérique de Gravelaine. Celle-ci affirme notamment que «nous devons à Banlieues 89 d'avoir forgé un nouveau vocabulaire urbain, débarrassé des références technocratiques et purifié des querelles théologiques: (...) dépassés, les affrontements entre partisans de la destruction et fanatiques de la réhabilitation.»

Plus généralement, des objectifs que visait Banlieues 89, Frédérique de Gravelaine affirme que c'est véritablement démocratiser la ville, lui redonner sens. De Roland Castro, on citera, comme les organisateurs du cycle, une phrase très symbolique: «Notre époque consacre le désir de ville». Par ailleurs, tenant compte du fait que la ville ne répond plus aux nécessités d'antan - fortifications, regroupement pour permettre au commerce de se dérouler et aux divers pouvoirs de s'y exprimer - il déclare

encore: «Sur le territoire ne pèsent plus de besoins, mais une logique nouvelle qui va transformer radicalement notre vision du centre et de la périphérie. Parce que la ville est l'endroit où l'on peut être soi-même».

Mais pour le développement de cette pensée, une seule adresse, le Palais des congrès, lundi prochain... Quant aux données biographiques, on signalera simplement que Roland Castro est professeur d'architecture à Paris, qui a notamment remporté un Grand Prix de l'aménagement de l'espace de travail.

### DU CENTRE A LA PÉRIPHÉRIE

Après celle de Ronald Castro, deux conférences seront données en allemand, le 2 et 20 février, par le Viennois Adolf Krischanitz et le Zurichois Dolf Schnebli respectivement.

Le premier s'exprimera sur le thème «Ville et périphérie», dont on signalera qu'il est professeur non titulaire de l'Université technique de Munich, après avoir notamment enseigné de 1974 à 1987 à l'Académie des beaux-arts de Vienne et publié deux ouvrages consacrés à l'architecture de son

pays. S'exprimant au sujet de la rénovation, et plus particulièrement celle d'une maison sise dans la périphérie viennoise - et qui est en voie d'achèvement - Adolf Krischanitz souligne que les «caractéristiques de l'ancien devraient être respectées mais pas absolument valorisées.»

### LA TÂCHE D'UNE ÉLITE

Seul Helvète de ce 3e cycle, Dolf Schnebli se penchera pour sa part sur la périphérie en elle-même. Et pour en savoir davantage sur le personnage, quelques prises de position extraites de «0 Suisse, qu'as-tu fait de tes villes». Un ouvrage dans lequel il rappelle par exemple que les villes suisses se dépeuplent essentiellement parce que le terrain y atteint de tels prix qu'il est devenu impossible d'y construire des logements à loyer tolérable, les gens étant contraints de s'établir dans les cités-dortoirs périphériques. «Et alors, nous nous imaginons que nous allons sauver ces centres urbains en protégeant les façades de leurs immeubles. (...) Le plus souvent, hélas, on en fait de mauvais Dösnaylands». Soulignant qu'une ville devrait être le lieu où les hommes naissent, meurent, vivent, travaillent, habitent et jouent, le Zurichois regrette que les villes suisses

n'exercent plus que des fonctions économiques.

Plus avant, Dolf Schnebli juge que «pour qu'une construction soit assurée d'avoir une âme, il faut qu'il y ait rencontre entre des architectes compétents, sérieux, talentueux, et des clients cultivés qui ont envie d'architecture». Admettant que cette conception se révèle élitiste, il se dit convaincu que «construire le visage de notre pays exige qu'une élite s'y efforce».

### DE BARCELONE

Dernier conférencier de ce cycle, l'Espagnol Emilio Donato titulaire d'un doctorat en architecture et formé dans divers pays d'Europe, qui s'exprimera - en français - sur le thème «Echelle et modèle: le problème de la périphérie métropolitaine», le 6 mars.

A travers ses réalisations en Espagne et ailleurs - il signa notamment les projets de 14 villages socialistes agricoles en Algérie - Emilio Donato s'est forgé une solide réputation internationale. On dit de lui, entre autres compliments, qu'il arrive à une très grande force d'expression, avec une sobriété de moyens certaine.

(de)



De Roland Castro, le premier conférencier de ce cycle 1989, Les Tours fines, réalisées en 1986.



# La fièvre monte au Noirmont

## Carnaval 89: les préparatifs vont bon train

Le Carnaval édition 1988 a été un franc succès, vive le Carnaval édition 1989 qui promet un certain nombre de surprises. Les festivités se dérouleront du 4 au 7 février prochain. L'accent sera mis sur le cortège toujours très prisé et sur l'animation du mardi soir lors du concours de masques. De très beaux prix et des voyages à la clé pour les plus belles parures.

notamment en ce qui concerne leurs capacités à glisser sur la piste de danse, leur quotient intellectuel et leur vie personnelle - tout ceci bien sûr sous le couvert de l'humour -. Par ailleurs, la palette de prix a été notablement étoffée cette année puisque trois très beaux voyages seront à la clé des concours de masques.

C'est la clique de Moutier qui animera la soirée du samedi soir en duo avec celle du Noirmont. Et puis bien sûr un accent particulier sera mis sur le grand cortège du dimanche auquel une trentaine de groupes burlesques et musicaux participeront.

Les enfants qui sont la relève de demain seront les rois du cortège du samedi suivi du concours de masques. Tous les enfants costumés recevront un prix-souvenir du Carnaval en plus de la tunc habituelle. Et bien entendu, les enfants participeront au grand cortège de dimanche.

### TOUS AU CHARBON

Le souhait de la société de Carnaval forte d'une quinzaine de membres et de son comité de cinq membres tous plus convaincus les uns que les autres, est que cette année encore davantage que par le passé la population participe pleinement aux festivités.

Durant les trois jours de liesse, par question de voir des mines renfrognées ou des gens mis à l'écart, le Carnaval doit devenir la fête de toute une population y compris celle des communes avoisinantes. L'on sait déjà que le village des Bois participera au cortège avec un char et celui des Breuleux par la participation de la Fanfare des Pompes.

La vente de médailles - source de revenus appréciable - bat son plein. Les collectionneurs se sont rués cette année sur la médaille argent qui, outre son bel aspect,



«Au bonheur des gosses»; se déguiser et se camoufler, un état quasi naturel pour tous les enfants

donne droit à toutes les entrées, 650 médailles ont été frappées pour cette édition mais il y a de fortes chances que cela ne soit pas suffisant.

Nous reviendrons plus en détails sur le programme global de la manifestation dans une prochaine édition.

Gybi



Le Carnaval du Noirmont qui fêtait l'an passé ses 25 ans est reparti cette année sur les charpeaux de roue, son comité étant plus convaincu que jamais de l'importance d'une telle manifestation pour la région. Le Carnaval du Noirmont, c'est la participation de plus de 700 personnes à ce qui devient progressivement la plus belle explosion d'humour des Franches-Montagnes.

### CONCOURS DE MISS...TER

Parmi les nouveautés offertes sur un plateau, on assistera à un concours peu ordinaire de Miss...ter réservé exclusivement à la gente masculine «déguisée» en «élément féminin» et qui se déroulera lors du concours de masques du mardi soir.

Les candidats au titre devront passer un certain nombre de tests

## Sportifs à la fête

### Delémont a attribué ses mérites 88

Dans sa séance du 10 janvier 1989, le Conseil communal, sur proposition de la Commission des sports, a désigné les sportifs méritants de la ville, pour 1988, de la façon suivante:

**Catégorie «champions suisses».** - Athlétisme: François Vallat: 2e rang au championnat suisse de décathlon, catégorie juniors 1er rang au championnat suisse du lancer du disque, catégorie juniors. **Gymnastique à l'artistique.** - Gaëlle Carminati: 3e rang au championnat suisse de gymnastique à l'artistique avec l'équipe de l'Association de gymnastique féminine Jura-Jura bernois.

**Motocyclisme «enduro».** - Michel Joliat: 1er rang au championnat suisse d'enduro 250 cm3, catégorie nationale. - Fabien Mercay: 2e rang au championnat suisse d'enduro 250 cm3, catégorie nationale.

**Motocyclisme «trial».** - André Buchwalder: 1er rang au championnat suisse de trial, catégorie internationale. - Marcel Wittemer: 3e rang au championnat suisse de trial, catégorie seniors.

**Powerlifting.** - John Gosteli: 1er rang au championnat suisse élite catégorie - 110 kg 12e rang au championnat du monde 9e rang au championnat d'Europe.

**Tennis de table.** - Valérie Kohler: 3e rang au championnat suisse de tennis de table des écoliers.

Par ailleurs le titre de sportif méritant de l'année n'a pas pu être attribué, aucun candidat ne répondant aux critères retenus. C'est l'équipe Ire de l'Inter Basket Club qui a été désignée «équipe sportive méritante» pour sa promotion en Ire ligue.

La cérémonie de remise des diplômes se déroulera samedi 28 janvier 1989 à 11 h à la salle 14 de l'Hôtel de Ville de Delémont.

(Imp)

## Parlement au «chômage»

### Les dossiers manquent pour les députés

Le bureau du Parlement a décidé de renvoyer la séance initialement prévue le 19 janvier, soit jeudi. Le bureau présidé par Me Jean-Michel Conti a considéré qu'un nombre trop restreint de dossiers pouvaient être soumis aux députés. La séance n'aurait de ce fait duré que moins de deux heures. Il en serait résulté une dépense trop importante en matière de jetons de présence, même si ceux-ci sont d'un niveau modeste. Ces jetons de présence n'ont en effet pas été adaptés au renchérissement depuis l'entrée en souveraineté.

S'il est assez rare que les séances quasi hebdomadaires du Parlement soient renvoyées, la situation actuelle résulte pour une bonne part de l'importance des dossiers en cours d'examen dans les commissions.

Ainsi, tant la loi sur les améliorations foncières que la loi sur le développement rural ont pris du retard au sein de la commission d'économie publique. Celle-ci étudie également la loi sur les hôtels et restaurants qui devrait être sou-

mise au Parlement cette année encore. Une autre loi entraîne des longueurs en commission: celle des allocations familiales. Prévu à l'automne, son aboutissement au Parlement n'aura pas lieu avant ce printemps. Plusieurs divergences importantes subsistent en effet au sein de la commission d'étude. Dans ces conditions, la prochaine séance du Parlement n'aura pas non plus un ordre du jour très chargé. Elle aura lieu le 23 février. (vg)

### ► PORRENTRU Y

## Séance inaugurale: le 23 au lieu du 26

### Au Conseil de ville

Le Conseil de ville de Porrentruy issu des récentes élections communales tiendra sa séance inaugurale le 23 janvier, soit trois jours avant la date du 26 initialement retenue. Aucun ministre n'était disponible le 26, afin de procéder à l'assermentation des nouveaux élus à cette occasion. Finalement, la date du 23 a été retenue. Les élus feront la promesse en présence du ministre de la justice Pierre Boillat.

Les conseillers de ville éliront ensuite leur secrétaire et sa suppléante, l'une et l'autre devant être membres du secrétariat municipal.

Ils procéderont ensuite à l'élection du bureau, soit le président du Conseil de ville pour 1989, et les

### BRAVO À...

#### Mlle Agnès Varin...

...fille de Jérôme, de Saignelégier, qui vient d'obtenir son diplôme d'infirmière en hygiène maternelle et pédiatrie à L'Abri, à Lausanne, avec l'excellente moyenne de 5,68.

### CELA VA SE PASSER

#### Glovelier:

#### «Mérite contagieuse des équidés»

La Fédération jurassienne d'élevage chevalin organise vendredi 20 janvier, une assemblée publique sur le thème de la «Mérite contagieuse des équidés». L'assemblée sera animée par le vétérinaire cantonal Joseph Annaheim et F. Barrelet, vétérinaire au Haras fédéral d'Avenches. Les points suivants seront traités: état actuel de la maladie, rappel des symptômes et mesures à prendre pour prévenir la maladie. Invitation cordiale à tous. **Vendredi 20 janvier à 20 h 15 au Café de la Poste à Glovelier.**

## Attribution des dicastères

### L'exécutif du Noirmont a choisi

Dans sa première séance de l'année, le nouveau Conseil communal présidé par M. Michel Ketterer, maire élu tacitement a procédé à la répartition des dicastères comme suit:

M. Michel Ketterer aura la responsabilité de l'administration générale, de la police, de la finance, des relations publiques et du développement économique. M. Jean Christen sera le suppléant. M. Jean Christen s'occupera des forêts avec M. Claude Kilcher comme suppléant. M. Claude Kilcher, nouveau conseiller communal, prendra l'instruction publique avec comme suppléant M. Francisco Aleman.

M. Francisco Aleman, nouveau conseiller, traitera des oeuvres sociales avec M. Jean-Pierre Cuenat comme suppléant. M. Jean-Pierre Cuenat, nouveau conseiller, reçoit le dicastère économie rurale et pâturages avec M. Michel Ketterer comme suppléant. M. Gabriel Martinoli se voit confier l'épuration des eaux et l'aménagement du territoire avec M. René Frésard comme suppléant. M. René Frésard, nouveau conseiller, aura le dicastère des travaux publics avec M. Gabriel Martinoli comme suppléant.

Nouveau visage donc à l'exécutif communal avec quatre nouveaux conseillers. (z)

## Budget accepté

### Assemblée communale du Noirmont

Hier soir, 166 ayants droit ont participé à l'assemblée communale. Le budget 1989 a été accepté par 152 voix contre zéro. Il prévoit aux recettes 3.461.630 francs et aux dépenses 3.544.120 francs, soit un excédent de charges de 82.490 francs.

Les deux demandes d'achat de terrain ont été acceptées de même que les demandes de subventions pour la création de nouveaux logements.

Afin de favoriser l'agrandissement prévu au Centre jurassien de réadaptation cardiovasculaire, l'assemblée a décidé par 138 voix contre 2 d'augmenter de 200.000 francs le capital social du CJRC.

L'adhésion de la commune du Noirmont à la société Thermobois S.A. a été acceptée par 136 voix contre zéro. La participation est de dix mille francs et sera financée par les fonds forestiers.

Enfin, l'assemblée a accepté par 127 voix contre 6 la demande d'une contribution de 20.000 francs à la Fanfare du Noirmont pour l'achat de nouveaux uniformes. (z)

### ► FRANCHES-MONTAGNES

## Chauffage au bois!

### Home médicalisé de Lajoux

Comme il l'a fait pour le home médicalisé de Bassecourt tout récemment, le Gouvernement jurassien vient d'accepter une plue-value de l'ordre de 150.000 francs pour le projet de construction d'un home médicalisé à Lajoux, du fait du remplacement du chauffage au mazout initiale-

ment prévu par une installation de chauffage au bois déchiqueté.

L'arrêté gouvernemental y relatif stipule que, dans la mesure du possible, des économies devront être réalisées sur d'autres postes de construction afin de ne pas dépasser le budget initialement prévu. V.G

## Vice-maire au féminin

### Commune des Breuleux

Au cours de la première séance de l'année, le Conseil communal a procédé à la répartition de différents dicastères et des commissions de la manière suivante:

**Département de l'administration:** (administration, police, finances et commissions des impôts): titulaire M. Jean-Marie Donzé, maire; suppléante: Mme Agnès Bourquard, adjointe.

**Département des affaires sociales:** (oeuvres sociales, tutelles et curatelles, santé et hygiène publique, affaires militaires, protection civile et les commissions de l'économie familiale et de la protection civile): titulaire M. Ernest Schneider; suppléant M. Marcel Trummer.

**Département des travaux publics:** (bâtiments, routes, éclairage public, antenne collective et commission de l'estimation): titulaire

M. Marcel Trummer; suppléant: M. Marcel Divernois.

**Département de l'éducation:** (instruction, culture, sport et commissions des écoles primaire et secondaire): titulaire M. Joseph Piquerez; suppléant M. Bruno Willemin.

**Département des eaux:** (alimentation en eau, épuration des eaux, élimination des déchets, défense contre le feu et les commissions des eaux et du feu): titulaire M. Marcel Divernois; suppléant M. Joseph Piquerez.

**Département de l'aménagement:** (aménagement local, développement, tourisme et commission de l'aménagement): titulaire Mme Agnès Bourquard; suppléant M. Jean-Marie Donzé.

**Département des domaines:** (agriculture, pâturages, forêts et commission des pâturages): titulaire M. Bruno Willemin; suppléant M. Ernest Schneider. (ac)

### CARNET DE DEUIL

**LE NOIRMONT.**-Hier, on a rendu les derniers honneurs à Mme Hélène Boillat née Cattin décédée subitement vendredi 13 janvier dans sa 86e année.

Mme Boillat est née aux Barrières dans la commune du Noirmont le 17 septembre 1903. Après sa scolarité aux Barrières, elle aida à la ferme paternelle et travailla notamment dans l'horlogerie aux Assortiments Réunis. Elle se maria au Locle le 2 mai 1925 avec M. Virgile Boillat et les époux vinrent habiter au Noirmont en 1931. Ils eurent la joie d'avoir trois enfants, une fille et deux garçons.

Fille de la terre, Mme Hélène Boillat s'occupa activement de la tenue du ménage et participa aux travaux des champs, la famille tenant alors une ferme. Elle livrait le lait à vingt-cinq familles.

Mme Boillat a eu la joie de célébrer ses noces d'or en mai 1975. Paroissienne fervente, elle assistait à chaque office du dimanche et avait grand plaisir à être entourée par ses six petits-enfants et trois arrière-petits enfants. Appréciant la fanfare, elle assistait chaque fin de janvier à l'assemblée de la société qui lui était chère. (z)



JURA BERNOIS

# Un Grec à Reconvilier

## Demis Roussos fait le plein

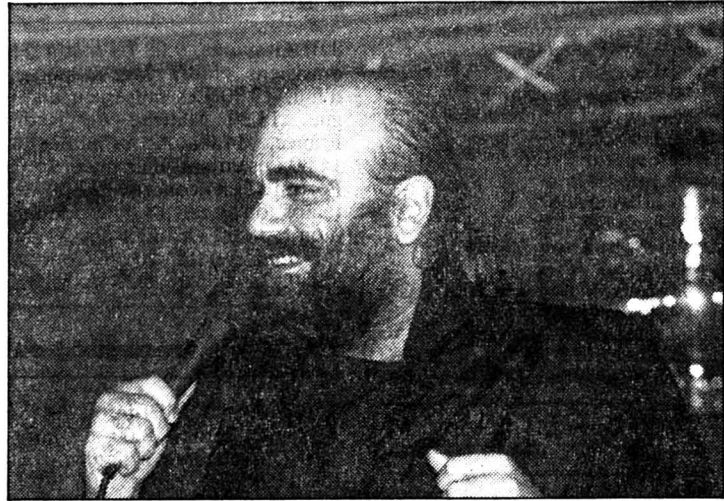
Il était là, plein de prestance et auréolé d'une sorte de magie. Là, avec ses plus grands succès et ses titres récents, sur la scène de la Halle des fêtes de Reconvilier. Le public lui a fait une fête digne de son renom. Demis Roussos n'est-il pas une des grandes vedettes internationales de la chanson?

Précédé sur scène par un groupe rock de la région, original dans sa musique, et par le duo «Début de soirée», un groupe dynamique s'inspirant du rap et assénant ses deux «tubes» et les deux «faces b», en...

six chansons, Demis Roussos arriva en seigneur du spectacle.

Une immense présence, une voix mythique et de très jolies chansons ont fait fondre les spectatrices et beaucoup de spectateurs, tous âges confondus. Pourtant l'éclairage était quasi inexistant, la sono pas à la hauteur... Mais l'admiration a-t-elle des yeux et des oreilles?

Les ovations furent chaleureuses, mais il nous reste un sentiment de frustration car cette soirée Roussos aurait dû s'appeler Bach (jeu de mots!). (dn)



(Photo dn)

CARNET DE DEUIL

**CORGÉMONT.** - Au home de Mon Repos, à La Neuveville, où elle séjournait depuis 1986, vient de s'éteindre paisiblement, dans sa 91e année, Mme Mathilde Jeanmonod-Läng.

Arrivée à Corgémont en 1921, elle avait épousé M. Serge Jeanmonod, donnant par la suite naissance à un fils.

Coiffeuse elle-même, elle exploita durant plusieurs dizaines d'années avec son époux un salon de coiffure à la Grand-Rue.

En 1970, Mme Mathilde Jeanmonod avait eu le chagrin de per-

dre son époux, et par la suite également son fils.

Restée seule au village, elle appréciait de retrouver ses amies, dans le cadre des aînés de la localité.

A l'approche de la nonantaine, ne pouvant plus se suffire à elle-même, elle avait choisi de devenir pensionnaire du home de Mon Repos.

Au cours des derniers mois, la petite flamme qui l'animait encore allait faiblissant, jusqu'à son extinction totale la semaine dernière. (gl)

Si tu aimes une fleur qui se trouve dans une étoile, c'est doux la nuit de regarder le ciel.

Toutes les étoiles sont fleuries. Saint-Exupéry

Madame Marthe Favre-Nicolet:

Madame et Monsieur Sylvette et Jean-Louis Boillat-Favre et leur filles Noémie et Camille, à Etoy,

Monsieur Pierre-Alain Favre, à La Chaux-du-Milieu;

Les descendants de feu François Nicolet-Pache,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

## Jean-Louis FAVRE

employé CFF

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami enlevé subitement à leur tendre affection vendredi, dans sa 64e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 janvier 1989.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Chemin-de-Fer 6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SAGNE ET LE PERSONNEL

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre LAMBERCIER

père de M. Jean-Louis Lambercier, employé communal.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

LA FÉDÉRATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE DES ENTREPRENEURS

a le triste devoir de faire part du décès de

Monsieur Pietro CASTIONI

membre d'honneur.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 janvier 1989, à 10 heures, au Centre funéraire, à La Chaux-de-Fonds.

AVIS MORTUAIRES

C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi.

Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu.

Ephésiens 2, v. 8

Madame et Monsieur Edmond Aubry-Dänzer, à Montreux:

Madame et Monsieur Jacques Sabalette-Aubry et leurs enfants Romain et Thierry, à Liesle (Doubs),

Monsieur Patrice Aubry, à Morges;

Mademoiselle Marguerite Dänzer;

Madame et Monsieur René Perret-Nicolet, à Saint-Imier, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur Louis Rothen-Nicolet, à Peseux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Les descendants de feu Georges Nicolet-Roulet;

Les descendants de feu Armand Nicolet-Montandon;

Les descendants de feu Louis Dänzer-Zürcher,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

## Ruth-Aline DÄNZER

née NICOLET

leur bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, lundi, dans sa 88e année, après un long déclin vécu dans la sérénité.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 janvier 1989.

Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie.

Apoc. 2, v. 10

Le culte sera célébré au centre funéraire jeudi 19 janvier à 10 heures.

La défunte repose à son domicile: passage Léopold-Robert 6.

Veillez penser à Service d'aide familiale, ccp 23-660-8, ou Service de soins infirmiers à domicile, ccp 23-3622-4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



Epouse et maman, si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous, ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Monsieur Fernand Claude:

Madame Anne-Marie Claude et son ami, à Neuchâtel;

Les descendants de feu Paul Dubois-Juillerat;

Les descendants de feu Aurélien Claude-Cattin,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

## Fernand CLAUDE

née Madeleine DUBOIS

leur chère et regrettée épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie enlevée à leur tendre affection lundi, dans sa 68e année après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 janvier 1989.

On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux.

LA CÉRÉMONIE AURA LIEU AU CENTRE FUNÉRAIRE JEUDI 19 JANVIER À 8 H 30, SUIVIE DE L'INHUMATION.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. Fernand Claude 179, rue Numa-Droz.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.



Société éditrice et imprimeur: L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ (039) 211 135 - Télex 952 114. Fax: Rédaction 039 - 285 852. Administration 039 - 281 419. Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Régie des annonces: Publicitas La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 283 476 Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod. Secrétaire général: Roland Graf.

Monde: Willy Brandt, Pascal Brandt. - Suisse: à Berne Yves Pétignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pierre Veyss. - La Chaux-de-Fonds: Patrick Fischer, Robert Nussbaum, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Corinne Chuard. - Littoral: Jean-Pierre Aubry, Anouk Ortlieb, Catherine Roussy Wessner. - Val-de-Travers: Jean-Jacques Charrère. - Val-de-Ruz: Lise-Marie Evard. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egger. - Sports: Laurent Guyot, Georges Kurth, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cervino. - Magazine: Raymond Dérans, Mario Sessa. - Secrétariat régional nuit: Michel Dérans, Daniel Droz, Nicolas Bringolt.



Repose en paix.

Madame Irma Faggiani et ses enfants:

Mademoiselle Loredana Faggiani,

Mademoiselle Nives Faggiani

et Luca Faggiani;

Monsieur et Madame Antonio Faggiani et leurs enfants, en Italie;

Monsieur et Madame Alfredo Di-Loreto et leurs enfants, en Italie;

Monsieur et Madame Lucien Loriol et leurs enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

## Marsilio FAGGIANI

leur bien cher et regretté époux, papa, fils, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin, parrain, parent et ami que Dieu a repris à Lui dans sa 50e année après une longue maladie supportée vaillamment.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 janvier 1989.

La cérémonie funèbre aura lieu mercredi 18 janvier à 8 h 30 au Centre funéraire suivie de l'inhumation.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Prière de ne pas faire de visite.

Domicile: Charles-Naine 42.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

FLEURIER

Madame Numa Jeannin-Pulzer, à Fleurier, et ses enfants:

Mademoiselle Jacqueline Jeannin, à Fleurier,

Monsieur François Jeannin, à Rapperswil (Berne);

Madame Suzanne Jeannin et ses enfants;

Madame Edouard Jeannin et ses enfants;

Monsieur et Madame Léon Pulzer et leurs enfants,

ainsi que les familles Jeannin, Marchand, Zurn, Jequier, Gentil, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

## Numa JEANNIN

Industriel

leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami survenu à l'âge de 76 ans, après une courte maladie.

FLEURIER, le 15 janvier 1989.

Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. Jean 14:6

Le culte sera célébré au temple de Fleurier le mercredi 18 janvier 1989 à 13 h 30 suivi de l'inhumation au cimetière de Fleurier.

Domicile mortuaire: Hôpital de Couvet.

Domicile de la famille: 33, rue de l'Hôpital, 2114 Fleurier.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE NUMA JEANNIN S.A.

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

## Numa JEANNIN

leur ancien président et directeur

survenu le 15 janvier 1989.

Ils garderont de leur ancien patron le souvenir d'un homme ayant consacré le meilleur de lui-même à son entreprise.

L'ensevelissement aura lieu à Fleurier le mercredi 18 janvier 1989.

Culte au temple de Fleurier à 13 h 30.

LE VÉLO-CLUB EXCELSIOR

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Pietro CASTIONI

membre d'honneur de la société dont il gardera le meilleur souvenir.

Le Comité.

PRO TICINO La Chaux-de-Fonds

a le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Pietro CASTIONI

membre honoraire de notre société.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



**IMPAR-SERVICE**

**PROGRAMMES DE MARDI**

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

**La Chaux-de-Fonds**

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve, 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.  
Bibliothèques des Jeunes: Prés.-Wilson 32, Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.  
Pharmacie d'office: des Forges, Charles-Naine 2a, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** ☎ 23 10 17 renseignera.  
Hôpital: ☎ 21 11 91.

**Cinéma**  
Corso: 21 h, Action Jackson (18 ans); 18 h 45, Vice et caprices (18 ans).  
Eden: 17 h 45, 20 h 45, Pelle le conquérant (12 ans).  
Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, L'ours (pour tous).  
Scala: 20 h 45, Duo à trois (16 ans); 18 h 30, Raggedy (16 ans).

**Le Locle**

Bibliothèque des jeunes: lu à ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h.  
Bibliothèque de la ville: lu à ve, 14 h 30-18 h 30, sa, 10-12 h.  
Pharmacie d'office: Coop, jusqu'à 20 h, En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17.

**Neuchâtel**

Patinoires du Littoral: 20 h, Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds. Plateau libre: 22 h, Carmona.  
Pharmacie d'office: Bornand, rue St-Maurice, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

**Cinéma**  
Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, La petite voleuse; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Itinéraire d'un enfant gâté; 15 h, 20 h 30, Willow; 17 h 45, Ne réveillez pas un flic qui dort.  
Arcades: 20 h 45 (fr.), 18 h 30 (V.O. angl.), Qui veut la peau de Roger Rabbit?  
Bio: 18 h 30 (V.O. angl.), 20 h 45 (fr.), Raggedy.  
Palace: 18 h 30, 20 h 45, Une affaire de femmes.  
Rex: 20 h 45, Corps z'à corps; 18 h 30, Beetle juice.  
Studio: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, Camille Claudel.

**Val-de-Ruz**

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

**Val-de-Travers**

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Ne réveillez pas un flic qui dort.  
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

**Jura bernois**

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. **Pharmacie de service:** Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. **Hôpital et ambulance:** ☎ 42 11 22.  
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.  
Tramelan: patinoire, ma. 10-11 h 45.  
Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.  
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.  
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

**Canton du Jura**

Le Noirmont, cinéma: relâche.  
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche  
Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. **Service ambulance:** ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Blou-danis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ☎ 039/51 12 03.

**Contrôle continu des installations de chauffage**  
(degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 2 au 9 janvier

- La Chaux-de-Fonds: 0,0° (3009 DH)
- Le Locle: - 0,1° (3043 DH)
- Littoral neuchâtelois: + 1,7° (2737 DH)
- Val-de-Ruz: + 0,5° (2944 DH)
- Val-de-Travers: - 0,3° (3071 DH)

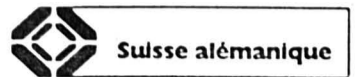
Renseignements: Service cantonal de l'énergie - Château 2001 Neuchâtel - ☎ 038/22 35 55

**RTN-2001**

Radio neuchâteloise  
Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

- 6.00 Info SSR
- 6.03 Couleur Café
- 7.00 Info SSR
- 8.00 Info SSR
- 8.15 Revue de presse
- 9.00 Claire à tout faire
- «Claire à tout faire», de 9 h à 11 h, c'est l'émission service par excellence. Y figure tout ce qui est nécessaire à la bonne marche de ce qu'on appelle la vie quotidienne. De la sélection TV aux petites annonces en passant par les rubriques conseils, sans oublier un jeu pour pimenter le tout, Claire à tout faire a pour cartonner et ne s'en prive pas.
- 10.00 Info SSR
- 11.00 Envoyez potage!
- 12.15 Journal neuchâtelois
- 12.30 Info SSR
- 14.00 Secteur Privé
- 15.00 Info SSR
- 16.30 Hit-parade
- 17.00 Info SSR
- 17.50 Pyjama vole
- 18.00 Info SSR
- 18.30 Journal neuchâtelois
- 19.00 2001 puces
- 20.00 Clapotis / Coup d'envoi
- 22.30 Cocktail FM
- 24.00 Musique de nuit (Hector)

19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Musique de chambre. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.



Informations toutes les heures. Club de nuit. 6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Magazine. 12.30 Journal de midi. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 19.00 Sport-télégramme et musique. 20.00 Pays et gens: Jeremias Gotthelf. 23.00 Ton-Spur: films des films de Pino Donaggio.



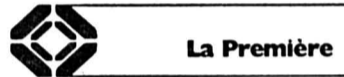
8.07 Gravures. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Les muses en dialogue. 13.30 Maîtrise de Radio France. 14.00 Acousmathèque. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.50 Le billet de... 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert. 22.30 La galaxie des traditions.



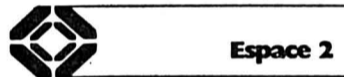
6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.45 et 9.30 Feuilletton. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'Info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.15 Sélection TV. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Capitaine hard-rock. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Magazine. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 C3 ou reportage sportif.



8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Bonjour M. le maire: Eric Geiser, de La Ferrière. 10.30 Gospel story. 11.00 A la bonne franquette. 11.30 Les dédicaces. 12.45 La bon'occasion. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 Horizon mixte. 17.30, 19.00 Nos vieux tubes. 18.30 Activités villageoises. 19.30 DJ rendez-vous. 20.15 Heavy metal fusion (hard rock).



9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif; reflets. 14.40 Animalement vôtre. 15.30 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec L.-A. Zbinden. 17.30 Soir première. 18.15 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.



9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Question d'aujourd'hui. 11.30 Le livre de Madeleine. 12.05 Entrée public. 12.30 La criée des arts et spectacles. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 Appagiarate. 17.30 A suivre. 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ.

**Aux Rochettes**  
12014  
**Cuisine variée et allégée!**  
Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12

**CARRELEUR** entreprend travaux de  
**CARRELAGE**  
Prix modérés.  
Devis sans engagement.  
☎ 039/28 16 48 460017

**Immobilier**  
☎ 021 29 59 71  
**La Chaux-de-Fonds, situation centrée à louer**

**magnifiques bureaux rénovés et équipés**  
Surface environ 42 m<sup>2</sup>.  
Libre tout de suite ou à convenir.  
Loyer: Fr. 800.- + charges.  
Renseignements: **DAGESCO SA**,  
☎ 021/29 59 71, interne 355 001226

**DAGESCO SA**  
REGIE - PROMOTION - COURTAGE  
44, avenue du General-Guisan  
1009 Pully  
depuis 1958

**La Pergola**  
Home pour personnes âgées, handicapées ou convalescentes.  
**2103 Brot-Dessous**  
Home semi-médicalisé, 16 places, lift pour chaises roulantes, veillesse, animation, ambiance décontractée et affectueuse.  
Pour tous renseignements:  
**Claudiel Marie-France**  
☎ 038/45 13 22 120140

**mini-annonces**

- demandes d'emploi**  
DAME cherche travail à domicile, quelques heures par jour. Toutes offres seront étudiées. Ecrire sous chiffres 28-460072 à Publicitas, 2302 La Chaux-de-Fonds 460072  
JEUNE DAME garderait vos enfants le soir à partir de 20 h 30 ou travail à domicile. Ecrire sous chiffres 28-460105 à Publicitas, 2302 La Chaux-de-Fonds 460105  
DAME cherche heures de ménage. ☎ 039/26 97 88 le soir. 460110  
JEUNE DAME cherche travail à domicile. Etudie toute proposition. ☎ 039/31 76 22. 470028
- amitié/mariage**  
JE CHERCHE DAME de 50 à 55 ans, sorties, loisirs, danse. ☎ 038/41 21 33 300050
- à vendre**  
PIANO DROIT RIPPEN très bon état. ☎ 039/23 08 12, repas. 460108  
CHAMBRE à COUCHER, 1 armoire 5 portes, blanche, 1 lit français 140 cm, 2 tables de chevet. Prix: Fr. 500.-. ☎ 039/23 16 96 aux heures des repas ou le soir. 460111  
BILLARD ITALIEN Boccetta e stecca avec accessoires. ☎ 039/26 60 61 heures des repas. 460108  
BANC DE MENUISIER; serre-joints diverses longueurs; 1 scie à ruban Inca; cerisier, orme, chêne sec: diverses épaisseurs; 1 enclume ancienne 135 kg; 1 mortaiseuse à chaîne; divers outils. ☎ 039/23 44 40, midi et soir. 460073
- nos amis les bêtes**  
A VENDRE CHIOT LABRADOR, vermifugé. ☎ 039/36 11 95. 470029

Voyager c'est...  
**NATUREL!**  
51, avenue Léopold-Robert  
(entrée Daniel-JeanRichard)  
☎ 039/23 94 24 001012

**MUSIQUE**  
Cours privés pour enfants et adultes.  
Flûte, solfège, piano, clarinette, saxophone.  
☎ 039/28 12 42 460084

**Crédit rapide**  
jusqu'à Fr. 30 000.- et plus.  
Discretion assurée.  
Meyer Financement + Leasing  
Tirage 28 - 2520 La Neuveville - Tél. 038/51 18 33  
Du lundi au samedi, de 10 à 20 heures. 001575

L'annonce, reflet vivant du marché

**BRS CHECCA S.A.**  
(Bureau de recherches et services)  
Facilite par méthode éprouvée vos transactions hypothécaires (hypothèques et crédits de constructions-regroupements, etc.) ainsi que l'achat et la vente de tous immeubles - chalets - villas, etc.  
A disposition pour étudier tous dossiers sans engagement aucun, ni frais.  
**Rapidité et discrétion assurée.**  
Case postale 1235 - 1870 Monthey 2

**MOVADO**  
Favre-Leuba  
Valgine  
Gucci  
Benetton  
En exclusivité  
Horlogerie  
von gunten  
Av. Léopold-Robert 23  
☎ 039/23 50 44 012092

**INTERLANGUES**  
L'INSTINCT DE LA LANGUE  
■ COURS À LA CARTE  
horaire selon disponibilité  
■ COURS EN PETITS GROUPES  
max. 3 personnes  
■ COURS INTENSIFS  
de 2 à 10 leçons par jour  
Rue de la Paix 33 - La Chaux-de-Fonds  
☎ 231 132 696

**vacances en FRANCE**  
MEDITERRANÉE-CORSE-ATLANTIQUE: à louer 600 appart.-villas privés, mer et arrière-pays. Liste 1989 gratis. LUK Pichard 9, 1003 Lausanne 021 - 20 71 06 matin 003728  
La Chaux-de-Fonds  
A louer pour le 1.3.1989 un beau studio meublé avec niche à cuire, W.-C.-douche et une cave.  
Loyer mensuel Fr. 444.-  
☎ 039/23 86 15 460095

**Taxe des chiens**  
Les propriétaires de chiens sont invités à s'acquitter de la taxe réglementaire pour l'année 1989, au bureau de perception des taxes de la police locale, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville  
**jusqu'au 31 janvier 1989**  
Le certificat de vaccination contre la rage doit être présenté à cette occasion.  
Il est rappelé que:  
a) tout nouveau chien doit être annoncé au bureau de perception des taxes;  
b) la taxe est due dès l'âge de six mois;  
c) tous les chiens âgés de six mois et plus doivent être vaccinés contre la rage;  
d) les chiens déjà vaccinés doivent subir une nouvelle vaccination avant l'expiration d'un laps de temps maximum de deux ans.  
Le bureau est ouvert du lundi au jeudi de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Le vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.  
La Chaux-de-Fonds, le 17 janvier 1989  
Direction de police 012406



Suisse romande

TCR Téléciné

France 1

a2 France 2

FR3 France 3

Suisse alémanique

- 9.55 Ski alpin (Chaîne alémanique)
10.25 Demandez le programme!
10.30 Petites annonces
10.35 Imédias
11.00 Surprise sur prise
11.50 Petites annonces
11.55 Denis la malice
12.20 A cœur ouvert (série)
12.45 TJ-midi
13.15 24 et gagne
13.20 Mademoiselle (série)
13.45 Lou Grant (série)
14.35 24 et gagne
14.40 Drôles de dames (série)
15.30 24 et gagne
15.35 Sur la trace des Emerillons
16.00 24 et gagne
16.05 La croisière s'amuse (série)
17.00 Chocky (série)
17.25 C'est les Babibouchettes!
17.40 Bazar
18.00 Votre soirée sur la TSR
18.05 Bazar
18.35 Top models (série)
19.00 Journal romand
19.20 24 paquets
19.30 TJ-soir
20.05 Marie-Pervenche (série)

- 12.00 Headline News
12.30 Moneyline
13.00 Shérif fais-moi peur (en clair)
13.50 Taggart 1
15.35 Looney, looney, looney Bugs Bunny Movie
16.55 La quatrième dimension
17.45 Ulysse 31
18.10 Les voisins (en clair)
18.35 Cliptonic (en clair)
19.00 La pluie d'étoiles (en clair)
19.30 Shérif fais-moi peur (en clair)
20.24 Ciné-journal suisse (en clair)

- 7.40 et 16.50 Club Dorothée
8.30 Télé shopping
9.05 Haine et passions (série)
9.45 Viva la vie
10.25 Les animaux du monde
10.50 Et avec les oreilles
11.15 C'est déjà demain (série)
11.40 On ne vit qu'une fois
12.05 Tournez... manège
12.30 Le juste prix
13.00 Journal, météo, la Bourse
13.35 Côte ouest (série)
14.35 Rendez-vous en noir
15.30 Drôles d'histoires (série)
15.55 La chance aux chansons
16.30 Ordinaœur
17.50 Matt Houston (série)
18.45 Avis de recherche
18.55 Santa Barbara (feuilleton)
19.20 La roue de la fortune
19.50 Le bête show
20.00 Journal, météo, tapis vert

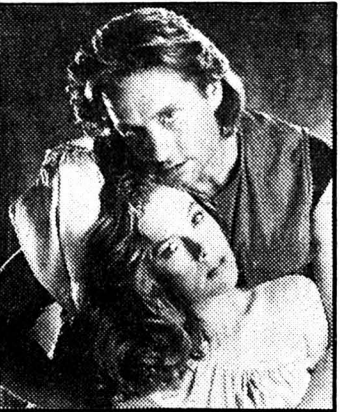
- 6.45 Télématin
8.35 Amourusement vôtre (feuilleton)
11.25 Sam suffit (série)
11.55 Météo - Flash info
12.00 Les mariés de l'A2
12.30 L'arche d'or
13.00 Journal
13.40 Météo
13.45 Jeunes docteurs (série)
14.10 Châteauevallon (feuilleton)
15.10 Du côté de chez Fred
16.00 Flash info
16.05 Chapeau melon et bottes de cuir (série)
16.55 Flash info - Météo
17.00 Graffiti 5-15
17.55 L'homme qui tombe à pic (série)
18.45 Des chiffres et des lettres
19.10 Actualités régionales de FR3
19.30 Tel père, tel fils (série)
20.00 Le journal
20.30 Météo

- 10.30 Espace 3
10.40 Le chemin des écoliers
11.53 Espace 3
12.00 12/13
13.05 Allô!
13.30 Regards de femme
14.00 Ne mangez pas les marguerites (série)
14.30 C'est pas juste
15.30 Télé-Caroline
17.05 Amuse 3
18.30 Questions pour un champion
19.00 Le 19-20 de l'information
19.10 Le journal de la région
19.53 Il était une fois la vie
20.02 La classe
20.30 Un jour, entre chiens et loups

- 16.15 Schulferschen
17.00 Das Spielhaus
17.30 Schulferschen
17.45 Gutenacht-Geschichte
17.55 Mino
18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
19.30 Tagesschau - Sport
20.05 Der Alte
21.10 Rundschau
22.15 Tips
22.25 Tagesschau
22.45 Sport
23.15 Zischtings-Club



A 20 h 30 La scarlatine Comédie dramatique française de Gabriel Aghion...



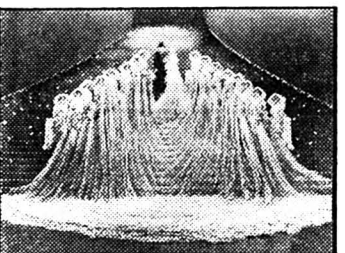
A 20 h 35 A la poursuite du diamant vert Film de Robert Zemeckis (1984)...



A 20 h 35 Le passé évanoui Téléfilm de Larry Elikann, avec Lindsay Wagner...



A 22 h 35 Mortelle saison Téléfilm de Jacques Cornet, avec Jean Bouise...



A 21 h 25 Viva Le chic: tout une histoire. Le propre de la mode est de se démoder...

- 22.05 Fog Film d'épouvante américain de John Carpenter
23.35 Le diable au corps Drame franco-italien de Marco Bellochio

- 22.30 Ciel, mon mardi!
23.45 Une dernière - Météo
0.05 Livres en tête
0.15 Intrigues (série)
0.40 Quelques hommes de bonne volonté (série)
1.35 Histoire de la vie
2.25 Symphonien (série)
2.50 Histoires naturelles
4.30 Musique
4.45 Histoires naturelles
5.15 Cités à la dérive (série)
6.00 Mésaventures (série)

- 22.20 Débat
23.30 24 h sur la 2
23.50 Météo
23.55 'strophes
0.10 Du côté de chez Fred

- 23.55 Musiques, musique Concerto pour quatre pianos, de J.-S. Bach
Demain à la TVR
10.15 Demandez le programme!
10.25 Spécial cinéma
11.40 La véritable histoire de Malvira
11.55 Denis la malice
12.20 A cœur ouvert
12.45 TJ-midi

ARD Allemagne 1

- 15.05 Sinha Moça, die Tochter des Sklavenhalters
15.30 Berlin, Ecke Bundesplatz
16.00 Die Trickfilmschau
16.15 Spass am Dienstag
17.15 Tagesschau
17.25 Regionalprogramm
20.00 Tagesschau
20.15 Die goldene Eins
21.00 Monitor
21.45 Dallas
22.30 Tagesthemen
23.00 Kulturwelt

Allemagne 2

- 15.00 Von Weimar nach Bonn
15.55 Heute
16.00 Siebenstein
16.30 Bas-Boris Bode
16.55 Heute
17.10 Tele-Illustrierte
17.45 Der Landarzt
19.00 Heute
19.30 Die Reportage
20.15 Die Outsider (film)
21.45 Heute-Journal
22.10 Apropos Film
22.40 Der wilde Mann

Allemagne 3

- 16.25 Leben in der Legion
16.55 Assuan
17.10 Cornwall
17.30 Telekolleg II
18.00 Sesamstrasse
18.30 Welt der Tiere
18.55 Das Sandmännchen
19.00 Abendschau
19.30 Vierländereck
20.15 Reiseweg zur Kunst
21.00 Südwest aktuell
21.15 Am schwarzen Fluss Film von R. Mulligan
23.15 Warum Christen glauben

Suisse italienne

- 16.05 Rivediamoli insieme
17.30 Per i più piccoli
17.35 Per i bambini
18.00 Interbang?
18.25 Tuttifrutti
19.00 Attualità sera
19.45 Telegiornale
20.20 TTT
21.25 Leg work
22.15 TG sera
22.35 Martedì sport

À PROPOS

De tous les présentateurs qui sévissent sur la chaîne romande, du pire au meilleur en passant par le moins mauvais...

Le show PPR

PPR marche au coup de cœur, parlant davantage sur sa subjectivité de lecteur que sur un suivi besogneux de l'actualité éditoriale...

FILM DU SOIR

La scarlatine

Dans un vieil immeuble bourgeois de Paris vivent les Palazzi, une ancienne famille noble chassée d'Egypte à l'avènement de la République...

RAI Italie 1

- 15.00 Cronache italiane
15.30 Nord chiama sud, sud chiama nord
16.15 Big!
18.05 Domani sposi
20.00 Telegiornale
20.30 TG I-Sette
21.20 Biberon
22.20 Telegiornale
22.30 Notte rock
23.30 Per fare mezzanotte
24.00 TG I-Notte
0.15 Il bambino degli anni '90
0.45 Pattinaggio artistico

À VOIR

Un suspense bien agencé

Deuxième film consacré par FR3 au thème des sorciers, «Un jour, entre chiens et loup» bénéficie d'un suspense bien agencé...

Tout commence pourtant le matin, ils aperçoivent, en plein virage, un homme agenouillé au milieu de la route...

Dans le rôle de Xavier, on reconnaîtra peut-être un autre Xavier qui porte un nom célèbre puisqu'il est le fils de Daniel Gélén...

SKY Channel

- 12.00 Countdown
13.00 Another world
14.00 City lights
14.30 Mobil motor sports news
15.00 Ritters cove
15.30 Starcom
16.00 Eurochart top 50
17.00 The DJ Kat show
18.00 Gadget
18.30 I dream of Jeannie
19.00 The ghost and Mrs. Muir
19.30 Gemini man
20.30 In possession Film by V. Guest
22.00 NFL American football 1988/89
23.00 Pop formule

● FR3, ce soir 20 h 30



### Fusion: les conditions de viabilité\*

A la différence de la fission nucléaire dans laquelle l'énergie est libérée lors de la scission des atomes lourds tel que l'uranium, les réactions de fusion nucléaire utilisent des réactions de synthèse des éléments légers. La libération d'énergie est due au défaut de masse existant entre produits initiaux des réactions et produits finaux. Cette différence des masses est convertie en énergie selon la célèbre équation d'Einstein  $E=mc^2$ .

Les réactions nucléaires de synthèse sont extrêmement rares aux températures ordinaires, pour atteindre des seuils de rentabilité énergétique il faut que les noyaux soient chauffés à des températures supérieures à 100 millions de degrés Celsius. D'autres part, un nombre suffisant de ces particules doit entretenir ces réactions. A ces températures, seul l'état dissocié des atomes existe; c'est l'état du plasma, 4e état de la matière.

Dans les étoiles, les réactions de fusion s'effectuent à des températures plus basses, 15 millions °C au centre du soleil, mais à des pressions considérables.

par Pierre Jean PARIS

Il n'est guère possible de reproduire sur terre les réactions extrêmement lentes qui ont lieu dans les étoiles et dont nous ne pouvons satisfaire toutes les contraintes physiques. Cependant celles mettant en jeu les isotopes de l'hydrogène, le deutérium (D) et le tritium (T), semblent être les plus accessibles.

Les neutrons, sous-produits de la fusion D-T, emportent avec eux des énergies cinétiques récupérables par un manteau contenant une couche fertile de lithium (pour la régénération du tritium) complété par un fluide caloporteur qui servira à la production d'énergie. Autres sous-produits de la réaction, les noyaux chauds d'hélium devraient maintenir l'ignition des réactions de fusion D-T.

La nucléosynthèse deutérium-tritium libère 94 000 kWh par gramme de combustible, comparativement dix millions de fois plus qu'un gramme de pétrole. Le deutérium existe en grande quantité dans l'eau (34 grammes par mètre cube) bien répartie sur le globe (10<sup>13</sup> tonnes, soit 10 millions de millions de tonnes). Le tritium, n'existant pas à l'état naturel, est produit à partir du lithium dont les réserves contenues dans l'écorce terrestre et dans les océans sont estimées à 100 millions de tonnes. Dans ce cycle, le lac Léman pourrait fournir suffisamment de deutérium pour 10 réacteurs pendant plusieurs millénaires. Ces caractéristiques à elles seules expliquent le grand intérêt d'une telle source d'énergie exploitable pendant des millénaires.

#### LES CONDITIONS À SATISFAIRE

De manière simplifiée, pour un plasma ne contenant que les combustibles deutérium et tritium (sans tenir compte des impuretés), nous pouvons résumer les conditions de viabilité de l'énergie de fusion sous trois formes:

● Le premier objectif à atteindre est évidemment la condition de breakeven, pour laquelle l'énergie produite par les réactions de fusion est égale à celle investie dans le plasma

● Une deuxième relation, connue sous le nom de critère de Lawson, tient compte du rendement d'un réacteur. L'énergie captée sous forme thermique est convertie (rendement = 0,33) en énergie électrique et restituée au plasma pour compenser les pertes dues notamment au rayonnement de freinage des particules.

● La condition d'ignition ou d'auto-entretien des réactions est encore plus sévère que les deux précédentes. Pour qu'un plasma thermonucléaire continue de «brûler» sans apport d'énergie extérieure, sous-entendu que l'énergie des noyaux d'hélium, confinés dans la décharge, compense toutes les fuites d'énergie et maintient les conditions de réactions.

Ces trois conditions constituent les étapes de la démonstration scientifique de la fusion, c'est sur celles-ci que s'achoppent les grandes installations expérimentales.

#### LE POINT SUR LES RECHERCHES EN FUSION MAGNÉTIQUE

Parmi toutes les configurations magnétiques, le tokamak est l'installation qui a reçu le plus d'attention au cours de ces quinze dernières années, conséquence directe des bons résultats obtenus sur ce type d'appareillage. Le tokamak (de l'acronyme russe signifiant «courant dans une chambre magnétique torique») est un système torique qui fonctionne sur le principe d'un transformateur. Un courant circulant dans les enroulements primaires engendre un champ électrique qui induit un courant secondaire dans l'anneau de plasma. On superpose à ce courant un fort champ magnétique torique pour assurer la stabilité du plasma, des champs magnétiques verticaux aident à la stabilité horizontale et verticale du plasma.

Le programme «tokamak» démarre en U.R.S.S. en 1955 mais il fallut attendre la conférence internationale de Novosibirsk en 1968 pour que ce type de machine soit adopté par la communauté scientifique. Dès lors nous avons assisté à la construction de divers tokamaks dans le monde, les autres machines magnétiques leur ont peu à peu cédé la place.

Le courant circulant dans l'anneau de plasma ne peut fournir assez d'énergie, par effet résistif, aux particules constituant le plasma, car celui-ci devient un excellent conducteur électrique au-delà de 30 millions de degrés (20 fois meilleur que le cuivre à température ambiante). Des systèmes de chauffage auxiliaire doivent donc être adjoints aux expériences.

Parmi les méthodes de chauffage additionnel ce sont les techniques utilisant l'injection dans le plasma de faisceaux d'atomes neutres très énergétiques et le couplage au plasma d'ondes électromagnétiques dont l'énergie est absorbée par le plasma,

qui ont pour le moment montré les meilleurs résultats. De grands espoirs sont placés dans l'utilisation des ondes hyperfréquences déjà utilisées sur des tokamaks à bas champ magnétique pour le chauffage et le contrôle du profil de la température des électrons, pour cela des développements de tubes de très haute puissance (au-delà de 100 GHz, 100 milliards de hertz) sont en cours. C'est le cas au Centre de recherches en physique des plasmas (EPFL), qui en collaboration avec ABB, participe dans le cadre de L'Euratome à l'étude de tubes à hyperfréquences (les gyrotrons).

Depuis les quelque 100 000 °C, obtenus dans ces installations au début des années 60, aux plus de 150 000 000 °C atteints ces deux dernières années, les appareillages ont pris de l'ampleur et sont devenus très sophistiqués, preuve en est la complexité et les dimensions de JET, TFTR et JT 60.

Les performances les plus substantielles ont été obtenues sur JET et TFTR au cours de ces dernières années. L'expérience européenne détient globalement les meilleurs résultats, surtout après l'annonce cet été d'un courant de plasma de 7 MA. Tous les paramètres nécessaires à la démonstration scientifique de la fusion ont été obtenus dans l'expérience JET mais pas de façon simultanée.

Le Directeur de JET (P.H. Rebut) a relevé que lorsque la proposition de construire JET avait été faite - il y a environ 15 ans - le paramètre combiné du plasma (critère de Lawson) était alors 25 000 fois plus petit que celui requis pour un réacteur, aujourd'hui, grâce aux résultats de JET, il ne se trouve qu'à un facteur 20 au-dessous de la condition viable pour un réacteur.

Les autres installations de recherches, qui tout en étant plus modestes dans leurs dimensions et dans leurs performances, ont pu répondre à un certain nombre de problèmes plus spécifiques aidant ainsi à la compréhension des mécanismes ayant lieu dans les plasmas. C'est ainsi que les travaux sur le tokamak TCA du Centre de Recherches en physique des plasmas ont été dédiés à l'étude du chauffage additionnel du plasma par des ondes, de même qu'à l'interaction du plasma avec la paroi de l'enceinte le contenant. Le deuxième tokamak du C.R.P.P., le TCV, qui est en cours de construction devra répondre à des problèmes de stabilité du plasma pour diverses configurations données à la section du plasma.

P.J.P.  
\* voir notre édition du 16 janvier. Demain: le défi technologique.

**Illustrations:**  
Tout en haut: Les progrès dans les résultats obtenus par les tokamaks; tout en bas: le mouvement des particules emprisonnées latéralement dans les enveloppes invisibles, c'est ce qui permet le maintien du plasma dans les expériences de «fusion magnétique».

